



62 ans

de Coopération Technique
Allemande pour une agriculture
plus résiliente au Bénin

A son titre d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement fédéral allemand à concrétiser ses objectifs en matière de coopération internationale pour le développement durable.

Publiée par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société :

Bonn et Eschborn, Allemagne

Cluster « Secteur Vert »

13, Rue 5100 Zongo Ehuzu, Camp Ghezo

08 B.P. 1132 Tri Postal

Cotonou, Bénin

Tel : +229 – 21 31 01 67 / 21 31 03 95

Fax : +229 – 21 31 13 35

Site web : www.giz.de/benin

Responsable :

Dr. Bettina de Campos

Crédit Photo :

©GIZ Bénin

Photographie de portraits et de drones : Maurice C. DAHOUE (D-MACARTS). Jil Schütze (Interview Mme Weller-Molongua), Romain Codjo, Privatfotos von Brigitta Bahner, Bernd Baumann, Ilona Wegener, Wilhelm Sloom, Christoph Schaefer-Kehnert, Frank Lüdemann, Herbert Kappeler, Helmut Ludwig

Rédaction :

Cabinet AfriConsult : Klaus van Briel et équipe.

Équipe du Secteur Vert de la GIZ Bénin : Dr. Bettina de Campos.

Conception / Maquette :

JAWUNTAA, Cotonou (Bénin)

Impression :

NET PLUS

Cotonou, Mai 2023

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ sur mandat du Ministère fédéral de la Coopération économique et du développement (BMZ)



Mot de bienvenue

Cela fait déjà 62 ans que la GIZ est active au Bénin. Le premier accord commun entre la République Fédérale d'Allemagne et le gouvernement de la République du Dahomey de l'époque, a été signé le 19 juin 1961 à Porto Novo. Avec ce livre, nous voulons vous emmener dans un voyage à travers les plus de 60 ans de coopération technique dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire, qui était un pôle prioritaire au Bénin pour la GIZ.

Nous vous invitons donc à découvrir ou revisiter les grandes initiatives, les approches réussies, les défis affrontés, les transformations et les évolutions qu'a connu la coopération bénino-allemande dans le domaine de l'agriculture au sens large du terme.

Cet ouvrage est un mélange de textes, d'images, de témoignages et d'histoires (un «MagBook»), qui vous emmèneront dans un voyage allant de Porto Novo à Tori-Cada, des forêts de la Lama au Lac Nokoué, du bassin du Mono aux parcs nationaux de la Pendjari et du W, et pour finir par le tronçon de la cellule de coordination du Secteur Vert de la GIZ à Cotonou.

Venez avec nous et consultez en même temps la version électronique de notre webdocumentaire sous MAEP Bénin (agriculture.gouv.bj)

Bienvenue et bon vent !

La Cellule de Coordination du « Secteur Vert »

Mot de bienvenue	3
Sommaire	4
Préface du Ministre de l' Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)	6
Préface de l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne	8
Éditorial de Mme Bettina CAMPOS, coordonnatrice du Secteur Vert.	10
Introduction de Sylvestre FANDOHAN, Conseiller technique du MAEP	14

1ÈRE PARTIE : HISTORIQUE ET CONTRIBUTIONS

1.1 Timeline historique	22
1.2 Quelques témoignages du projet TORI-CADA, point de départ de la coopération entre le Dahomey et la RFA.	24
1.3 Interview : Christel WELLER-MOLONGUA, Responsable du programme «Projet de Gestion des Terroirs et des Ressources Naturelles» (PGTRN) de 1998 à 2004	27
Poème : Je trace	36
1.4 Interview de M. Sylvestre FANDOHAN, Conseiller Technique du MAEP	38

2ÈME PARTIE : UN BÉNIN SANS F(A)IN

<i>2.1 Rappel du contexte</i>	46
Chanson : Mélosophie Peulh	50
<i>Présentation des projets</i>	52
Poème : Peuple du vent	62
<i>2.2. Produire</i>	64
2.2.1 Intensification de la culture du riz avec l'approche Smart-valleys (Acquis de ProAgri)	
2.2.2 Bonnes Pratiques Agricoles associées à l'inoculum de soja (Acquis de ProCIVA)	
Chanson : Je te salue Bénin	72
<i>2.3. Commercialiser</i>	74
2.3.1 Accès au financement et aux intrants agricoles pour les petits producteurs de soja : le Crédit Achat Intrants Groupés (CAIG) (Acquis de ProCIVA)	
2.3.2 Mécanisme de facilitation d'accès au crédit de campagne par les faïtières agricoles pour leurs membres (Acquis de ProFinA)	

2.4. Transformer

2.4.1 Normes béninoises sur le soja grain et ses produits dérivés (Acquis de ProQUAL)

2.4.2 Promotion des jardins de case et des Plantes Alimentaires Pluriannuelle (PAPA) (Acquis de ProSAR)

2.5. Protéger

2.5.1 L'Approche Systématique Groupée (ASG) de délivrance des ADC et CT (Acquis de ProPFR)

2.5.2 Combinaison de mesures GDT / ACC (Acquis du ProSOL)

2.5.3 Utilisation du Biochar et Terra Preta dans la production agricole (Acquis de ProSol)

2.6. Savoir

2.6.1 SME Coaching and Business Loop (Acquis de ProCIVA)

2.6.2 Professionnalisation des SFD en matière de crédit agricole (Acquis de ProFinA)

2.6.3 Approche cascade (Acquis de ProSAR)

2.6.4 L'outil SISAN, Score Intégré de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (Acquis de ProSAR)

2.6.5 Charte nationale béninoise de bonne gouvernance foncière (Acquis de ProPFR)

2.6.6 Intégration de la GDT/ACC dans l'enseignement technique et la Formation Professionnelle Agricole (Acquis de ProSOL)

2.7. Organiser

2.7.1 Coaching et organisation des Agribusiness Cluster (un acquis de ProAgri)

2.7.2 Groupes Consultatifs pour les filières soja et volailles (GCS et GCV) (Acquis de ProACPA)

2.7.3 Modèle Nexus pour une gestion intégrée du pastoralisme au Bénin (Acquis de ProPFR)

2.7.4 Plateformes communales de dialogue public-privé (Acquis de ProAgri)

2.7.5 Approche des Groupes Solidaires d'Épargne et de Crédit (GSEC) (Acquis de ProFinA)

Chanson : Mon père, ma mère, ma terre

3ÈME PARTIE : ANNEXES

Abréviations

La métaphore de la jarre trouée du roi Guézo

Tableau des Interventions CAD et impacts au Bénin

80

86

94

111

128

130

131

136

138

Préface du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche

L'Allemagne est partenaire du Bénin depuis son accession à l'indépendance en 1960 et ses interventions s'inscrivaient dans le cadre de l'assistance technique allemande au Bénin régie par l'Accord du 19 Juin 1961 pour une durée illimitée. Mais cet accord a cédé sa place à celui du 29 Juin 1978 qui est en vigueur jusqu'à ce jour.


La coopération technique allemande au Bénin appuie la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales et sectorielles aux côtés d'autres partenaires bilatéraux et multilatéraux. Au niveau du secteur agricole, elle intervient à travers une approche holistique et multi-acteurs impliquant à la fois des acteurs des secteurs public, privé et de la société civile. Depuis les années 90, ces interventions se sont alignées sur les politiques et stratégies sectorielles et ont accompagné le Bénin dans la mise en œuvre des Conventions de Rio.

Dans les années 2000, les interventions de la coopération technique allemande entrent dans le cadre de l'appui à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable avec pour finalité, l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales. A partir de 2007, elle a accompagné la promotion des filières/chaînes de valeur pour une croissance en faveur des pauvres (pro-poor growth) à travers les projets bilatéraux et régionaux et, à partir de 2015, aussi par ceux de l'Initiative Spéciale du gouvernement allemand Un Monde sans Fin (SEWOH).



Gaston Cossi DOSSOUHOU
*Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche*

La durabilité des acquis et leur ancrage institutionnel au sein des grandes actions des Directions Centrales et Techniques de mon département ministériel se font de plus en plus visibles. Avec les réformes institutionnelles intervenues dans le secteur agricole en 2016, le Bénin a opté pour la territorialisation du développement agricole avec la création de sept (07) Pôles de Développement Agricole (PDA) administrés par des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) et la création de douze (12) Directions Départementales de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP). Les ATDA assurent la mission essentielle de la promotion des filières agricoles prioritaires en veillant à une meilleure combinaison de l'approche filière et de l'approche territoriale ainsi que l'application des instruments et démarches y afférents. Les DDAEP assurent quant à elles les fonctions de service public en matière d'orientation, de suivi-évaluation, de contrôle de l'application des réglementations et des normes au niveau départemental.



La coopération technique allemande avait ajusté ses interventions et accompagné l'opérationnalisation de la réforme en définissant de façon participative, une nouvelle modalité d'intervention dans le secteur agricole au sein des pôles de développement agricole. En effet, il a été défini un cadre de collaboration entre les ATDA, les DDAEP et les projets agricoles de la coopération allemande pour la mise en œuvre cohérente et coordonnée de leurs interventions dans les Pôles de Développement Agricole au Bénin.

Les impacts de cette coopération dans le secteur agricole sont innombrables tant sur le plan du renforcement des ressources humaines, du cadre institutionnel, politique, législatif et réglementaire que sur le plan de l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, des infrastructures, de la gouvernance des filières agricoles, des revenus et du bien-être des populations rurales. Les acquis des projets capitalisés et leur mise à disposition aux différents acteurs, dont le MAEP, constituent une richesse que le Gouvernement du Bénin devra valoriser de façon durable.

Je voudrais adresser mes sincères remerciements au Gouvernement Allemand pour son soutien et son accompagnement au développement du secteur agricole béninois. Je n'ai aucun doute que ce MagBook, qui retrace l'histoire de la coopération technique allemande au Bénin dans le secteur agricole, et qui donne un aperçu des meilleures expériences éprouvées de la dernière génération des projets, procurera au lecteur une meilleure connaissance des différentes interventions et de leurs impacts.

Préface de l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne

Les négociations intergouvernementales entre la République fédérale d'Allemagne et la République du Bénin qui ont eu lieu en 2019 ont réorienté le pôle prioritaire agriculture vers la promotion de la formation professionnelle et du développement du secteur privé comme nouveau pôle de coopération. Parallèlement, il a été décidé de consolider le domaine de l'agriculture jusqu'en 2023.

Des projets communs dans le secteur de la formation professionnelle constituent désormais le troisième axe de la coopération bénino-allemande, à côté des secteurs existants « Paix et cohésion sociale » avec Bonne gouvernance / décentralisation et « Protection de nos bases naturelles de la vie » avec eau, assainissement et biodiversité. La coopération allemande continuera cependant à contribuer à la professionnalisation du secteur agricole au Bénin par le biais de la formation professionnelle et de l'appui au secteur privé.

Néanmoins, l'ancien pôle prioritaire de l'agriculture mérite d'être rappelé. Car c'est ici que la coopération bénino-allemande a vu le jour il y a un peu plus de soixante ans. Le Dahomey de l'époque était l'un des premiers pays au monde avec lequel la République Fédérale d'Allemagne a conclu un accord bilatéral de coopération au développement. Le premier président du Dahomey indépendant, Hubert Maga, a signé le 19 juin 1961, pendant la première année de l'indépendance, à Porto-Novo, l'accord avec la République Fédérale d'Allemagne qui devait jeter les bases de la coopération au développement bénino-allemande pour les décennies suivantes. Le ministère allemand de la Coopération économique, le BMZ, n'avait pas encore été officiellement créé. C'est chose faite à peine six mois plus tard, en novembre 1961.

Le premier projet commun de promotion de l'agriculture et du développement des villages ruraux a été lancé en 1965 à Tori-Cada, aux portes de Cotonou. Il devait durer huit ans. Mon prédécesseur de l'époque, l'ambassadeur Karl Wand, a remis le projet à l'État béninois en mars 1973, il y a exactement cinquante ans, avec toute l'infrastructure qui en a résulté, à savoir des entrepôts, des ateliers, une infirmerie et des véhicules.

Au cours des décennies suivantes, la coopération au développement bénino-allemande s'est étendue sur l'ensemble du Bénin, tant sur le plan thématique que géographique. C'est avec l'Accord de coopération technique entre l'ancienne République populaire du Bénin et la République Fédérale d'Allemagne, signé en juin 1978, que la GTZ (qui deviendra plus tard la GIZ) a commencé à travailler sur des projets au Bénin, en ayant toujours en vue et en priorité l'amélioration des conditions de vie des populations.

Vous trouverez les différents chiffres et statistiques dans la présente documentation. Mais il y a aussi un bilan qui ne peut pas être exprimé en chiffres. En effet, lorsqu'une perspective de vie passe à l'espoir, de nouvelles perspectives s'ouvrent et de nouvelles voies s'ouvrent pour l'avenir personnel, comment pourrait-on chiffrer cela et le présenter dans un bilan ?

Mais bien entendu, la coopération au développement est toujours liée à la persévérance et à la patience, aux échecs et aux nouveaux départs - car au cœur de

chaque projet, il y a aussi des personnes : des personnes qui portent le projet et d'autres qui en bénéficient.

C'est un processus continu de travail et d'apprentissage en commun basé sur le respect mutuel. La coopération allemande au développement a suivi cette voie depuis plus de 60 ans. Même si les priorités de la coopération bénino-allemande évoluent, rien ne changera dans l'attitude positive envers le partenariat avec le Bénin.

La coopération bénino-allemande est presque aussi ancienne que l'indépendance de la République du Bénin. Il s'agit donc de deux partenaires bien connus qui ont parcouru un long chemin ensemble. C'est un bien précieux, surtout de nos jours, de savoir sur qui l'on peut compter.

Michael DERUS
*Ambassadeur de la
République fédérale
d'Allemagne*



EDITO RIAL ■

de Bettina de CAMPOS

Le « Secteur Vert » de la GIZ au Bénin, en tant que structure de coordination d'un groupe important de projets, a été créé en 2018 avec pour vision d'accompagner ses partenaires dans la mise en œuvre d'une agriculture intelligente face au climat dans le respect de la biodiversité et d'une croissance économique durable et inclusive à travers une approche holistique. Il a représenté l'un des trois pôles prioritaires de la coopération allemande au Bénin et a regroupé les projets ayant trait à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au développement rural.

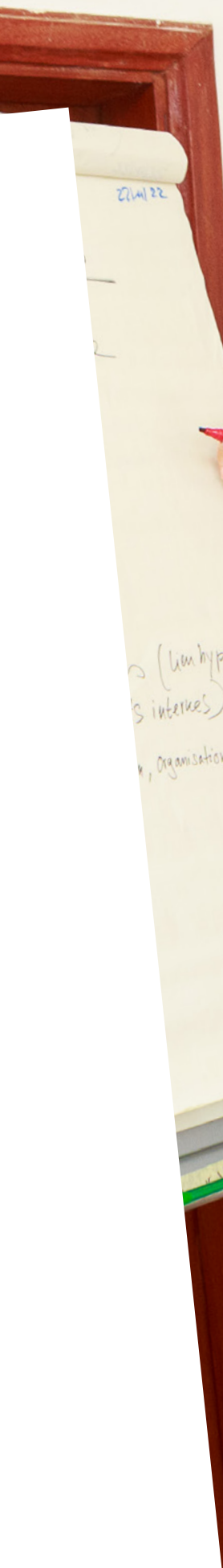
A la demande du Gouvernement béninois, il a été décidé lors des négociations intergouvernementales en fin 2019, d'ajouter un autre domaine à l'avenir, et de réorienter l'Agriculture comme axe prioritaire du portefeuille au profit de la Formation professionnelle. En conséquence

et en conformité avec la nouvelle stratégie «BMZ 2030» du Ministère Fédéral Allemand du Développement et de la Coopération Economique (BMZ), le thème centrale « Développement économique durable, formation et emplois » a été introduit avec ces deux champs d'action « Formation professionnelle » et « Développement du secteur privé et des systèmes financiers ».

Depuis lors, ces trois dernières années ont été mises à profit pour restructurer le portefeuille de la GIZ au Bénin, transférer certains projets du Secteur Vert vers d'autres thèmes clés et achever les autres avec succès, tout en assurant la durabilité des approches réussies dans les structures partenaires. La Cellule de coordination du Secteur Vert fermera ses portes en juin 2023 et la présente publication fait partie de l'héritage qu'elle souhaite léguer à sa tutelle, le MAEP.

Ce document est présenté sous la forme de "MagBook" (une forme mixte de magazine et de livre), et porte sur les interventions des programmes effectués par la coopération technique allemande. Le lecteur est invité à bien vouloir comprendre que, pour des raisons de capacité, nous nous sommes limités ici aux contributions de la coopération technique (GIZ) et que nous avons donc laissé de côté les contributions de la coopération financière, qui sont effectuées par la KfW. Nous tenons cependant à souligner que la Coopération Allemande est un tout et qu'elle est constituée, dans sa forme opérationnelle, des deux acteurs et que le succès de nombreux projets de la GIZ n'aurait pas été possible sans l'étroite coopération avec la KfW, à laquelle nous tenons à exprimer ici nos remerciements particuliers.

L'horizon temporel de ce MagBook remonte aux années 60 du siècle dernier, lorsque le



27/01/22

(un hyper-
s internes)
organisations ...)



Bénin actuel s'appelait encore Dahomey et que la coopération internationale - y compris en Allemagne - en était encore à ses balbutiements. La base pour ce MagBook est une étude qui couvre plus de soixante ans de coopération technique bénino-allemande et qui constitue également un important ouvrage historique¹.

Il serait présomptueux de vouloir restituer en quelques pages l'ensemble de ces six décennies de coopération. Le présent document est un extrait des étapes et des éléments les plus importants afin de les présenter de manière attrayante à un public plus large.

La parole est donnée à des personnes qui ont bénéficié de la coopération bénino-allemande de différentes manières ou qui y ont joué un rôle déterminant. Ce sont des témoins de l'époque, à commencer par les premiers collaborateurs du projet villageois de Tori-Cada, dans les années soixante, jusqu'aux jeunes entrepreneurs dont les capacités entrepreneuriales et de gestion ont été renforcées en 2023. D'innombrables exemples pourraient encore être cités ici !

Nous nous sommes particulièrement appuyés sur les deux pôles finaux de ce long voyage, les débuts prometteurs en 1965 avec des projets dont le succès se fait encore sentir aujourd'hui, ainsi que les projets de la dernière ère, particulièrement marquée

par le lancement de l'initiative spéciale « Un seul monde sans faim » (SEWOH) en 2015, de projets régionaux sur le changement climatique et la création du « Secteur Vert » en 2018, évoqué précédemment. Parmi les projets de ces dernières années, dont les expériences éprouvées et « acquis phares » sont particulièrement mis en avant plus loin dans le livre, on trouve notamment ProAgri, ProSOL, ProCIVA, ProFINA, ProPFR, ProSAR, ProACPA et ProQual.

Aux pages 22 - 23, vous trouverez un résumé des principales étapes de la longue histoire de la coopération bénino-allemande. Un aperçu plus détaillé des projets agricoles / développement rurale de la GTZ / GIZ² depuis 1961 à nos jours vous sera présenté en annexe.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, vous trouverez une brève présentation de huit projets récents qui ont travaillé ensemble sur une stratégie de capitalisation et de communication du Secteur Vert, afin de laisser un héritage tangible et accessible aux différents acteurs et de faciliter l'accès à un savoir condensé.

Les réalisations principales des projets du Secteur Vert, appelées « acquis phares », sont ensuite listées, sachant que nous nous sommes limités à 1 ou 3 par projet pour des raisons de place. L'ensemble des acquis phares peut être consulté dans la stratégie de capitalisation de chaque projet et / ou sur notre

webdocumentaire sur le site web du MAEP. La présentation des acquis phares est regroupée autour de certains concepts clés des chaînes de valeur agricoles, tels que produire, transformer, commercialiser, protéger, organiser, savoir. Autour de tous ces textes s'expriment de nombreux témoins de l'époque qui ont participé de diverses manières aux activités des projets et qui ont été rencontrés et interviewés par l'équipe de chercheurs dans le cadre de l'élaboration de l'étude historique.



1 Klaus van Briel, Etude sur l'histoire de la Coopération Allemande dans le secteur agricole au Bénin, 2023

2 La GTZ devient GIZ en 2011



préservé les acquis et de construire de nouvelles choses sur cette base. Ce travail de longue haleine est et reste une caractéristique de la coopération allemande et est également apprécié par ses partenaires béninois.

La coopération bénino-allemande des soixante dernières années a été un parcours commun de deux nations, de deux cultures, qui n'a pas suivi un chemin tout tracé. De même qu'à Tori-Cada, dans les années soixante, on creusait encore à la main des tranchées dans la brousse pour créer de nouvelles pistes carrossables, la coopération au développement bénino-allemande de ces dernières décennies a utilisé de nouvelles méthodes et approches. Parmi celles-ci, certaines n'ont pas abouti aux résultats escomptés ; d'autres ont eu beaucoup de succès et ont ensuite été utilisées comme

modèles dans d'autres pays. La coopération est un processus d'apprentissage commun, et le présent document n'exclut pas ces aspects. Cependant, l'interaction des textes, des interviews, des témoignages et des photographies donne, comme dans une mosaïque, une image qui reflète l'intensité et le caractère exceptionnel de la coopération bénino-allemande, qui a amélioré de manière décisive la vie de milliers de personnes au Bénin sur plusieurs générations.

Je vous souhaite donc beaucoup de plaisir à la lecture de cet ouvrage !

Introduction de Sylvestre FANDOHAN



M. Sylvestre FANDOHAN
Conseiller Technique du MAEP

A cheval sur un magazine et un livre, le présent MagBook ambitionne de faire revivre les différentes et multiples interventions de la Coopération allemande au Développement au Bénin (particulièrement la Coopération Technique) depuis les années 60 (indépendance du pays) à ce jour. Dans le même temps, il donne au lecteur, une idée des impacts produits par lesdites interventions dont certaines ont duré entre 20 et 25 ans (Projet Promotion de l'Elevage des Aulacodes /PPEAu : 1983-2003 et Développement de l'Economie Forestière et du Bois : 1981-2005). L'importance de ce MagBook

réside dans le fait que beaucoup de ces interventions notamment celles du début de l'indépendance du pays à la fin des années 80 dont les impacts ont traversé le temps et subsistent encore sont méconnues de beaucoup de gens faute d'un archivage et d'une capitalisation conséquents.

C'est un personnage imbu de l'histoire, qui a été acteur indirect (stagiaire et responsable au sein de l'Administration forestière : 1981 à 1998) et direct (Coordonnateur national de plusieurs programmes/projets de la GIZ : 1999 à 2020) qui vous donne un avant-goût du contenu du présent MagBook.

Les relations entre les deux pays, le Bénin et l'Allemagne, remontent aux premières heures de l'accession à l'indépendance du Bénin (ex Dahomey) le 1er août 1960. En effet, déjà le 12 Août 1960, le premier Ambassadeur de la RFA au Bénin, M. Theodor Axenfeld, avec résidence à Abidjan (Côte d'Ivoire), a présenté ses lettres de créance à M. Hubert Maga, alors Président de la République.

Les interventions de la Coopération Allemande au Développement entrent dans le cadre de l'assistance technique allemande au Bénin, régie par l'Accord du 19 Juin 1961, entré en vigueur le jour-même de sa signature pour une durée illimitée mais qui cédera sa place à celui du 29 Juin 1978 toujours en vigueur jusqu'à ce jour. Ce qui est frappant est que le changement de régime en octobre 1972

avec une option idéologique de développement basée sur le marxisme-léninisme, (régime qui va durer 17 ans, jusqu'en 1989) n'a ni interrompu ni perturbé les relations entre les deux pays. La coopération entre les deux pays a pris un nouvel essor avec la conférence nationale de février 1990 à l'occasion de laquelle l'Etat béninois a opté pour une économie libérale et décidé de se retirer des activités de production et de commercialisation au profit du secteur privé.

Les interventions de la Coopération Techniques Allemande au Développement au Bénin sont multiples et variées. Elles se distinguent de celles des autres PTF par leur inscription dans la durée (cf. les deux exemples cités ci-dessus ; avec toujours au moins 2 phases dont une de consolidation). Basée sur une approche holistique/

multi-acteur (implication à la fois des acteurs des secteurs public et privé), elles privilégient toujours l'utilisation durable des ressources naturelles, de la protection de la diversité biologique, la prise en compte du genre, et avec l'ampleur que prend ces dernières années, les effets pervers du réchauffement de la terre, l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et la résilience. Les interventions mettent aussi un point d'honneur sur le développement des capacités. Depuis les années 90, elles sont alignées sur les politiques et stratégies du secteur et ont accompagné le pays dans la mise en œuvre des Conventions de Rio. Dès les années 2000 à ce jour, les interventions entrent dans le cadre de l'appui au Bénin pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable avec pour finalité, l'amélioration des



revenus et des conditions de vie des population rurales. A partir de 2007, la promotion des filières/chaînes de valeur pour une croissance en faveur des personnes vulnérables (pro-poor growth) est accompagnée tant par le truchement de projets nationaux, régionaux et globaux, notamment ceux de l'Initiative spéciale « Un seul monde sans Faim »/SEWOH à partir de 2014. Les interventions abordent tous les aspects de l'agriculture avec un grand A (productions végétales, animales, gestion durable des ressources naturelles : terres, eaux, flore, faune et production halieutique). Les domaines ci-après des politiques et stratégies agricoles nationales sont couverts:

- Conservation et gestion durable des ressources naturelles (forêts, biodiversité, terres, eaux) ;
- Diversification et

Intensification des productions agricoles/
promotion des chaînes de valeur ;

- Entreprenariat agricole ;
- Conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles ;
- Sécurité alimentaire et nutrition ;
- Accès au Financement Rural
- Programmation et suivi du Secteur Rural (Gestion Axée sur les Résultats)
- Genre et Développement
- Infrastructures rurales (institutionnelles et sociocommunautaires)
- Formation technique et professionnelle et vulgarisation
- Sécurisation foncière rurale
- Recherche-Développement
- Elevage (santé animale, zootechnie, hydraulique pastorale...)

Les interventions ont commencé par une assistance technique en matériel dont divers outils pour l'agriculture déjà en 1961 pour une valeur de 2.000 DM ; suivie en 1964 d'un don de deux motoculteurs d'une valeur de 9.900 DM et de 250 tonnes d'engrais pour une valeur de 96.900 DM.

Va suivre ce qu'on pourrait considérer comme le 1er projet bénino-allemand de développement rural intégré : « le Village ou la Ferme Pilote de Tori-Cada (étude du terrain effectuée par son futur directeur entre 1964 et 1965). Il comportait 3 volets dont celui relatif à l'agriculture. L'ensemble du projet a été exécuté par des jeunes volontaires allemands. La phase d'exécution a commencé en octobre 1965 pour 3 ans (clôture en 1968).

Fruit du traité de convention économique et technique du 21 juillet 1976, le Projet développement rural intégré (CARDER Atlantique) va faire suite aux résultats très encourageants enregistrés avec le projet du village pilote de Tori-Cada partie. Son démarrage a eu lieu en mars 1978, la fin étant prévue pour le 31 décembre 1980 mais le projet n'a pas clôturé avant 1990. Ce projet a contribué à l'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales de la Province de l'Atlantique (actuels Départements du Littoral et de l'Atlantique). De nombreux autres projets ont suivi, notamment le Projet de Développement et de l'Economie Forestière et du Bois (PDEFB) et le Projet Promotion de l'Élevage dans l'Atacora (PPAE) qui ont le plus duré (20 à 25ans).

Les impacts sont innombrables tant sur le plan du renforcement des ressources humaines, du cadre institutionnel, politique, législatif et réglementaire, que sur le plan de l'amélioration de la productivité, de la compétitivité, des infrastructures, de la gouvernance des filières agricoles, des revenus et du bien-être des populations rurales. Quelques impacts les plus illustratifs c'est l'Office National du Bois même sur le plan

institutionnel (Direction Générale à Cotonou, et Direction Technique à Saclo) et de la maîtrise de la filière bois de teck (de la mise en place des plantations qui sont passées de moins de 6000 ha à 15000 ha dont un peu plus de 3000 ha grâce à l'apport financier de la Banque Mondiale, à la transformation en passant par l'aménagement participatif desdites plantations), la conservation de 4500 ha de la forêt originelle de la Lama qui abrite le singe à ventre rouge, espèce endémique du Bénin.

C'est aussi la domestication de l'aulacode (« agoutis ») dont le Bénin est fier de détenir la palme en demeurant le principal fournisseur de géniteurs. En 2009, on a compté plus de 7000 éleveurs d'aulacode au Bénin. Cet élevage très rémunérateur pour les exploitants agricoles disposant de peu d'espace a contribué à réduire la menace d'extinction qui pesait sur le grand aulacode (*Thryonomys swinderianus*) ou rat des roseaux. Il s'est exporté hors des frontières nationales et se propage à grande vitesse dans les pays comme la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Ghana, le Gabon, le Cameroun et la République Démocratique du Congo pour ne citer que ceux-là. Je citerai aussi la Fondation des Savanes Ouest-

Africaines (FSOA), un mécanisme de financement durable des Aires protégées et je finirai en affirmant que n'eut été l'appui de la Coopération Allemande au Développement, il ne resterait pas grand-chose du Parc National de la Pendjari dont elle avait fait la Réserve de Biosphère la plus attrayante de l'Afrique de l'Ouest jusqu'en 2013.

Je voudrais adresser mes sincères remerciements à la Coordinatrice du Secteur Vert pour m'avoir associé à la rédaction de ce MagBook. Je n'ai aucun doute qu'il procurera au lecteur, une meilleure connaissance et appréciation des différentes interventions de la CAD surtout la coopération technique et de leurs impacts au Bénin.

1^{ère} partie

HISTORIQUE ET CONTRIBUTIONS



/1.1

Timeline historique

/1.2

Quelques témoignages du projet TORI-CADA, point de départ de la coopération entre le Dahomey et la RFA.

/1.3

Interview : Christel WELLER-MOLONGUA, Responsable du programme «Projet de Gestion des Terroirs et des Ressources Naturelles» (PGTRN) de 1998 à 2004

/1.4

Interview de M. Sylvestre FANDOHAN, Conseiller Technique du MAEP



La coopération bénino-allemande remonte aux années soixante du siècle dernier, lorsque le Bénin actuel s'appelait encore Dahomey et que la coopération internationale n'en était qu'à ses débuts, y compris en Allemagne.

Le président du Dahomey de l'époque, Hubert Maga, a signé le traité de coopération avec la République Fédérale d'Allemagne le 19 juin 1961 à Porto-Novo.

Ce traité a servi de base à de nombreux autres accords entre le Bénin et l'Allemagne depuis.

ACCORD

de coopération économique et technique
entre
Le Gouvernement de la République du Dahomey
et
Le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne

LE GOUVERNEMENT DE
LA REPUBLIQUE DU DAHOMEY
et
LE GOUVERNEMENT
DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

désireux de consolider et d'approfondir les relations amicales qui existent déjà entre les deux Etats et leurs peuples, considérant leur intérêt commun à l'entretien et à l'encouragement du développement économique et technique de leurs Etats et reconnaissant les avantages qui résulteront pour les deux Etats d'une coopération économique et technique plus étroite, sont convenus de ce qui suit :

ARTICLE Ier

(1) Le Gouvernement de la République du Dahomey et le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne s'efforceront en commun, dans le cadre de leurs possibilités, de coopérer et de s'entraider dans les questions économiques et techniques. Ils collaboreront en tant que partenaires égaux en droit.

(2) Sur la base et dans le cadre du présent Accord, il est prévu de conclure des accords spéciaux relatifs à certains projets dans le domaine de la coopération économique et technique.

16

211
..1.. 66

ARTICLE 6

Le présent Accord entrera en vigueur à la date de sa signature.

FAIT à PORTO-NOVO, le 19 Juin 1961

en quatre exemplaires, dont deux en langue française et deux en langue allemande, les deux textes faisant également foi.

Pour le Gouvernement
de la République du Dahomey

Pour le Gouvernement de la
République Fédérale d'Allemagne.

Font. Mag

Arber J. H. H.

1.1 Timeline historique

- Début de la coopération entre la RFA et le Dahomey (Signature de 3 accords : l'accord économique, l'accord de coopération technique et le protocole sur les accords maritimes.)
- Assistance technique en outils pour l'agriculture

Projet Bénino-Allemand de développement rural intégré : Le village pilote de Tori-Cada, Point de départ de la coopération technique dans le domaine de l'agriculture & du développement rural au Dahomey (futur République du Bénin).

Développement de l'Economie Forestière et du Bois.

1961

1964

1965

1978

1981

Don de 2 motoculteurs

Projet Développement rural intégré (CARDER Atlantique)

Quelques statistiques

Le Dahomey de 1965 comptait environ **2,3 millions d'habitants**. Environ **750 Allemands** vivaient déjà au Dahomey à cette époque.

La densité de population était de **20 habitants au km²**, ce qui correspond à la moyenne de l'Afrique de l'Ouest.

Seuls **11 pour cent** de la population vivaient dans les villes.

La capitale Porto-Novo comptait à l'époque **76 000 habitants** ; **Cotonou 120 000**.

Tiré de : « Origine de la coopération entre l'Allemagne et le Bénin, 1960 - 1975 ; Narcisse Dovenon, p. 9

- Competitive Cotton Initiative
- Initiative pour le Cajou Africain (ICA/ComCAshew)

Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)

2009

2005

2004

Coton Made In Africa / CMIA – Projet Coton pour l'Education au Bénin / COEDUCATION

SEWOH :

- Protection et Réhabilitation des Sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSOL)
- Centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire (ProCIVA)
- Sécurité alimentaire et Renforcement de la Résilience (ProSAR)
- Promotion de la Politique Foncière Responsable (ProPFR)

Projets Éducation et Formation Technique Professionnelle Agricole au Bénin (ATVET et ATVET-Women)

2011

2013

2014

2015

Promotion de l'Agriculture (ProAgri) en quatre phases jusqu'à fin 2023

Projet d'Adaptation de l'agriculture au changement climatique (PACC)

Intégralité de l'historique disponible à la page 140 dans les Annexes.



Sans autonomie alimentaire, pas d'indépendance économique, et sans indépendance économique, toute l'indépendance ne sera qu'un vain mot

Extrait discours du Général Christophe SOGLO, Pdt de la République du Dahomey (28 Octobre 1963 – 25 Janvier 1964 et 22 Décembre 1965 – 19 Décembre 1967)

1.2 Quelques témoignages du projet TORI-CADA, point de départ de la coopération

entre le Dahomey et la RFA.



Victor Laly, cultivateur demeurant dans le village Soklogbo, arrondissement Tori-Cada :

« Nous étions en 1965, il y avait la mission allemande qui était venue à Tori, aujourd'hui arrondissement de Tori-Cada pour mettre sur pied l'Union des Coopératives de la Région de Tori (UCRT). Chaque village avait une coopérative et l'ensemble des dites coopératives étaient dirigées par les allemands. Leur objectif premier était de mettre les producteurs ensemble afin de les aider à vendre beaucoup plus facilement leurs produits avec pour objectif final de développer l'agriculture sous toutes ses formes. À cet effet, après les récoltes, les allemands achetaient chez nous les maïs encore frais. Ensuite, ils les séchaient avec des machines de pointe, puis, les transportaient vers Cotonou à l'aide des grosses remorques. À cette époque, le Premier Directeur ayant conduit la mission et coordonné les activités s'appelait Balduin Zimmer. Dans cet élan de solidarité, les allemands nous ont construit des pistes rurales, ils avaient même construit un hôpital où la population venait se soigner gratuitement. C'était vraiment quelque chose de magnifique que tout le monde a apprécié jusqu'à ce qu'ils décident de partir pour laisser place aux béninois pour continuer la gestion. Mais ils revenaient en tant que partenaires pour nous appuyer.

Jean Laly, Cultivateur demeurant dans le village Soklogbo, arrondissement Tori-Cada :

Moi j'étais apprenti sur le chantier et le seul détenteur du Certificat d'Etudes Primaire (CEP). Et vu ma manière de travailler, ils ont décidé d'envoyer quelqu'un en Allemagne pour apprendre comment faire le séchage et le stockage de maïs. Puisque le maïs était acheté frais. Or, c'était un allemand qui avait à charge cette tâche. D'où la nécessité d'envoyer un fils de Tori en Allemagne pour se faire former au métier de séchage. En ce moment, tout le monde voulait y aller et quand les allemands ont jugé que j'étais la personne la mieux placée pour y aller, la jalousie s'est installée. Malgré les multiples tractations pour m'empêcher de voyager, j'ai pu effectuer le voyage. Normalement, je devrais faire 16 mois. Quatre mois pour apprendre l'allemand et 12 mois pour apprendre la notion de l'électricité. Après les 16 mois passés en Allemagne, les patrons ont dit que je dois encore faire trois mois de plus pour être au top dans la formation. C'est ainsi que j'ai passé 19 mois en Allemagne. Et quand je suis revenu, j'ai été nommé adjoint de celui qui s'occupait du séchage des maïs. Je dois rappeler que ce sont les allemands qui nous ont appris à fabriquer les fenêtres en bois. Certains ont appris à faire la menuiserie et d'autres se sont initiés à l'élevage des animaux. Je me rappelle que l'un de nos frères, Germain Segla avait aussi voyagé en Allemagne pour apprendre le métier de vétérinaire. A son retour, il était pratiquement le seul qui s'occupait des animaux. A vrai dire, les allemands, nous avaient beaucoup aidé et jusqu'à aujourd'hui, on continue de mettre en pratique certaines des notions que nous avons acquies chez eux. Quand leur premier contrat avait expiré, ils ont dû le renouveler et quand le deuxième est arrivé à terme, ils sont partis en laissant la place aux structures béninoises avec qui on avait travaillé.





Logbo Mathias : Brigadier-Chef de la Police Nationale à la retraite, demeurant dans le village Zoungoudo, arrondissement Tori-Cada :

« Les allemands étaient arrivés vers les années 1965-1966 et ils se sont installés à Yovohokon où ils ont organisé les paysans surtout les cultivateurs de maïs qu'ils finançaient. À la récolte, ils achètent tout auprès des cultivateurs. Ensuite, les produits achetés sont séchés et transportés vers Cotonou. Probablement pour les vendre ou les transporter vers l'Europe. Ils avaient même des moulins à maïs pour moudre le maïs sur place qu'ils transforment en farine de maïs qu'ils échangeaient contre de maïs. C'est dans ce cadre qu'ils ont même construit un petit dispensaire pour soigner gratuitement les malades. Rappelons que de la prise en charge, en passant par les médicaments, tout était fourni gratuitement. En dehors de ça, les allemands initiaient les populations à d'autres activités comme l'élevage, l'artisanat, la maçonnerie, etc. De même, ils traçaient les pistes rurales afin de faciliter la libre circulation des personnes et des biens. Après plusieurs années, je crois que leur premier contrat a expiré, puis ils l'ont renouvelé. Et par la suite, ils ont petit à petit cédé les lieux aux structures étatiques qui ont pris la relève. Ils aidaient même les producteurs à transformer le soja en huile de soja. De tout ce qui précède, il convient de retenir que la mission allemande durant son passage à Tori-Cada a non seulement révolutionné les choses mais aussi, amélioré considérablement les conditions de vie et de travail des populations ».

1.3 Interview :

Christel WELLER-MOLONGUA



Directrice de département GIZ (de 2015 à 2023) ; Domaine des projets sectoriels et globaux (GloBe) ; Département du développement rural et de l'économie agricole GIZ / Bonn – Allemagne

De 1989 à 2008, Christel WELLER-MOLONGUA a travaillé pour la GIZ au Niger, au Mali, au Bénin et au Honduras en tant que consultante, cheffe de projet et enfin en tant que directrice nationale.

Au Bénin, elle a été responsable du programme «Projet de Gestion des Terroirs et des Ressources Naturelles» (PGTRN) de 1998 à 2004. Depuis 2015, avec la mise en œuvre de l'initiative spéciale «Un monde sans faim», elle a pu à nouveau suivre de très près les évolutions du développement rural au Bénin et ailleurs.

Quels sont vos souvenirs de votre séjour au Bénin ?

CWM : Le temps passé au Bénin a été très marquant pour moi, car l'approche du projet était innovante à différents niveaux. Le PGTRN a travaillé dans six zones agroécologiques. Cela a permis à l'équipe du projet, composée de quatre experts techniques* béninois, de deux experts financiers, de l'équipe d'appui béninoise et de moi-même, d'expérimenter des solutions de gestion durable des Ressources Naturelles adaptées aux différentes zones agroécologiques, mais aussi aux conditions socio-culturelles, et de les mettre en œuvre à plus grande échelle.

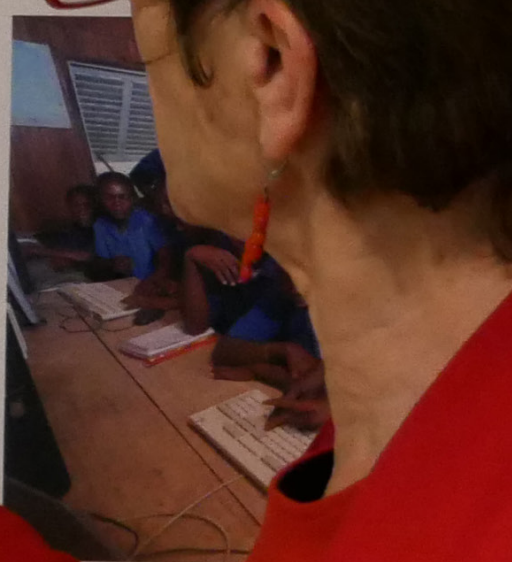
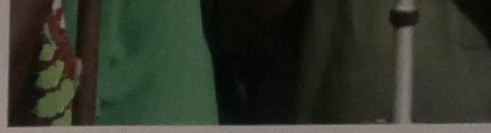
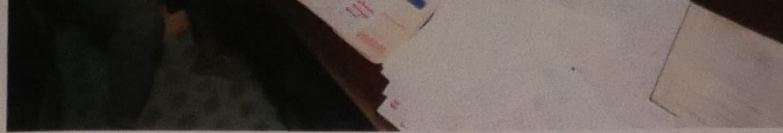
C'est ainsi que j'ai découvert le Bénin, du sud de la région Atlantique jusqu'à Boukoubé et Sinendé au nord, en passant par Ouessé et Ouaké.

Les innovations de l'époque sont aujourd'hui très actuelles et ont été discutées lors des importantes conférences internationales sur le climat à Montréal (COP15) et en Égypte (COP27) en tant que partie importante des approches de solution dans la lutte contre le changement

climatique et l'érosion de la biodiversité mondiale. En bref, les solutions proposées à l'époque font toujours partie des solutions actuelles pour surmonter la crise mondiale de la faim et de l'alimentation.

L'Agriculture sortira comme pôle prioritaire au Bénin en 2023. Même s'il est difficile de résumer plusieurs décennies en quelques mots : Quels sont, selon vous, les principaux résultats et développements qui ont marqué la coopération technique entre le Bénin et l'Allemagne dans le domaine de l'agriculture et du développement rural ?

CWM : Je pourrais répondre à cette question par une longue liste de mesures et d'activités qui concernent la production





agricole, la recherche agricole, la transformation, l'élevage, y compris l'amélioration des pâturages, la sécurité alimentaire, en passant par les thèmes de la forêt et de l'eau, jusqu'au conseil politique. Je n'aurais certainement pas réussi à être exhaustive. C'est pourquoi j'aimerais plutôt me référer à des thèmes méthodologiques et à des processus de changement qui s'étendent de manière transversale sur tous les projets de manière transversale.

Tout d'abord, l'approche multi-niveaux et la collaboration avec un large éventail d'acteurs, c'est-à-dire du niveau des groupes cibles à la politique agricole et à la législation.

Vient ensuite le développement des compétences à tous les niveaux, des agriculteurs aux représentants du gouvernement en passant par les petits entrepreneurs* et les acteurs communaux.

L'orientation vers les résultats ainsi que l'apprentissage et l'adaptation continue grâce à l'observation des résultats en font également partie.

Et enfin, l'orientation continue sur le genre, depuis les projets séparés de promotion des femmes dans les années 80 jusqu'aux approches de transformation du genre aujourd'hui, avec un renforcement explicite du rôle, des droits et de l'accès aux ressources pour les femmes.

Vous avez mentionné l'approche à plusieurs niveaux. Pourriez-vous l'expliquer un peu ?

CWM : L'approche à trois niveaux est caractéristique du travail de la GIZ. Elle commence par l'orientation de la mise en œuvre au niveau des groupes cibles avec une adaptation continue des approches. Je me souviens par exemple encore du projet CARDER Atlantique, des grands projets dans le domaine forestier - Lamawald et ONAB, des projets dans la région prioritaire de l'Atacora - PPEA, PAVICO et Parc national de la Pendjari, et bien sûr du PGTRN.

Depuis 2015, les pays de l'initiative «Un monde sans faim» (SEWOH) travaillent dans un large éventail de domaines allant de la réhabilitation des sols, la sécurité alimentaire, les innovations agricoles, le financement agricole, les organisations paysannes, l'emploi des jeunes jusqu'aux questions de droit foncier, de manière très proche des groupes cibles, orientée vers les résultats et décentralisée.

Le deuxième niveau se caractérise par une collaboration avec un large éventail d'acteurs au niveau des communes et des districts. La collaboration avec des structures décentralisées nouvellement établies, surtout avec les communes, et la mise en œuvre par le biais d'ONG et d'entreprises de conseil locales ont été pour moi une expérience très intéressante. Le PGTRN a collaboré de manière



intensive avec six ONG et Bureaux d'Études et a soutenu leur développement organisationnel. Les six organisations existent encore aujourd'hui, c'est-à-dire 20 ans plus tard, elles travaillent dans le contexte du développement rural.

Un beau résultat de la durabilité structurelle. La collaboration avec les organisations paysannes et les groupements de femmes a également été très importante pour la durabilité. J'ai par exemple été très heureuse de faire un voyage à Boukoumbé en 2017, c'est-à-dire 13 ans après la fin du projet, et de voir dans les villages que les groupements sont toujours actifs et que les mesures se poursuivent même sans le soutien d'un projet. Les mesures de lutte contre l'érosion sur les

versants, l'agroforesterie, les troupeaux améliorés pour les femmes, etc. étaient clairement perceptibles dans le paysage et dans les villages.

Ce que j'ai également pu observer de manière explicite, c'est que les services décentralisés des communes se sont encore renforcés et que celles-ci se sont ainsi rapprochées des citoyens. Dans le domaine du droit foncier en particulier, il est très important de faire enregistrer les changements en temps réel, que ce soit par héritage ou par vente. Cela ne peut se faire que par la proximité des services communaux.

La recherche agricole a également joué un rôle important dans la mise en œuvre du PGTRN et son

importance ne cesse de croître en raison des effets du changement climatique et des changements rapides auxquels les agriculteurs sont confrontés et pour lesquels des solutions doivent être trouvées afin de renforcer leur résilience.

Le secteur privé est également un acteur de plus en plus important, par exemple dans la transformation des produits agricoles pour le marché national mais aussi international. Les projets relatifs aux chaînes de valeur de la noix de cajou et du karité en sont d'excellents exemples.

Je citerai enfin le troisième niveau pour en souligner l'importance. Le niveau politique, jusqu'aux processus législatifs, est indispensable à la durabilité

et au changement d'échelle. Un exemple que je voudrais citer ici est le Plan Foncier Rural (PFR). Sa première version a été élaborée avec l'appui du PGTRN, rendu possible par un cofinancement de l'Agence Française de Développement (AFD), et a été adoptée en 2004. De 1998 à 2004, les premiers titres fonciers ont été attribués. Il y a eu une adaptation continue au fil des années. En 2017, la dernière version du PFR a été publiée. Nous savons tous que l'accès à la terre est l'un des facteurs les plus importants pour gérer les ressources de manière durable. Dans le même temps, le secteur foncier est extrêmement dynamique et se caractérise au Bénin par une superposition de droits traditionnels et modernes ainsi que par différents systèmes

d'exploitation allant de l'élevage transhumant à l'agriculture intensive. L'accès des femmes est particulièrement difficile. Bien que les femmes assument une part très importante de la production agricole et de l'alimentation de la famille, leur droit d'être propriétaire terrien reste difficile à obtenir. Un suivi étroit des effets et une adaptation continue représentent donc une tâche immense qui prendra encore des années.

Quelles sont vos principales conclusions et vos souhaits pour l'avenir de l'agriculture au Bénin ?

CWM : La situation évolue à une vitesse fulgurante dans le monde entier. Les méthodes et les modes de production agricole qui ont bien fonctionné au cours des années et des décennies passées sont de plus en plus ébranlés.

La pression sur les ressources naturelles et les moyens de subsistance n'a cessé de croître. Au Bénin, cela est particulièrement visible à travers le recul des forêts et des arbres, qui étaient encore répandus et beaucoup plus visibles au début des années 2000 qu'aujourd'hui. La formule de l'augmentation de la production par l'extension des surfaces n'est plus réaliste depuis longtemps.

L'intensification de l'agriculture s'est insidieusement accompagnée



d'une forte dégradation des sols. Le fait est que les rendements en baisse ne peuvent plus être compensés par une utilisation accrue d'engrais. Les problèmes d'érosion, la baisse de la fertilité des sols, les rendements de plus en plus faibles, les conflits de surface et d'utilisation, etc. se transforment de plus en plus en une spirale descendante. De plus, nous vivons aujourd'hui une période de crises multiples.

Ce qui est fatal, c'est que les crises se superposent et se renforcent mutuellement. Pour le Bénin, je vois surtout :

- les effets de COVID-19 sur l'économie et le renchérissement des intrants agricoles dû à la crise ukrainienne ;
- l'impact du changement climatique, qui entraîne une forte insécurité alimentaire, a un impact important sur les revenus des populations rurales et augmente constamment la pression sur les ressources naturelles ;
- les conflits et la situation sécuritaire dans certaines parties du pays, qui font que l'activité économique normale et la sécurité alimentaire de la population rurale sont de plus en plus menacées.

Cette situation globale implique que les solutions et les approches qui ont été testées dans le passé et qui ont donné de bons résultats ne fonctionnent plus aujourd'hui dans de nombreuses régions. Se concentrer sur l'augmentation de la production, l'accroissement des revenus des familles

de petits paysans et la transformation des produits ne suffit pas.

Des approches globales et systémiques sont nécessaires pour que la transformation des systèmes agricoles et alimentaires soit durable sur le plan économique, social et écologique - c'est-à-dire dans les limites de la planète. C'est une tâche immense. Une bonne gouvernance aux niveaux local, décentralisé et national ainsi qu'une adaptation continue sont également importantes. La bonne nouvelle, c'est que la coopération bénino-allemande s'est constamment renouvelée au fil des décennies et qu'elle a travaillé sur de nombreux éléments qui font aujourd'hui encore partie de la solution.

Si vous jetez un regard rétrospectif sur les changements intervenus dans la coopération au développement au sens large, jusqu'à aujourd'hui, qu'est-ce qui a le plus changé - selon vous - au cours des dernières années ?

CWM : J'ai déjà évoqué les crises qui se superposent et la rapidité des changements.

Mais permettez-moi également d'évoquer les aspects positifs. L'appropriation par les acteurs

dans les pays et le dialogue d'égal à égal sont pour moi des facteurs importants. L'engagement dans le contexte des accords internationaux, tels que les Objectifs de développement durable (ODD), les accords sur le climat ou encore les voies nationales dans le cadre du Sommet des systèmes alimentaires des Nations Unies (UNFSS) constituent un cadre commun qui offre une bonne base pour la coopération d'égal à égal et la coordination des différents donateurs dans les pays. Une base qui, à mon avis, pourrait être utilisée bien davantage.

Je suis également très heureuse de constater que, ces dernières années, la population jeune des campagnes est davantage impliquée. Ils représentent l'avenir et sans la création de possibilités d'emploi attrayantes pour ce groupe dans l'agriculture ou dans d'autres secteurs, la production de denrées alimentaires du champ à l'assiette ne pourra pas être garantie.

Et bien sûr, il est important de mentionner ici la numérisation. Lorsque j'étais au Bénin, il n'y avait pas encore de téléphones portables dans les villages, mais aujourd'hui, ils sont très répandus et on ne peut plus s'en passer. Cela donne de toutes autres possibilités de transparence, d'innovation et d'organisation de l'apprentissage et de la diffusion de l'information.

Mais il faut aussi être prudent, car cela peut aussi désavantager des groupes qui n'ont pas de téléphone

portable ou pas suffisamment accès à Internet, par exemple les femmes. Conformément à la devise «Leave no one behind» (ne laisser personne derrière), il convient donc d'évaluer soigneusement comment et dans quel contexte la numérisation apporte des avantages et des gains d'efficacité.

Y a-t-il eu une phase de «projectitis» (multitude de projets travaillant de façon autonome) dans la coopération au développement au Bénin, au cours de laquelle de nombreux projets ont vu le jour, qui ont ensuite travaillé de manière plus ou moins indépendante ? Si oui, comment cette phase a-t-elle été surmontée ? Et y a-t-il une cohérence, un arc que la coopération technique allemande a tracé dans le domaine de l'agriculture et développement rural au Bénin, des débuts à aujourd'hui ?

CWM : D'aussi loin que je me souviens, il y a toujours eu beaucoup de projets de développement rural au Bénin. Par le passé, on a observé que ces projets travaillaient en grande partie de manière autonome et isolée, pour ainsi dire dans

leurs propres silos. Durant cette période, un projet était alors souvent désigné comme le «projet allemand». Dans ce cas, le terme «projectitis» est tout à fait approprié.

Un processus d'apprentissage a eu lieu à cet égard dans le monde entier et au Bénin également. La programmation, qui a commencé vers 2008 dans la coopération allemande, a déjà conduit à des améliorations, à des accords et à des actions réciproques ainsi qu'à un apprentissage commun dans le secteur agricole. Néanmoins, cela demande un effort continu.

Cela est devenu évident, par exemple, lorsque l'initiative spéciale SEWOH est devenue opérationnelle en 2015 et que les projets phares ont été établis au Bénin. Les projets de la première génération Centres d'innovation verte, Réhabilitation des sols, Amélioration de la sécurité alimentaire et de la résilience ont d'abord agi de manière relativement autonome et peu intégrée dans les projets bilatéraux. Cette situation ne s'est améliorée que progressivement, notamment grâce à la mise en place d'une coordination du cluster, le «Secteur Vert», qui travaille également en étroite collaboration avec les partenaires gouvernementaux béninois.

Cela montre que la coopération et les liens étroits sont essentiels et nécessitent des efforts continus.

Y a-t-il eu des expériences et des approches qui n'ont pas répondu aux attentes ? En

d'autres termes, où la coopération au développement a-t-elle elle-même commis des erreurs et qu'a-t-elle amélioré par la suite ?

CWM : Oui, bien sûr, il y a eu des erreurs et des approches qui n'ont pas répondu aux attentes. Dans la coopération au développement, il s'agit à mon avis d'innovations. Parfois, celles-ci sont transférées d'autres régions où elles ont bien fonctionné, parfois elles sont élaborées spécifiquement pour une situation donnée.

La recherche sur l'impact part du principe que 80% des innovations ne fonctionnent pas. Mon expérience m'a montrée que le transfert de l'innovation d'une région à l'autre n'est généralement pas possible à l'échelle 1:1 et qu'une adaptation aux conditions agroécologiques et socioculturelles locales est toujours nécessaire.

Je constate également que les mesures mises en œuvre rapidement et sans une participation intensive de la population et des acteurs locaux, ne sont souvent pas durables. Les exemples sont nombreux au Bénin : petits marchés couverts dans des endroits non choisis par la population, mesures d'infrastructure pour la protection contre l'érosion dont la responsabilité de l'entretien continu n'a pas été clarifiée, mesures pour les femmes dont les hommes n'ont pas été informés de la décision, projets de reboisement dont la protection des plants contre les feux de brousse ou l'utilisation ultérieure du bois n'ont pas été définies, etc.

Les enseignements tirés sont que la participation de tous les acteurs impliqués et les approches systémiques sont très importantes. Le facteur temps est également déterminant. Les changements de comportement prennent du temps et ne peuvent pas être imposés. J'ai déjà abordé le thème de l'appropriation, mais je voudrais le souligner à nouveau ici.

Dans l'idéal, les acteurs de la coopération au développement ne devraient-ils pas être sollicités et entraînés par les partenaires locaux, au lieu que les acteurs de la coopération au développement, dans leur prétention à une transformation, tentent d'inciter les partenaires à changer ?

CWM : Je suis tout à fait d'accord sur ce point. Comme je l'ai dit, je pense que dans un monde globalisé, la transformation est une responsabilité partagée. L'appropriation par les pays et les acteurs du Sud est pour moi très importante et constitue un élément fondamental de la durabilité. Nous nous retrouvons

parfois dans des situations difficiles et des dilemmes. Je peux l'illustrer brièvement par l'exemple du PGTRN.

Au début du projet, ni les agriculteurs ni le gouvernement béninois ne plaçaient la gestion durable des ressources naturelles au premier plan. Ils avaient de toutes autres attentes et voulaient avoir accès à l'eau, aux intrants, à l'infrastructure et aux centres de santé, etc. Autrement dit, il s'agissait plutôt de *hard facts* et d'infrastructures et non d'un processus impliquant une forte participation personnelle en temps et aussi en ressources propres.

Au fur et à mesure de la mise en œuvre et de l'observation des effets, les choses ont changé. Les agriculteurs et agricultrices ont pu évaluer eux-mêmes, dans le cadre de l'auto-évaluation, les changements que la planification de l'utilisation des terres et la mise en œuvre des mesures leur ont apportés. L'attribution de titres fonciers a certainement aussi été un facteur important.

Une visite dans la région de l'Atacora avec mon collègue béninois Sylvestre Fandohan et des représentants* sélectionnés de l'ONG en 2017, soit 13 ans plus tard, a montré que la population continue à appliquer les mesures. Le témoignage du chef de terre d'une communauté villageoise de l'époque était le suivant : «Nous allons bien parce que nous continuons les mesures. Malgré des précipitations variables, nous avons de bonnes récoltes parce que les mesures de lutte

contre l'érosion retiennent l'eau et que nos sols sont bons. Nous pouvons vendre les excédents. Mes fils sont restés ici. J'ai pu leur acheter une moto et mes filles sont allées à l'école. L'aînée vient de terminer un apprentissage de couturière et aura ses propres revenus».

Pour revenir à la question : Le projet a accompagné à l'époque un processus de changement qui, au début, a été vu d'un œil critique par différentes parties prenantes, mais qui était néanmoins absolument judicieux dans une perspective de durabilité.

En 2017, le gouvernement béninois a d'ailleurs intégré dans la politique agricole du pays les méthodes de gestion durable des sols et d'agroforesterie expérimentées et documentées par le PGTRN. Donc là aussi - certes avec un peu de retard - un bon ancrage durable et donc une opportunité de passage à l'échelle.

Des mesures d'impact récentes montrent qu'en appliquant les méthodes de gestion durable des sols, les rendements du maïs ont augmenté de 62%, ceux du manioc de 38%, ceux de l'igname de 46% et ceux du coton de 85%. Cela contribue clairement à la réduction de la pauvreté (ODD 1) et de la faim (ODD 2), ainsi qu'à la lutte contre les effets du changement climatique (ODD 13), pour n'en citer que quelques-uns.

Selon vous, dans quelle direction la coopération au

développement elle-même devrait-elle évoluer pour répondre à l'exigence d'une efficacité et d'une durabilité maximales ? En bref, à quoi ressemblera selon vous la coopération au développement de demain ?

CWM : L'appropriation par les pays ou les régions concernés est à mon avis garantie par le fait qu'ils participent aux processus internationaux et émettent également leurs engagements nationaux dans ce contexte. Le Bénin a formulé les contributions nationales aux ODD, aux conférences sur le climat dans le cadre des négociations de la Climate Change Conférence (COP), au Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et à la conférence sur la biodiversité, et a établi des planifications nationales. La direction et l'orientation de base commune sont ainsi définies, de même que, à mon avis également celle de la coopération au développement.

Je considère que notre rôle est de soutenir les gouvernements, si nécessaire, dans l'élaboration des conditions-cadres et dans la mise en œuvre des mesures

qui favorisent la réalisation des objectifs. La mise en place des bonnes incitations, le développement des capacités à tous les niveaux, l'observation continue des effets, les boucles d'apprentissage et, le cas échéant, les ajustements sont importants pour trouver et établir des solutions dans l'esprit du développement durable. Dans ce contexte, la médiation et l'action entre les niveaux - du niveau des groupes cibles au gouvernement en passant par les acteurs décentralisés - constituent un champ d'action important pour la coopération technique.

Votre mot de fin et votre souhait pour l'avenir du secteur agricole au Bénin, dans lequel la coopération bénino-allemande a travaillé ensemble depuis près de 60 ans.

CWM : Je souhaite vivement qu'au Bénin, la transformation des systèmes agroalimentaires réussisse et que tous les acteurs - jeunes et vieux, femmes et hommes, organisations paysannes et services publics, société civile et économie privée dans les zones rurales - contribuent ensemble à l'amélioration des conditions

de vie dans les zones rurales. Tout cela, bien sûr, en préservant les ressources naturelles et en respectant les limites de la planète.

Les femmes en milieu rural sont au centre de mes préoccupations, car elles jouent un rôle extrêmement important dans la production, la transformation et la décision «qui mange quoi et quand» et assument souvent la responsabilité principale de l'alimentation et du développement des enfants.

Les expériences faites au Bénin - mais aussi dans le monde entier - m'ont montré que les femmes jouent un rôle central dans de nombreuses activités dans les zones rurales.

Je souhaite que les femmes ne se contentent pas de participer aux activités, mais qu'elles prennent de plus en plus une part active aux décisions, qu'elles aient accès aux ressources, qu'elles soient dûment représentées lors des décisions et qu'elles occupent également des postes décisionnels. Il s'agit ici d'une bonne cohabitation équilibrée, c'est la seule façon de réussir la transformation ici aussi.

Je trace

Je trace
A l'infini, je trace
Je trace dans la nuit
Je trace
Sans route ni palace
Je trace à l'infini

Et ma route s'efface
Et mon troupeau se lasse
En créant la préface
D'un sillon qui s'ennuie

Sans cage et sans prison
La route est mon amie
Sans argent sans maison
Je laisse la ville à l'horizon

Et ma route s'efface
Et mon troupeau se lasse
En créant la préface
D'un sillon qui s'oublie

On me demande souvent
Comment vivre sans abri ?
J'comprends pas la question
Mais j'sais que j'ai raison

Et ma route s'efface
Et mon troupeau se lasse
En créant la préface
D'un sillon qu'on oublie

Par la forêt je passe
Sans un mot sans un bruit
Sans peur sans conflit
Je vais puiser de l'eau
Un étrange style de vie
Qui dérange parfois
Car vivre sans logis
Ça créer des jalousies
Des prairies on me chasse
Des pâturages aussi
Passer c'est interdit !

Et ma route s'efface
Et mon troupeau se lasse
En créant la préface
D'un sillon qui s'enfuit

De ma vie sans abri
Il reste la carcasse
Pourtant, je vous avais bien dit :
« Laissez-moi vivre ici » ! ...

Et ma route s'efface
Et mon troupeau se lasse
En créant les carcasses
D'un troupeau qui s'enfuit

Sans moi y'a plus de trace
Sans moi plus de vie
L'héritage est parti
L'héritage est parti

Bruno Oheix



1.4 Interview :

M. Sylvestre FANDOHAN

Actuellement Conseiller Technique au Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Monsieur Sylvestre Fandohan est un vétérinaire du Secteur de l'agriculture dans lequel il a fait un parcours professionnel exceptionnel.

Appelé à faire valoir ses droits à la retraite depuis quelques années, l'homme a été rappelé par l'actuel Ministre béninois de l'Agriculture en qualité de Conseiller au regard de ses riches expériences et connaissances. Au cœur des nombreux projets de la Coopération technique allemande au Bénin pour avoir été soit concepteur ou Coordonnateur, Monsieur Fandohan nous fait dans cet entretien à bâtons rompus, un survol historique de la coopération allemande dans le secteur vert, de ses débuts à nos jours.



Les activités de la coopération allemande au développement dans le secteur agricole remontent aux années 1960. Pouvez-vous nous donner un bref aperçu des principales réalisations et des résultats de

la coopération technique allemande au développement dans ce secteur ?

M. Fandohan : Je vais prendre deux exemples qui remontent aux années 1980 avec en particulier deux projets qui ont laissé beaucoup de traces et qui sont surtout caractérisés par leur durée. C'est l'engagement de la coopération technique allemande dans l'économie

du bois ; l'ONAB (Office National du Bois) est née dans la même période et a vécu jusqu'en 2022 avant que l'État ne décide de la transformer en société (SONAB).

Avec une interruption dans les années 2001/2002, la production de teck a été encouragée. Durant cette période, l'État et la GTZ ont discuté de la privatisation de la branche industrielle de la filière bois, qui se trouvait à Saclo, un arrondissement de Bohicon. A Saclo, les grumes étaient transformées



et préparées pour l'exportation. Une partie du bois était également destinée au marché béninois. L'État n'était pas pressé, mais la GTZ voulait accélérer la mise en œuvre de la privatisation.

Si vous allez dans la forêt classée de la Lama, il y a plus de deux mille hectares qui sont conservés. Aujourd'hui c'est le témoin de la forêt naturelle originelle. C'est grâce aux allemands que cette ressource est conservée.

Nous avons réalisé des plantations de teck dans les années 1940 – 1949 ; mais personne ne savait qu'on pouvait

faire des meubles avec des tecks. On savait seulement exploiter les poteaux mais scier et transformer en bois d'œuvre - c'est cette mission forestière allemande qui est venue apprendre aux Béninois le savoir-faire. Et d'ailleurs il y avait une menuiserie installée dans l'enceinte de l'ONAB à Cotonou pour former des menuisiers pour la transformation des bois de teck. Ils ont été des centaines à être formés sur place. La branche industrielle de l'unité de Saclo abritait la chaîne de transformation de quelques produits ; des pièces exportées ensuite sur le marché au niveau international.

Un jour, la coopération a décidé d'organiser un survol par avion de la zone de la forêt. C'est là qu'on a découvert que les Hôli (peuples de la région) étaient à l'intérieur de la forêt. Ils y vivaient et cultivaient du maïs. Il y a eu des concertations entre tous les acteurs : les populations autochtones, la sous-préfecture et le Président Mathieu Kerekou. La coopération allemande a exigé des actions pour conserver ce noyau central sinon la coopération prendrait fin. Et le président, étant lui-même un amoureux de la nature, a accompagné. Pendant longtemps il y a eu un contingent militaro-forestier pour sécuriser le domaine contre les fraudes du bois.

Pendant ce temps il a été développé l'approche participative. C'est avec la participation active des populations que les différents plans d'aménagement ont été élaborés à partir de 1996. Je n'ai



connu aucune coopération – ni Belge, ni Française, ni Suisse - qui ait duré aussi longtemps.

Le deuxième exemple qui a carrément franchi les frontières et qui s'est propagé dans toute l'Afrique de l'Ouest et du centre, c'est la promotion de l'élevage d'aulacodes communément appelés « Agouti ». Un animal qui ressemble à un rat et qui a été apprivoisé pour la première fois au Bénin. C'était un projet qui a commencé en 1983 au Bénin et a abouti à un projet régional en 2003 – ce qui fait 20 ans.

Aujourd'hui, si vous allez au Gabon il y a le conseil agricole qui assure la promotion de l'aulacodiculture. J'ai également des collègues qui ont été responsables de ce projet, dont le Professeur Guy Apollinaire Mensah. Il était le premier à commencer la promotion de l'aulacodiculture et avec le temps, cela s'est propagé sur le plan international. Si vous effectuez des recherches sur Internet, vous constaterez que l'aulacodiculture ne concerne pas uniquement le Bénin. Mais pour les animaux d'élevage de bases, tous les pays s'approvisionnent jusqu'à ce jour au Bénin. Il y a des paysans, des promoteurs privés qui sont devenus des spécialistes en matière d'aulacodiculture ; et les gens viennent acheter les mâles et les femelles chez eux. Grâce à l'accompagnement de la coopération allemande, cet animal sauvage a été domestiqué au Bénin.

Je cite ces deux exemples qui caractérisent l'inscription des interventions de la coopération technique allemande dans la durée. J'ai travaillé avec le PNUD pendant 10 ans, mais quand vous évaluez un projet et qu'on dit c'est très bien, on le remplace par un autre projet. La coopération allemande ne fonctionne pas comme ça : c'est des phases. Au cours de la deuxième phase, en plus de consolider l'existant, on peut ajouter une nouvelle composante.

C'est ce qui a été fait avec le PCGRN (Projet de Conservation et Gestion des Ressources Naturelles). Ce projet a commencé en 2004. A la fin de la première phase en 2007, on a reformulé le PCGRN. Nous avons 6 composantes car le programme est né de la fusion de plusieurs projets qui intervenaient dans la gestion des aires protégées.

Dès la deuxième phase en 2007, les 6 composantes en sont devenues une seule et une seconde a été ajoutée : *la promotion des chaînes de valeur*. Ce que le Ministère de l'agriculture fait aujourd'hui, la mise en place des compétences en matière de promotion d'une filière et de ses chaînes de valeur, c'est la coopération allemande qui a développé des formations pour le public et le privé à partir de 2007. Ça a contribué à élaborer le premier document de promotion de la filière Anacarde et celui de la filière riz en juin 2008. Et tous les documents de politique et des stratégies s'approprient



ces acquis et les enrichissent depuis 2007 jusqu'à aujourd'hui. Donc les traces sont là et on ne peut que s'en réjouir.

Dans ce contexte, peut-on également citer la protection du Parc Pendjari et du Parc W ?

M. Fandohan : Bonne question, parce qu'en 1992 la coopération technique allemande, l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale et le PNUD, se sont mis ensemble pour accompagner le volet conservation de la diversité biologique au niveau des parcs nationaux : la Pendjari et le Parc W. C'était à travers un projet appelé PGRN (Projet de Gestion des Ressources Naturelles). C'est à la suite de cette intervention, qui s'est achevée en 1998, que la Banque Mondiale s'est retirée en laissant la coopération allemande et l'AFD.





Les Français ont accepté de continuer à appuyer le volet sécurisation foncière rurale à travers l'élaboration des plans fonciers ruraux et la coopération technique allemande coordonne l'ensemble des interventions qui incluait la gestion des terroirs. C'est une approche de développement rural intégrée au niveau villageois. On réfléchit dans une démarche très holistique avec les différentes parties et usagers, comme pêcheurs, éleveurs, producteurs, pour décider de la façon d'affecter l'espace aux différentes utilisations pour assurer la durabilité. Quand nous avons quitté le projet de gestion des ressources naturelles, nous sommes allés à la gestion des terroirs et des ressources naturelles.

Par rapport à votre question, l'appui aux parcs nationaux et aux aires protégées a commencé en 1992 jusqu'en 1998. Il a existé un second projet appelé Parc Pendjari. En 1996, a été créé le Centre National de gestion des réserves de faune (CENAGREF) puis le programme s'est prolongé avec le projet Pendjari. Il est devenu un volet de ProAgri et continue aujourd'hui de façon autonome et au niveau régional.

Il y a un autre produit phare de la coopération allemande : Le parc W. Cet écosystème est partagé entre trois pays, Niger, Burkina Faso et Bénin. Progressivement il y a eu des échanges entre les administrations des trois pays.. Progressivement nous aurons aussi les guichets au Burkina et au Niger pour le fond fiduciaire géré par la Fondation des Savanes Ouest-Africaines (FSAO).

Ceci n'existe nulle part en Afrique actuellement et c'est un autre produit phare d'actualité.

Quelle est votre conclusion et bien sûr votre souhait pour l'avenir de l'agriculture au Bénin avec un œil sur la coopération allemande ?

M. Fandohan : En tant que coordinateur national, j'ai participé à la mise en place de nombreux projets, presque tous les projets, et j'ai contribué à leur réalisation.

Lorsque nous avons reçu la lettre du ministère des Affaires étrangères dans laquelle le gouvernement demandait à la coopération allemande de quitter le secteur agricole pour la formation professionnelle et l'appui au secteur privé, j'étais triste. La coopération allemande au développement et son personnel ont soutenu et influencé politiquement et stratégiquement la majeure partie de ce qui se passe dans le secteur agricole.

Nous sommes en tout trois conseillers politiques au ministère. Mes deux collègues et moi, nous allons dans des groupes thématiques et nous apportons notre contribution. Si vous regardez le plan stratégique pour le développement du secteur agricole, vous verrez qu'il s'agit quasiment du contenu de nos projets. Actuellement, nous réfléchissons par exemple à la manière dont le travail de protection et restauration des



sols pourrait être continué. Il en va de même pour la promotion des chaînes de valeur agricole. Ce sont des débats que j'ai régulièrement, et je suis en train d'amener les gens à réfléchir à ces considérations. Il faut ici une équipe qui réfléchisse à de nouvelles dynamiques et qui s'efforcent sérieusement de reprendre l'héritage du Secteur Vert et de le poursuivre ou de l'adapter aux nouvelles circonstances.

Si vous comptez aujourd'hui le nombre de projets par rapport aux autres, la coopération technique allemande est la plus importante. Sans les projets du « Secteur Vert » les gens seront en quelque sorte orphelins. Je le regrette. Car l'intervention qui sera axée sur la formation professionnelle et agricole n'existera plus en ce qui concerne la vulgarisation agricole.

Comment peut-on prendre ces mots en souhait ?

M. Fandohan : Je ne veux pas formuler un souhait qui sera vain, je suis déjà heureux que l'arrêt du pôle prioritaire agriculture ne signe pas l'arrêt de la coopération allemande dans le secteur agricole, parce que ça va se retrouver par rapport à l'accompagnement en matière de formation professionnelle et d'appui au secteur privé. Mais tout ce qui concerne l'accompagnement matériel, le conseil agricole, la structuration des acteurs, il y aura un gros manque et je le regrette.

L'Etat a demandé à la coopération allemande de sortir de l'agriculture pour venir l'accompagner dans la formation professionnelle et l'appui au secteur privé. Ce qui est certain c'est que même en s'engageant dans ces deux domaines, la coopération allemande ne s'éloignera pas de l'agriculture. Si vous prenez les trois piliers de l'économie béninoise, vous allez voir le coton, le port et la production de l'anacarde - deux produits du secteur agricole sur les trois piliers.

Quand vous regardez le tissu industriel béninois sur le plan entrepreneurial, quel est le volet qui est le plus porteur pour donner des cours théoriques aux gens et leur permettre d'aller se former par la pratique ? C'est bien l'agriculture, c'est l'agro-industrie qui est en train de se développer. D'ailleurs le gouvernement lui-même s'est embarqué pour construire plus d'une trentaine de lycées agricoles.

Donc l'appui aux volets formation professionnelle et secteur privé ne va pas se détacher du secteur agricole. On peut donc dire que sur le plan politique et stratégique d'intervention, la coopération allemande sort du secteur agricole, mais elle y retourne à travers la formation professionnelle et l'appui au secteur privé. On reste dans le même secteur mais l'approche change.





2^{ème} partie

**UN BÉNIN
SANS F(A)IN**

/2.1

Rappel du contexte

/2.2

Produire

/2.3

Commercialiser

/2.4

Transformer

/2.5

Protéger

/2.6

Savoir

/2.7

Organiser

2.1 Rappel du contexte

L'Initiative SEWOH

Le portefeuille de la Coopération Technique Allemande au Bénin s'est agrandi à partir de 2015, avec une quinzaine de projets dans le secteur du développement rural dans le sens large sous le financement du Ministère de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

Pour mieux comprendre cette croissance, il vaut la peine de s'intéresser d'un peu plus près à ce qui est devenu communément connu sous l'abréviation SEWOH¹ (« Initiative Spéciale Un Monde Sans Faim »). Celle-ci a été lancée en 2014 par le Dr Gerd Müller, ancien ministre fédéral du BMZ. Avec son ministère, il avait décidé de faire avancer de manière décisive un défi mondial, à savoir la réalisation de l'ODD 2 (« zéro faim ») et d'investir à cet effet 1,5 milliard d'euros par an dans le monde entier. Au début, cela correspondait à un cinquième du budget de son ministère, faisant ainsi de l'Allemagne le deuxième plus grand donateur au monde dans ce domaine.

Les projets de l'initiative SEWOH interviennent sur les causes structurelles de la faim et de la pauvreté. Ils encouragent un développement rural qui aide à préserver les bases d'existence naturelles des populations et augmente leur résilience aux conséquences du changement climatique et des crises.

Développer les connaissances, mettre des innovations en pratique et renforcer la responsabilité individuelle sont des objectifs centraux de l'initiative spéciale. En s'appuyant sur une agriculture durable, les projets aident

les populations à sortir de la sous-alimentation et de la malnutrition et font augmenter la prospérité en milieu rural, surtout en Afrique et au bénéfice des petit(e)s exploitant(e)s agricoles.

Naissance du « Secteur Vert »

Le Bénin a eu la grande chance de bénéficier dans une large mesure de cette initiative. Sur les huit projets présentés plus loin dans le livre, sept sont issus de l'initiative SEWOH. Le portefeuille qui s'est étoffé au cours des années qui ont suivi le lancement du SEWOH, a rendu nécessaire la mise en place d'une structure de coordination de l'ensemble de ces projets. D'où la naissance en 2018 du Secteur Vert de la GIZ au Bénin couvrant les projets dans les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (dont 7 projets SEWOH) ainsi que de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique. La plupart de ces projets étaient placés sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), quelques autres sous le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD).

Le « Secteur Vert » de la GIZ au Bénin était régi par une cellule de coordination composée de la Coordinatrice et deux conseillers techniques en plus d'un personnel d'appui. La mission de cette cellule était de :

- Assurer la représentation de la GIZ au Bénin dans le cadre des activités du Cluster et garantir l'entretien des relations externes et internes avec les différents

¹ Sonderinitiative Eine Welt ohne Hunger



- partenaires, acteurs, groupes et réseaux.
- Coordonner les activités dans le Secteur Vert pour plus de cohésion, de complémentarité et de synergies dans les interventions de la GIZ au Bénin.
- Capitaliser les acquis (pour les partenaires/bénéficiaires et pour la GIZ) sous une forme concertée, facilement accessible à tous les acteurs concernés, et d'une façon durable.
- Diffuser les résultats (et ceux de nos partenaires) dans des formats adaptés aux cibles (depuis les ministères jusqu'aux populations).

C'était en fin 2019, lors des négociations intergouvernementales entre le Bénin et l'Allemagne, que le Gouvernement du Bénin a souhaité une réorientation du pôle prioritaire agriculture vers la promotion de la formation professionnelle et du développement du secteur privé comme nouveau pôle de coopération. L'Allemagne a suivi ce souhait ce qui a entraîné une restructuration successive du portefeuille de la GIZ, au cours de laquelle certains projets du Secteur Vert ont pu être déplacés vers d'autres secteurs et d'autres ont dû se préparer à la fermeture. Dans l'ensemble, cela a conduit à un important processus de consolidation des projets du Secteur Vert jusqu'en 2023.

Transformation et consolidation

Le besoin commun ressenti par tous les projets du Secteur Vert était de documenter les résultats obtenus ainsi que les acquis phares identifiés, et de les transmettre aux partenaires du système permanent sous un même format. Ainsi et pour permettre une meilleure vue d'ensemble des réalisations des projets, chaque projet a élaboré et mis à la disposition de ses partenaires une « Stratégie de capitalisation » selon un modèle unifié. Dans ce sens, par capitalisation, nous comprenons un processus qui consiste à identifier, analyser, expliciter et modéliser le savoir et les bonnes

pratiques acquis lors d'une expérience de mise en œuvre d'un projet ou programme pour que d'autres puissent se les approprier, les utiliser et les adapter, ou ne pas reproduire les mêmes erreurs.

L'accent était mis ici sur les bonnes pratiques que nous appelons « acquis phares ». Par acquis-phare nous comprenons une pratique prometteuse pour laquelle il a été possible d'établir un effet positif significatif et démontrable/ observable sur l'un des résultats majeurs d'un projet. Il faut comprendre par « pratique prometteuse » tout outil, action, ou stratégie (ex. GDT, ABC, SME Business Loop), ayant été identifié comme une explication potentielle à l'atteinte d'au moins un des résultats majeurs par la structure et les acteurs clefs d'un projet. En d'autres termes, il s'agira d'une pratique pour laquelle on dispose de preuves documentées quant à sa capacité à atteindre, dans un contexte au moins, des résultats escomptés du projet.

D'autres facteurs importants étaient pris en compte, à savoir si la pratique a été (ou a montré son potentiel à être) reproduite ou mise en application dans des contextes différents, déployée ou maintenue au fil du temps. Une stratégie de capitalisation a été donc élaborée par chaque projet suivant un canevas bien défini et validé par les partenaires². Les étapes de l'approche méthodologique étaient :

- Définition d'un fil conducteur pour faciliter les échanges afin d'harmoniser le processus de capitalisation au niveau des projets du Secteur Vert.
- Elaboration d'un canevas harmonisé du rapport de capitalisation des résultats des projets.
- Elaboration d'une fiche technique regroupant les éléments importants et permettant de mieux définir les résultats majeurs et bonnes pratiques capitalisables des projets (« acquis phares »).
- Présentation et validation des acquis phares par les acteurs.
- Elaboration d'une stratégie de

² Les documents de tous ces stratégies se trouvent sur le webdocumentaire sur le site web du MAEP - agriculture.gouv.bj

communication pour la visibilité des résultats et acquis phares de l'ensemble des projets concernés.

De plus pour rendre plus visible ces différents acquis phares, les expériences éprouvées, une stratégie de communication a été élaborée. Il s'agissait de :

- La réalisation d'un film présentant le Secteur Vert dans sa globalité et quelques acquis phares des projets.
- L'édition de la présente publication retraçant l'histoire des plus de 50 ans de coopération de la GTZ/GIZ en agriculture et développement rural au Bénin.
- La réalisation d'une archive digitale sous forme de webdocumentaire sous servant de recueil de connaissances. Ce webdocumentaire se trouve sur le site web du MAEP.

Économique et du Développement (BMZ), mais certains projets avaient profité aussi d'un appui supplémentaire sous forme de co-financement de :

- L'Union Européen / DeSIRA³ pour le projet ProSOL.
- La Coopération Suisse (Direction du Développement et de la Coopération , DDC) pour le projet ProCIVA.

Brève présentation des derniers projets du Secteur Vert

Les récents projets du Secteur Vert placés sous la tutelle du MAEP et dont les résultats sont présentés dans de ce livre en particulier sont :

1. Promotion de l'Agriculture (ProAgri) ;
2. Protection et réhabilitation des sols (ProSOL); SEWOH.
3. Projet de Sécurité Alimentaire et Résilience (ProSAR); SEWOH.
4. Centre d'Innovations Vert pour le secteur Agroalimentaire (ProCIVA); SEWOH.
5. Projet de Politique Foncière et Rurale (ProPFR); SEWOH.
6. Projet de Financement Agricole (ProFinA); SEWOH.
7. Projet d'Appui-Conseil aux Politiques Agricoles (ProACPA) ; SEWOH.
8. Projet d'Infrastructure Qualité de la filière Soja (ProQUAL) ; SEWOH.

Tous ces projets étaient sous financement du Ministère fédéral allemand de la Coopération

³ Development of Smart Innovation through Research in Agriculture

Mélosophie peulh

Instrumental...

Pipo pipo
Pipo
Pipo
30 a 40 secondes

La mélodie qui sort de mon pipo
A le son du courage
Celui de te délivrer un message
Sans un mot et sans une image :

Instrumental...

Pipo pipo
Pipo
15 a 20 secondes

Eternité amour fraternité
Nous sommes tous de ma même nation
Eternité amour fraternité
Voilà notre maison :
Eternité amour fraternité
celle de l'humanité !

Instrumental...

Pipo pipo
Pipo
15 a 20 secondes

Ma mélodie
c'est celle de la vie
Elle me vient de la terre
Il n'y a pas de mystère
Quand nos droits à la terre
Sont sécurisés :
Y'a pas de place pour la misère

Instrumental...

Pipo pipo
Pipo
15 a 20 secondes

Voilà ma philosophie :
Pas besoin de pays ;
Pas besoin de patrie
Quand on a ma Mélosophie :
(sur l'air du pipo)

Un rocher une pierre
Sous un ciel étoilé
Un arbre un feuillage
Un air de liberté
Une marre un étang
Un lac un ruisseau
Un puit une rivière
Où se repose mon troupeau
Un air de liberté
Une pluie un nuage
Porté par les alizées
Le vent dans les arbres
Conduit sa mélopée
Un air de liberté
Une aire de repos
Parenthèse enchantée
Un rocher une pierre
Sous un ciel étoilé ...

Pipo
pipo

Voilà ma philosophie :
Pas besoin de pays ;
Pas besoin de patrie
Quand on a ma Mélodie :
(sur l'air du pipo)

Un rocher une pierre
Sous un ciel étoilé
Un arbre un feuillage
Un air de liberté
Une marre un étang
Un lac un ruisseau
Un puit une rivière
Où se repose mon troupeau
Un air de liberté
Une pluie un nuage
Porté par les alizées
Le vent dans les arbres
Conduit sa mélodie
Un air de liberté
Une aire de repos
Parenthèse enchantée
Un rocher une pierre
Sous un ciel étoilé ...

Bruno Oheix



Promotion de l'Agriculture (ProAgri)



AgriBusiness Cluster Karité, Riz, Soja



Smart Valley

Objectif :

Promotion des Chaînes de Valeur Riz, Soja, Karité et Anacarde

Volume financier :

29 Mrds F CFA pour 13 ans, dont 6 Mrds F CFA pour ProAgri4+ Contrepartie MAEP sous PIP

Durée :

ProAgri1 : 2011 – 2014

ProAgri2 : 2014 – 2017

ProAgri3 : 2017 – 2020

ProAgri4 : 10/2020 – 12/2023

Zones d'intervention :

18 Communes dans 04 départements : Collines, Borgou, Atacora et Donga

Principaux axes d'intervention :

- Output 1 : conseil politique et conseil aux directions centrales du MAEP pour la mise en œuvre des politiques agricoles.
- Output 2 : capitalisation pour la consolidation des outils promus et à transférer et digitalisation.
- Output 3 : actions sur le terrain pour la mise à échelle des approches éprouvées pour la promotion de filières.
- Output 4 : ouverture vers le domaine de la formation professionnelle à travers l'institutionnalisation de quelques profils de métiers liés au développement des Chaînes de Valeur Ajoutée (CVA) et une contribution à la mise en œuvre d'un plan de formation professionnelle duale pour les métiers sélectionnés.

Protection et réhabilitation des Sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSOL)



Démonstration technique de « demi-lunes » aux lycéens



Production de « Terra Preta »

Objectif :

Mises en œuvre à large échelle des approches de protection et de réhabilitation durables des sols au Bénin.

Volume financier :

18 Mrds F CFA dont 95 % BMZ et 5% UE

Durée :

03/2015 – 06/2024

Zone d'intervention :

629 villages des 18 communes sélectionnées dans les départements du Borgou, de l'Alibori, du Zou et des Collines.

Principaux axes d'intervention :

- Champs A : Mises en œuvre des mesures de protection des sols et de réhabilitation des sols dégradés dans les communes sélectionnées du Bénin avec des indicateurs définis.
- Champ B : Amélioration de l'ancrage politique et institutionnel de la protection et de la réhabilitation des sols au Bénin.
- Champ C : Mis en application des expériences d'apprentissage et les innovations en matière de protection et de réhabilitation des sols reçues au niveau national et international.

Sécurité Alimentaire et Résilience (ProSAR)



Promotion des jardins de case et PAPAs



Démonstration culinaire

Objectif :

Amélioration de la situation nutritionnelle et la résilience aux crises alimentaires des ménages en situation d'insécurité alimentaire, et en particulier des femmes en âge de procréer et des enfants en bas âge (6-23 mois).

Volume financier :

10 Mrds F CFA

Durée :

10/2014-12/2023

Zone d'intervention :

Département de l'Atacora dont 7 communes : Natitingou, Toucountouna, Tanguiéta, Péhonko, Kérou, Kouandé, Boukoumbé.

Principaux axes d'intervention :

- Champs A : Sensibilisation des Femmes en Âge de Procréer (FAP) sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN).
- Champ B : Renforcement de capacités des Services Déconcentrés de l'Etat (SDE).
- Champ C : Appui stratégique et organisationnel à l'organe opérationnel du Conseil de l'Alimentation et la Nutrition (le Secrétariat Permanent du CAN) pour une meilleure coordination multisectorielle de la nutrition au Bénin.

Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agroalimentaire (ProCIVA)



PME accompagnée sur le SME Loop



Formation de femmes sur FBS à Sinendé

Objectif :

Innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire pour améliorer les revenus des petits exploitants agricoles, l'emploi et l'approvisionnement régional en produits alimentaires

Volume financier :

21 Mrds F CFA dont 95 % BMZ et 5 % Coopération suisse

Durée :

10/2014-03/2024

Zone d'intervention :

62 communes dans 9 départements : Alibori, Borgou, Collines, Zou, Plateau, Couffo, Oueme, Atlantique et Littoral.

Principaux axes d'intervention :

- Composante 1 : Appui aux petites exploitations agricoles par la diffusion d'innovations agricoles et le renforcement de capacités du groupe cible.
- Composante 2 : Appui aux Petites et Moyennes Entreprises en améliorant les revenus des entreprises en amont et en aval du maillon de production et en créant d'emplois dans ces entreprises.
- Composante 3 : Appui aux Organisations Professionnelles Centres d'Innovations Vertes (OP-CIV) dans les activités d'appui à la structuration et à l'élaboration des documents stratégiques des organisations partenaires et d'un développement organisationnel individuel.

Promotion d'une Politique Foncière Responsable (ProPFR)



Agricultrice sécurisée par une Attestation de détention coutumière (ADC).



Registre d'enregistrement des conflits.

Objectif :

Amélioration de l'accès à la terre en zone rurale pour les agriculteurs en particulier pour les femmes les jeunes, les migrants, les éleveurs.

Volume financier :

6 Mrds F CFA

Durée :

10/2015 - 07/2023

Zone d'intervention :

5 communes dans le département du Borgou, avec une extension dans l'Alibori à partir de 2022 à 2023

Principaux axes d'intervention :

- Composante 1 : Amélioration des conditions-cadres institutionnelles et des procédures de garantie des droits fonciers.
- Composante 2 : Implication de la Société Civile à la formulation d'une politique foncière responsable.
- Composante 3 : Sensibilisation des investisseurs privés agricoles à une politique foncière responsable fondées sur les principes des directives internationales (Directives Volontaires pour une Gouvernance Responsable des régimes Fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale – VGGT/FAO-) et du Code Foncier et Domanial du Bénin (CFD).

Promotion du Financement Agricole (ProFinA)



Formation en éducation financière



Discussions entre demandeurs de crédit et agent de SFD

Objectif :

Amélioration de l'accès de 20.000 exploitations agricoles et de 650 entreprises agro-industrielles en milieu rural aux services financiers adaptés à leurs modèles économiques

Volume financier :

3 Mrds F CFA

Durée :

01/2016 - 03/2025

Zones d'intervention :

69 Communes dans les 11 départements : Alibori, Borgou, Collines, Zou, Plateau, Ouémé, Atlantique, Mono, Couffo, Atacora et Donga.

Principaux axes d'intervention :

- Composante 1 : L'élaboration de « produits de connaissance ». Il s'agit là de modules de formation et d'autres outils pédagogiques qui seront utilisés dans les deux autres champs d'action pour renforcer les capacités des acteurs. L'« ancrage » de ces produits auprès des institutions et organismes du pays est déjà un élément crucial de la présente stratégie de pérennisation.
- Composante 2 : Le renforcement des compétences des exploitations agricoles et entreprises agro-alimentaires ainsi que de leurs organisations en matière d'utilisation et de gestion des services financiers.
- Composante 3 : Le renforcement des capacités des institutions financières concernant le développement et la mise en œuvre de services financiers adaptés.

Projet d'Appui Conseil aux Politiques Agricoles (ProACPA)



Atelier de validation d'une étude réalisée sur la filière soja



Formation des acteurs de la filière avicole sur les normes ANM

Objectif :

Appui la formulation et la mise en œuvre de stratégies cohérentes dans les filières Soja et Volailles.

Volume financier :

2 Mrds F CFA

Durée :

07/2019 – 04/2023

Zone d'intervention :

Plan national

Principaux axes d'intervention :

- Composante 1 : Amélioration des conditions préalables à la formulation et à la mise en œuvre de politiques cohérentes dans les filières soja et volailles.
- Composante 2 : Amélioration de l'accès des acteurs des chaînes de valeur au sein des filières soja et volailles aux informations de marché à jour.
- Composante 3 : Création de nouvelles relations d'affaires, partenariats et réseaux entre les acteurs des filières soja et volailles.

Projet de Renforcement d'Infrastructure Qualité pour la promotion de la filière Soja (ProQUAL)



Remise d'équipements aux groupements de transformatrices de Soja



Formations des semenciers de Soja

Objectif :

Amélioration des conditions de l'augmentation de la qualité le long de la filière du soja.

Volume financier :

1 Mrds F CFA

Durée :

08/2019 – 06/2022

Zone d'intervention :

Plan national

Principaux axes d'intervention :

- Composante 1 : Amélioration des conditions d'accès à des semences de soja certifiées.
- Composante 2 : Amélioration des connaissances des producteurs et des transformateurs de soja sur la qualité de leurs produits.
- Composante 3 : Elaboration par l'ensemble des acteurs de la filière du soja, de propositions de solution sur la gestion de la qualité.

Le processus de capitalisation des réalisations principales du Secteur Vert a été axé sur les acquis phares des actions menées par les projets dans le secteur, organisées autour des concepts clés des chaînes de valeur agricoles, à savoir :

- Produire
- Transformer
- Commercialiser
- Protéger
- Organiser
- Savoir



Peuple du vent

Qui je suis, d'où je viens ? Où je vais ?
La taille de mon troupeau ?
Pourquoi je porte un chapeau ?
La couleur de mon drapeau ?

C'est beaucoup de questions
Beaucoup d'interrogations

Tu m'appelles « étranger »
Tu dis que j'te fais peur
C'est vrai que je viens d'ailleurs
Mais saches mon ami
Que je suis aussi d'ici

Enfant du vent
je marche droit devant
je n'ai pas de frontière
enfant du vent
je n'ai pas pris le temps
de poser des barrières

Qui je suis ? en un mot :
Je suis comme toi le sédentaire,
comme toi qui cultives ta terre :

comme toi qui dans ton champ
passes tout ton temps
à faire ton labour

Moi aussi je vis dans mon chant
J'y passe ma vie, mon temps
en humble troubadour

Enfant du vent
je marche droit devant
je n'ai pas de frontière
enfant du vent
je n'ai pas pris le temps
de poser des barrières

Je fredonne Ma chanson
En suivant la lumière
Elle parle du vent
Du son qu'il chante la nuit
Faire danser les roseaux
Elle parle du vent
Qui sous les rayons ardents
Rafraichi mon troupeau
Elle parle du vent
Qui pour nous jour et nuit
Apprivoise le temps
Elle parle du vent
Qui chaque jour chaque nuit
Nous fait passer le temps

Elle parle du vent qui passe les frontières
Qui passe le temps qui passe les
barrières

Enfant du vent
je marche droit devant
je n'ai pas de frontière
enfant du vent
je n'ai pas pris le temps
de poser des barrières

Je suis le peule peulh
Je suis le peuple peulh

Bruno Oheix



2.2 Produire

Culture agricole, semences agricoles améliorées ou améliorantes, maîtrise de l'eau, techniques culturales, fertilité des sols, mécanisation.

Les acquis phares montrant ce thème clé sont ci-dessous :

2.2.1. Intensification de la culture du riz avec l'approche Smart-valleys (Acquis de ProAgri)



De quoi s'agit-il ?

Le Smart-valleys est une approche de développement de bas-fonds pour des systèmes de production rizicole, basée sur une démarche participative, durable et à faible coût.

L'objectif est de :

- Faciliter la résilience de la production du riz aux effets du changement climatique.
- Augmenter la productivité de la culture du riz.

Elle est très avantageuse car :

- Contribue aux objectifs de développement (Sécurité alimentaire, augmentation de la productivité et des revenus) et ainsi intéressant aux décideurs politiques.
- Une approche peu coûteuse (1,2 mio/ha) et facile à appliquer et à reproduire de façon autonome.
- Inclusive pour groupes sociaux défavorisés et sensible au genre (85% femmes).
- Méthode éprouvée au Bénin et savoir-faire disponible via un prestataire spécialisé et opérationnel sur le terrain.



Quelques témoignages



« Nous avons été formés par le projet sur les techniques de semi en ligne droite et sur la façon de mettre de l'engrais. Avant, nous faisons le semis en désordre et l'eau ne nourrissait pas les cultures. Avec ProAgri, nous avons appris comment faire les diguettes pour que l'eau reste plus longtemps dans les casiers. Tout ça, nous l'ignorions avant. C'est grâce au projet que nous avons pu nous améliorer. Aujourd'hui, nos rendements ont augmenté et nos semences sont de meilleure qualité. Nous sommes contents de l'appui du projet qui nous a permis de régler la scolarisation de nos enfants, de construire de petites maisons et de s'entraider en famille grâce à la vente de notre riz qui est de qualité meilleure. »

Nom : Monique Kouagou

Fonction : Productrice de riz et présidente de la coopérative des productrices de riz à Koupagou

Localité : Boukoumbé

« Avec le projet nous avons bénéficié de beaucoup de choses à travers les formations et les renforcements de capacités tel que l'entretien des sols pour qu'ils soient fertiles en toute saison, la GDT, le semi en ligne, l'application des engrais, l'aménagement du bas-fond, du maintien et la canalisation de l'eau pour la production du riz. Ces appuis ont entraîné un accroissement de la production de riz chez nous. Nous avons acquis beaucoup de choses et même nos conditions de vie se sont améliorées grâce à l'appui de ce projet. Nous sommes très contents de ce projet, nous avons vraiment apprécié ses actions et nous-mêmes, nous avons pu réaliser des constructions de petits bâtiments ; certains ont pu payer des panneaux solaires pour éclairer leur maison. »



Nom : Coukoula Tchitekoua

Fonction : Producteur et secrétaire de la coopérative de production de riz à Koupagou

Localité : Boukoumbé



**Nom : Coopérative des productrices de riz
TAMOUUANTA de Koupagou
Localité : Boukoubé.**

« Le ProAgri nous a aménagé le bas-fond, il nous a appuyé en engrais et appris à faire le semi en ligne puis comment appliquer les engrais et comment drainer l'eau pour maintenir les sols humides dans les casiers même s'il n'y a pas de pluie. On a reçu du projet des semences de pois d'angole et du mucuna pour aider à fertiliser nos sols qui étaient devenus pauvres. Aujourd'hui nous savons comment maintenir nos sols fertiles grâce aux formations sur la gestion durable des terres et l'utilisation des semences de bonne qualité. Nous sommes contentes du projet qui nous a aidées à mieux faire et à obtenir plus de rendements et plus d'argent pour gérer nos besoins. »



2.2.2 Bonnes Pratiques Agricoles associées à l'inoculum de soja (Acquis de ProCIVA)

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une innovation technique consistant à introduire des bactéries symbiotiques (en quantité et à proximité) dans les champs au profit de la plante et permettant ainsi d'obtenir le potentiel optimal du soja. L'objectif principal de cette innovation est d'aider à améliorer et à maintenir la fertilité des sols et donc l'accroissement de la productivité. Elle se traduit par une nutrition azotée continue des plants de soja par le biais de la fixation biologique de l'azote assurée par les bactéries *Bradyrhizodium japonicum*, qui améliore les

taux de nodulation et contribue à accroître leur productivité. Pour obtenir un rendement et une teneur en protéines élevés, l'inoculation du soja par la bactérie permet à la culture de couvrir 75% de ses besoins en azote grâce à la symbiose, soit environ 300 kg/ha d'azote. Cette technologie fait partie du conseil technique spécialisé donc intégré au SNCA. Une innovation qui nécessite moins de fonds pour le démarrage et facilement répliquable.

Quelques témoignages

« Avec le partenaire, nous avons développé une innovation dénommée Bonnes Pratiques Agricoles qui prend en compte tout le processus, tout ce qui est itinéraire technico-économique de production du soja afin de donner la possibilité aux producteurs d'être compétitifs sur le marché. Au nombre de ces bonnes pratiques agricoles, nous mettons plus l'accent sur l'inoculum qui est un bio fertilisant, une innovation développée grâce à l'appui de ProCIVA pour améliorer qualitativement et quantitativement la production du soja. Ces bonnes pratiques agricoles ont été développées après des études menées avec l'accompagnement de ProCIVA. Aujourd'hui, les producteurs qui respectent ces bonnes pratiques agricoles témoignent des retombées économiques qu'ils en tirent. »



Nom : Privat K. Ahimihoué
Fonction : Chargé de Programme /
UNCPS
Localité : Parakou



Nom : Steev K. Adjaman
Fonction : Président /UNCPS
Localité : Savalou

« Sans vous mentir, le producteur du soja est fier de sa production et des revenus qu'il en tire, et pour cause. Nos recherches de partenariats nous ont permis de rencontrer le projet allemand ProCIVA grâce à qui nous avons pu découvrir le bio fertilisant dénommé inoculum du soja. Depuis que nous producteurs ont commencé l'utilisation de ce produit nos rendements ont grimpé, passant de 600 – 800 kg/ha à 1,5 tonnes voire même au-delà de 2 et 3 tonnes à l'hectare. Ce qui rend le producteur du soja fier de son activité agricole. Nous ne pouvons que remercier notre partenaire ProCIVA pour la qualité de notre partenariat qui a permis aujourd'hui à la faïtière que je préside d'améliorer sa gouvernance interne et de rendre des services de qualité à ses membres. »



Nom : Laure Degnon

**Fonction : Formatrice Bonnes Pratiques
Agricoles (BPA)**

Localité : Zogbodomey

« ProCIVA a apporté beaucoup de choses dans ma vie professionnelle et ma vie active. A travers ce projet j'ai travaillé avec plusieurs centaines de producteurs ce qui m'a donné assez de visibilité dans la région. C'est grâce à ProCIVA que j'ai connu l'inoculum de soja sur lequel j'encadre aujourd'hui des producteurs qui sont très satisfaits des bénéfices de ce bio fertilisant sur leurs productions de soja. Du fait des effets bénéfiques de l'inoculum sur les productions de soja dans la zone, beaucoup d'autres producteurs ont abandonné aujourd'hui leurs anciennes cultures au profit de la filière soja. »



Je te salue Bénin !

Bénin, Pays des braves hommes valeureux,
Femmes Amazones du Dahomey merveilleux,
Pays multiples d'Art pictural et de fresques,
Je découvre tes goûts culinaires, tes masques!

Peuple accueillant et charismatique, ta divinité,
Comble tous ceux qui, sous ton ombre grandiose,
Se réjouissent et fière de vivre dans cette dignité,
Qui les rassures et les protèges dans leurs causes.

Bénin pays aux multiples cultures ancestrales,
N'est ce pas toi le quartier latin des Afriques,
Symbiose de toutes les pensées, forces astrales,
Tu fais goûter à tous, le même sein éthique.

Pays arc en ciel et multiethnique oh toi Bénin!
Tes serpents loin de te blesser, te protègent,
Comme tes amazones pour qui rien n'a de frein,
Pour défendre ta patrie par tous les stratèges.

MAB Elhad



2.3 Commercialiser

Promotion de filières agricoles, chaîne de valeur ajoutée, accès aux marchés, amélioration des revenus et la création des emplois, la facilitation au crédit, l'utilisation des Technologies d'Informations et de Communication (TIC).

Les acquis phares montrant ce thème clé sont ci-dessous :

2.3.1 Accès au financement et aux intrants agricoles pour les petits producteurs de soja : le Crédit Achat Intrants Groupés (CAIG) (Acquis de ProCIVA)

De quoi s'agit-il ?

Le Crédit Achat Intrants Groupés (CAIG) est un modèle de financement mis en place par l'Union Nationale des Producteurs de Soja du Bénin (UNPS) en partenariat avec l'institution de microfinance FECECAM dont le but est de financer à crédit la totalité des intrants nécessaires à la culture du soja. Il se différencie des crédits ordinaires dans le sens où les producteurs ne prennent pas leur crédit en cash, mais en nature (le service de labour, la semence certifiée, l'inoculum, l'herbicide, et les engrais). Ces intrants forment un «kit intrants» mis à la disposition des producteurs en fonction de la superficie de leur exploitation. La démarche du CAIG vise à renforcer la confiance entre les différents acteurs de la chaîne de valeur en atténuant les risques pour chacun. Plus précisément, les institutions de microfinance sont encouragées à s'engager dans un modèle

novateur de financement agricole, en partenariat avec la faitière des producteurs de soja.

Celle-ci encadre les producteurs à la base, les forme aux bonnes pratiques de production, et suit les différents stades de la culture jusqu'à la récolte, assurant un rendement élevé et le remboursement du crédit. Les fournisseurs d'intrants sont quant à eux payés au comptant directement par l'institution de microfinance grâce à l'UNPS qui a développé un partenariat avec chaque fournisseur, ce qui permet un acheminement rapide et à bonne date de toute la quantité nécessaire d'intrants de qualité dans les zones de production. Ainsi par le développement de services d'appui, la mise en œuvre du CAIG repose sur la facilitation des relations et l'atténuation des risques entre les acteurs impliqués, ce qui contribue fortement à son succès. Comme effet secondaire, ce dispositif



Quelques témoignages

Nom : Salimatou Bouégui Sika

Fonction : Superviseur Crédit Achat

Intrants Groupés (CAIG) - UNCPS

Localité : Parakou



« Le CAIG est différent des financements agricoles traditionnels que nous connaissons. Avant les producteurs de la filière soja n'arrivaient pas à avoir accès facilement aux intrants de bonne qualité quand bien même ils avaient les fonds nécessaires pour l'achat. Aujourd'hui grâce au CAIG, le producteur a accès à bonne date aux intrants de bonne qualité. Toutes les difficultés liées à l'accessibilité des intrants ont été levées par le CAIG et grâce au ProCIVA qui a appuyé la faitière UNCPS dans la mise en place de ce mécanisme d'accompagnement des producteurs de soja. Outre le CAIG, le producteur bénéficie aussi de l'appui-conseil des techniciens agricoles sur le terrain pour une bonne campagne. »

« Producteurs que nous sommes avons l'assurance dès que nous prenons le kit CAIG que la campagne est garantie. En effet, de par le passé plusieurs solutions avaient été expérimentées pour aider le producteur à avoir les intrants de bonne qualité et des ressources financières pour démarrer sa campagne. Mais toutes ont échoué. C'est ProCIVA qui nous a trouvé la formule magique avec le CAIG qui garantit désormais un bon démarrage de campagne. Avec le CAIG, le rendement de la production du soja est passé de 600 ; 800 Kg/ha à 1,5 ; 2,5 tonnes voire 3 à 4 tonnes pour certains producteurs. Nous pouvons dire aujourd'hui que grâce à ProCIVA, le CAIG a amélioré considérablement le rendement du soja et par ricochet la vie des producteurs. Pour moi, le CAIG est venu me sortir de cette souffrance cyclique de recherche d'intrants de bonne qualité. Sans peine, j'ai accès aux intrants de bonne qualité ce qui me garantit une très bonne campagne agricole. »

Nom : Marcel Kinnou

Fonction : Président

UCCPS-Nikki

Localité : Nikki





Nom : Sakari Bah Sounon

Fonction : Président / UCCPS Tchaourou

Localité : Tchaourou

« Le Crédit Achat Intrant Groupé (CAIG) chez nous producteurs de soja de la commune de Tchaourou, est vraiment la bienvenue. Nous avons des difficultés pour nous procurer les intrants. Nous ignorions l'existence de l'inoculum du soja. C'est grâce au CAIG que les producteurs ont fait la connaissance du bio fertilisant dénommé inoculum. Aujourd'hui tous ceux qui l'ont expérimenté ont constaté une amélioration considérable dans leur rendement et ne veulent plus s'en séparer. De même, le CAIG nous

permet d'avoir plus de connaissance sur les différents engrais pour la culture du soja. Sans vous mentir le CAIG est un outil qui nous a sortis nous, producteurs des difficultés que nous rencontrons en début de chaque campagne agricole. Mais tout ceci est conjugué au passé, car aujourd'hui, nos rendements se sont considérablement accrus. »

2.3.2 Mécanisme de facilitation d'accès au crédit de campagne par les faïtières agricoles pour leurs membres (Acquis de ProFinA)

De quoi s'agit-il ?

Le mécanisme de facilitation d'accès au crédit de campagne par les faïtières agricoles permet l'octroi de crédits de groupe en caution solidaire, les achats groupés d'intrants de qualité, l'organisation de la vente groupée et cela par la présence d'un technicien ou une technicienne agricole pour le suivi-appui-conseil et la facilitation de l'intermédiation entre les demandeurs de crédit et les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD). Ce mécanisme a été expérimenté depuis 2017 et son succès est remarquable par le volume de crédits facilités à chaque campagne agricole, le taux de remboursement proche de 100% et le potentiel existant encore à satisfaire. Son caractère

innovant réside dans le rôle qu'assument les faïtières et les Agribusiness Clusters dans l'intermédiation entre les SFD, offreurs de crédit, et les producteurs et productrices, organisés en coopératives, demandeurs de crédit. Le mécanisme résout un certain nombre de problèmes, notamment l'absence de garanties chez les demandeurs et les coûts élevés d'approche et de suivi de cette clientèle dispersée et peu connue des SFD. Un autre aspect pour assurer le financement autonome et stable de ce mécanisme passe par une mise à contribution des bénéficiaires du côté « offre », à savoir les SFD.



Quelques témoignages



Nom : Issiaka Wata Alidou
Fonction : Economiste
Coordonnateur URPR-BA
Localité : N'dali

« Nous rencontrons beaucoup de difficultés d'accès aux crédits avant, mais depuis notre partenariat avec le projet, nous avons le financement pour nos activités agricoles (labour, semis, intrants, entretien et récoltes.) Mieux, nous avons bénéficié des renforcements de capacités techniques pour l'équipe technique et la coordination de l'Union en matière de finance, gestion et contractualisation, mise en œuvre des mesures GDT, l'accès aux intrants, etc. Le projet nous a aussi formés dans la mobilisation de l'épargne, sa gestion à travers le GCEC et mis à notre disposition des techniciens pour nous appuyer dans la rentabilisation de nos activités, le suivi des crédits. Tous les outils pour une meilleure gestion de nos ressources ont été mis en place pour nous faciliter la bonne gouvernance dans notre organisation.»



« L'arrivée du projet ProFINA à Parakou nous a beaucoup facilité la vie. En effet, les bénéfices et avantages tirés du projet sont nombreux dans notre secteur. Nous pouvons entre autres citer la facilitation et la mise en relation avec les coopératives, les agriculteurs, les clients. Ceci a induit l'accroissement accéléré de notre volume de crédits. Avec l'appui de ProFINA, nous avons considérablement réduit les délais de mise en place des crédits, facilitée grâce aux outils de gestion mis en place dans ce partenariat avec ProFINA. Aujourd'hui, il y a une meilleure visibilité de l'UNACREP, une meilleure sécurisation et de gestion des crédits mis en place. La FAC apparaît comme une garantie qui renforce la confiance des parties. Nous avons une très bonne impression du projet, qui pour nous reste un partenaire fiable dont l'approche est en adéquation avec la nôtre et, elle rassure les producteurs et autres transformateurs et commerçants.

Nom : Théodore Tonahin
Fonction : Économiste / financier
Chef Agence UNACREP
Localité : Parakou à Okédama

2.4 Transformer

Promotion de filières, les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire, la transformation et la création de valeur, disponibilité d'aliments sains et riches, infrastructure et équipement et bonne pratique d'hygiène alimentaire.

Les acquis phares ci-dessous illustrent mieux ce thème clé :

2.4.1 Normes béninoises sur le soja grain et ses produits dérivés (Acquis de ProQUAL)

De quoi s'agit-il ?

Au Bénin, il n'existait jusque-là pas de normes validées par les acteurs sur la production de semences, de soja grains, ni de fromage et de lait de soja. Cet acquis devient de ce fait une innovation majeure. L'objectif était de renforcer les capacités des transformatrices de soja sur les principes d'hygiène de base, les Bonnes Pratiques de d'Hygiène (BPH) en agro-alimentaire, ainsi que sur les prescriptions clés de la législation alimentaire ; de fournir un appui-conseil approprié et adapté pour capitaliser et mettre en application les connaissances acquises lors de la formation. Le respect de ces normes dans la production et la transformation concoure à la protection de l'environnement car respectant les bonnes pratiques de production et/ou de transformation.

L'harmonisation et l'homologation des critères de qualité dans la production du soja grain et de ses dérivés (semences de soja, soja grain, lait de soja et fromage de soja) ont permis de corriger la variabilité de la qualité du soja grain et de ses produits dérivés habituellement rencontrée sur le marché béninois ; de renforcer l'accès aux marchés du soja grain et de ses produits dérivés ; de contribuer à garantir l'innocuité/salubrité du soja grain et de ses produits dérivés. Les bénéficiaires finaux de cet acquis sont les faitières des semenciers, des producteurs et des transformateurs.



Quelques témoignages

« Nous avons beaucoup gagné dans ce partenariat avec ProQual. Même si le projet arrive à son terme aujourd'hui nous pouvons capitaliser les acquis et continuer sur cette lancée. En effet, à l'Agence de Normalisation et de Métrologie, grâce au ProQual, nous avons pu réaliser dans un premier temps notre plan stratégique de communication. De ce plan, nous avons, toujours grâce à l'appui de la GIZ à travers ProQual, réalisé beaucoup d'actions de communication et de sensibilisation sur l'agence et ses activités. Des supports de communication (plaquettes, enseignes, émissions radio/ télévisées en français et en langues locales) ont été réalisés pour mieux faire connaître la normalisation et la métrologie. Par ailleurs le personnel a bénéficié de renforcement de ses capacités en termes d'édition et d'interprétation des normes. Aujourd'hui, les acteurs de la filière Soja sont suffisamment outillés sur les normes de qualité grâce aux nombreuses séances de sensibilisations organisées avec l'appui de ProQual. Notre agence a beaucoup gagné en visibilité aujourd'hui plus que par le passé. »



Nom : Abdel Madjid Adélakoun
Fonction : Directeur/ Communication
de l'ANM
Localité : Cotonou

Nom : Elie Donan Kossou
Fonction : Chargé Suivi Evaluation / ABSSA
Localité : Cotonou



« Avec le partenariat ABSSA-ProQUAL, nous avons développé quatre normes sur la filière Soja. Il s'agit des normes sur la semence du soja, sur le soja grain, le lait de soja et le fromage de soja. L'élaboration de ces normes constituent pour l'ABSSA, des outils de travail très importants car ils participent à la réalisation du contrôle de qualité sur la chaîne alimentaire, notamment en ce qui concerne le soja et ses produits dérivés. Ces normes sont pour nous aujourd'hui, des référentiels sécurité sanitaire alimentaire. Outre ces outils, le partenariat avec ProQUAL nous a aussi permis de réaliser des spots de sensibilisation sur le soja et ses produits dérivés qui ont été diffusés sur les canaux digitaux pour atteindre une bonne frange de la population. Ceci a permis aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs d'être sensibilisés sur les mesures d'hygiène et de salubrité à respecter pour avoir une meilleure qualité des produits dérivés du soja. »

« Notre collaboration avec ProQUAL s'est essentiellement focalisée sur la filière soja et surtout sur les normes afin que le soja béninois soit compétitif sur le marché national et international et sur la transmission de ces normes au producteur béninois. Avec ProQUAL nous avons pu former des techniciens sur ces normes afin qu'ils puissent à leur tour outiller les producteurs. Pour ce faire, nous avons adopté une démarche en cascade : l'innovation portée par le projet qui la fait descendre au niveau des techniciens formateurs en fonction des compétences ; ceux-ci à leur tour, descendent vers les producteurs. Vu la complexité de l'innovation, elle a été ouverte à des producteurs pilotes qui peuvent à leur tour continuer des actions de formation et de coaching de leurs pairs afin que les normes soient vulgarisées au sein de tous les producteurs. »

Nom : Privat K. Ahimihoué
Fonction : Chargé de Programme /
UNCPS
Localité : Parakou



2.4.2 Promotion des jardins de case et des Plantes Alimentaires Pluriannuelle (PAPA)

De quoi s'agit-il ?

La promotion des jardins de case et des Plantes Alimentaires Pluriannuelles (PAPA) est une stratégie adoptée par le ProSAR pour renforcer la capacité des ménages à diversifier leur alimentation en utilisant les plantes à haute valeur nutritive à portée de main et leur résilience face aux défis du changement climatique par la disponibilité en toutes saisons de légumes. C'est dans cette optique et en souhaitant d'inclure également les pères au

sein des ménages dans les activités liées à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN), que le ProSAR a entrepris ces actions. L'objectif de cette initiative est de permettre aux ménages ruraux des communes appuyées par le ProSAR, dans le département de l'Atacora, de disposer tout au long de l'année, d'une source d'aliments riches en nutriments à proximité de leur maison.





Les plantes pluriannuelles telles que le Baobab, le Moringa, le papayer, le néré sont très résistantes aux conditions environnementales difficiles. Ces plantes procurent divers avantages nutritionnels et beaucoup de vêtements traditionnels. Les feuilles, les racines, les fleurs et les écorces du moringa sont utilisées en médecine traditionnelle. Les fruits sont riches en minéraux (calcium, potassium, fer, magnésium), en vitamines A, C, E, en protéines et en antioxydants. La pulpe du fruit du Baobab contient beaucoup d'antioxydants, de vitamine C, de calcium, de potassium et de magnésium pour donner quelques exemples.

Les jardins de case promues par le ProSAR sont des initiatives pour domestiquer les PAPA.

Voici quelques particularités des jardins de cases de ProSAR:

- 1) les jardins sont situés à moins de 200 mètres de la maison,
- 2) ils occupent une superficie de l'ordre de 4 mètres carrés,
- 3) on y trouve au moins deux des plantes de Baobab, de Moringa, de papayer, et/ou d'autres espèces fruitières.

Les produits de ces jardins de cases sont principalement destinés à la consommation du ménage. Il s'agit de jardins écoles grâce auxquels les ménages apprennent de nouvelles recettes riches en nutriments à base de PAPA. Un recueil de recettes et un manuel de démonstrations culinaires sont élaborés et disponibles à cet effet..

En plus des PAPA, le ProSAR a fait aussi la promotion des lentilles vertes (Mung Beans) et des patates douces à chair orangée. Les lentilles vertes (Mung beans) sont riches en protéines et fibres. Par ailleurs, elles ont des vertus bénéfiques pour la santé, telles que des effets antioxydants, antifongiques, antimicrobiens et antiinflammatoires.

Quelques témoignages



« Le ProSAR nous a permis de renforcer les capacités de la communauté sur l'approche cascade qui a touché les ACD, les relais communautaires, les volontaires et les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et les mères d'enfant. Toute chose qui permet de prévenir déjà la malnutrition. Ici chez nous, Il y a eu également les jardins de case avec la dotation de petits équipements et de semences aux femmes pour installer leur jardin. En termes de semences on a la tomate, la vernonia, le crincrin, le gombo, le piment, l'aubergine etc. puis des plantes alimentaires pluriannuelles (PAPA) qui permettent de faire de la récupération des malnutris et de faire de la démonstration culinaire. Nous avons aussi bénéficié de matériel roulant pour les animations dans les villages et de pouvoir mener des « opérations villes propres. »

Nom : Arsène ALOI

Fonction : Chef du centre de promotion sociale de Kouandé

Localité : Kouandé

« En tant que relais communautaire, j'ai tiré beaucoup de bénéfices et d'avantages du projet. Aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé dans ma communauté sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Au niveau de l'alimentation, les femmes ont compris qu'il faut produire soi-même et consommer local. A cet effet, des sessions de démonstration culinaire organisées à l'intention des femmes, ont permis de faire de l'autoconsommation en utilisant ce qu'elles produisent elles-mêmes, les produits de leur jardin de case comprenant les feuilles fraîches de baobab qu'elles ont appris à planter grâce au projet ainsi que les autres légumes locaux de leur jardin potager. Dans nos villages aujourd'hui, le premier lait n'est plus jeté, ce qu'on refusait aux enfants, leur est donné (œuf, viande, etc). Notre communauté connaît désormais les 3 catégories d'aliments (force, protection et

croissance) qu'il est important d'avoir dans ses repas. Personnellement, j'ai appris beaucoup sur l'hygiène et j'arrive à bien entretenir ma maison et mes enfants qui se portent mieux que par le passé. »



Nom : Ossilatou Mama Gogue

Fonction : Relais communautaire

Localité : Péhounco

2.5 Protéger

Protection durable des ressources naturelles (parc à karité), l'utilisation de techniques durables des terres, la sécurisation du sol, les pratiques résilientes au changement climatique, les mesures de gestion durables des terres.

Les acquis phares retenus pour aborder le mot clé sont :

2.5.1 L'Approche Systématique Groupée (ASG) de délivrance des ADC et CT (Acquis de ProPFR)

De quoi s'agit-il ?

L'Approche Systématique Groupée (ASG) est un mécanisme de sécurisation foncière rurale à grande échelle. Elle associe systématiquement la formalisation des droits d'usage (Contrat Types / CT) à la délivrance des droits de propriété (Attestation de Détention Coutumière / ADC) et accroît la sécurisation des groupes vulnérables.

L'ASG a pour objectifs de mettre en place une approche de sécurisation des droits fonciers des populations (propriété et usage) de façon systématique et groupée ; de renforcer les capacités des communes/mairies dans la gestion foncière locale et enfin de contribuer à la prévention et à la gestion des conflits

fonciers sur les terres agricoles/rurales. Elle s'inscrit dans le cadre de la contribution à la mise en œuvre de la politique foncière du Bénin et du Code Foncier et Domanial (CFD), assure une sécurisation foncière à grande échelle (30 % des parcelles agricoles d'un village sont sécurisées par le mécanisme ASG), contribue à la réduction des conflits fonciers en milieu rural, facilite de la gestion et l'enregistrement des opérations de délivrance des ADC et des CT par un système digitalisé (progiciel PEGes) développé spécialement par le ProPFR et améliore l'accès aux crédits par des garanties foncières : les ADC.



Quelques témoignages



Nom : Chérifatou Sinaïssiré
Fonction : Chargé de Programme / Ong Afrique
Tendem
Localité : Parakou

« Je peux dire que notre participation à ce projet nous a été bénéfique. En effet, notre Ong a été recrutée lors des phases 2 et 3 du projet au cours desquelles nous avons opéré respectivement à Kalalé puis, à Kandi et Ségbana. Grâce à notre implication, le personnel a bénéficié des renforcements de capacité sur l'utilisation de divers types de GPS et sur beaucoup d'autres thématiques liées au foncier. Par ailleurs, beaucoup de jeunes sans emplois de la région ont pu être recrutés pour accompagner le processus de l'ASG durant ces périodes. En dehors de ces acquis, je peux dire qu'avec le ProPFR, notre Ong a acquis de l'expertise dans la sécurisation foncière et, a pu aussi s'ouvrir à d'autres partenaires internationales. Aujourd'hui des organisations professionnelles et les mairies de la région sollicitent notre expertise en matière de sécurisation foncière. »



« Nous avons dans la commune de Bembèrèkè, bénéficié de beaucoup d'appuis en termes de renforcement des capacités, en matière de la gestion et de la sécurisation foncière et aussi en matériels aussi bien pour la mairie que pour les villages ciblés dans le cadre de la mise en œuvre de l'ASG. Par ailleurs, le tribunal de conciliation, véritable structure de gestion foncière a été dynamisée. Nous pouvons dire que la commune de Bembèrèkè a pu, grâce à l'appui du projet, démarrer la sécurisation foncière avec l'ASG. Les autres atouts majeurs sont d'une part, la mobilisation de ressources financière que génère cette activité pour la commune et d'autre part la facilité qu'elle donne aux population bénéficiaires des ADC d'avoir des prêts auprès des banques. »

Nom : Aliou Goudi
Fonction : Dir. Affaires Domaniales et
Environnementales/ Bembèrèkè
Localité : Bembèrèkè

2.5.2 Combinaison de mesures GDT / ACC (Acquis du ProSOL)

De quoi s'agit-il ?

La Gestion Durable des Terres combinée à l'Adaptation au Changement Climatique est l'une des techniques introduites dans l'agriculture béninoise pour protéger et réhabiliter les sols pour une agriculture durable.

Cette technique améliore la fertilité des sols dégradés et accroît le rendement des cultures des petites exploitations agricoles.

La GDT/ACC est une association de plusieurs mesures notamment le Biochar et Terra Preta avec la gestion des résidus de cultures et paillis de Mucuna ainsi que le semis direct sans labour en vue de l'amélioration de la structure et la texture du sol pour un bon développement des cultures.

Elle permet:

- L'accroissement de la rétention de l'eau et la disponibilité de la matière organique dans le sol pour les cultures, même pendant les poches de sécheresse.
- L'augmentation de la biodiversité des microorganismes du sol.
- D'être peu coûteux pour l'agriculteur/trice.



Quelques témoignages

« Grâce aux techniciens de ProSol, qui nous ont rassemblés dans le village, nous avons été formés sur les nouvelles mesures pouvant nous aider à viabiliser nos terres déjà fatiguées. J'ai suivi la formation et aujourd'hui la mise en pratique des mesures apprises m'ont permis de redonner vie à mes terres autrefois arides. Le respect des mesures GDT en l'occurrence, la technique des demi-lunes autour des plants d'anacardiens, d'orangers, de manguiers, etc, l'utilisation du mucuna, du Biochar et Terra Preta pour l'engraissement de mes champs ont produit des résultats spectaculaires au point où mon exploitation est devenue une référence pour la GIZ et le Ministère en charge de l'Agriculture. Je conseille vivement l'utilisation des mesures GDT à tous les agriculteurs qui veulent avoir de bons rendements sans l'utilisation d'engrais chimiques. »



Nom : Mohamed Worou
Profession : Entrepreneur agricole/ Mesures GDT
Localité : Agoua commune de Bantè



Nom : Denis Houndalo
Profession : Agriculteur/Mesures GDT
Localité : Adigbé commune de Covè

« Mon champ d'orangers était déjà dégradé et ne donnait plus rien même avec des quantités d'engrais. Quand j'ai découvert les mesures de ProSol et les ai mises en pratique, le résultat a été spectaculaire après quelques expériences. En effet, la première année que j'ai mis en terre les grains de mucuna reçus du technicien, la terre était si pauvre que ça n'avait rien donné. Sans me décourager j'ai poursuivi l'année suivante avec le mucuna et les demi-lunes autour des orangers. La saison qui a suivi, le miracle se produisit. Mes chétifs orangers d'il y a quelques mois étaient devenus du coup touffu d'oranges et de feuilles vertes. Mon champ avait repris vie. Moi qui n'arrivais plus à avoir une camionnette d'oranges la saison, je me retrouve en pratiquant les mesures GDT, avec plus de trois camionnettes voire cinq aujourd'hui. Je ne peux plus arrêter ces pratiques de ProSol, elles ont transformé ma vie d'agriculteur. »



Nom : Paulin Gbonongba
Profession : Entrepreneur agricole/ Mesures GDT
Localité : Kassèhlo/Sètô
commune de Djidja

« Nous avons suivi la formation de ProSol puis nous sommes rentrés avec des grains de mucuna. De retour à ma ferme, je l'ai semé dans mon champ. L'année d'après, j'ai semé du maïs sans faire du labour. Ce fut une grande surprise pour moi de voir quelques mois après, un champ impressionnant de maïs. Il suscite l'admiration de tous y compris celle des cadres du ministère de l'agriculture qui sont passés voir l'extraordinaire rendement. Outre le mucuna, j'utilise aussi le Biochar et Terra Preta de même que le pois d'Angole. Avant les mesures GDT de ProSol, mes champs d'anacarde et d'oranges étaient mal entretenus et sans rendement conséquent. Mais avec la formation reçue, j'ai entretenu mes

anacardiens et mes orangers en élaguant les branches inutiles et en faisant le système de demi-lune qui permet de retenir l'eau pour nourrir les racines. Aujourd'hui, j'ai un très bon rendement à chaque saison dans mes champs d'anacardes et d'oranges. ProSol m'a permis de profiter des fruits de mon champ plus que par le passé. Je m'en réjouis et les remercie énormément. »



2.5.3 Utilisation du Biochar et Terra Preta dans la production agricole (Acquis de ProSol)

De quoi s'agit-il ?

L'utilisation du fertilisant biologique Biochar et Terra Preta dans l'agriculture s'est avérée un élément enrichissant pour les producteurs/trices qui l'ont adopté. En vue de solutions alternatives à la dégradation prononcée des sols et la cherté des intrants agricoles chimiques pour améliorer la fertilité des sols pour une augmentation des rendements agricoles le ProSol a introduit dans les zones d'intervention le fertilisant Biochar et Terra Preta.

Le Biochar est un charbon biologique obtenu par pyrolyse de biomasse végétale sèche (chauffage à environ 500°C en l'absence d'oxygène), généralement des résidus agricoles. Il se présente sous forme de petits fragments noirs, légers et poreux. Le processus de pyrolyse produit un gaz combustible et du Biochar. Les produits de la pyrolyse sont récupérés et pilés ou broyés jusqu'à obtenir une fine poudre noire. La Terra Preta est l'activation du Biochar par le compost dans le cadre du projet. C'est donc un mélange d'une proportion du Biochar et de compost.

Cette technique valorise les déchets agricoles en l'occurrence les résidus de récolte et d'élevage en fertilisant organique afin de disposer de fertilisants et d'amendements organiques accessibles et durables.

Il s'agit là d'une solution alternative à la cherté de l'engrais minéral de synthèse mais également une manière de diminuer la dépendance des producteurs, surtout des femmes, vis-à-vis de l'engrais minéral de synthèse. C'est là une meilleure forme de valorisation des résidus de récolte à décomposition lente et une innovation à la fois d'adaptation au changement climatique et d'atténuation du réchauffement climatique.



Quelques témoignages

« Je remercie beaucoup ProSol qui m'a fait découvrir le Biochar et Terra Preta. Avant, les rafles de maïs étaient considérées comme des déchets inutiles que nous jetions. Nous étions nombreux à suivre la formation. Après la formation, certains de mes collègues ont refusé d'adopter la technique, mais moi je l'ai aussitôt adoptée compte tenu des avantages dont on nous a parlé. Et j'ai vu juste. Aujourd'hui, mes champs qui donnaient difficilement une tonne et demie de maïs à l'hectare après quantité d'engrais chimiques, m'en donnent plus de trois aujourd'hui. Mieux, je suis devenu producteur de Biochar et Terra Preta que je vends aux agriculteurs et maraichers de la région. Sans mentir, je profite énormément de l'adoption du Biochar et Terra Preta. »



Nom : Aliou Kakabiti
Profession : Agriculteur-Producteur de Biochar et Terra Preta
Localité : Agoua commune de Bantè



Nom : Rosaline Kakpo Loko
Clémence représentée par sa mère
Profession : Présidente du Groupement maraîcher de Agbon
Localité : Agbon commune de Bantè

« Depuis que nous avons découvert le Biochar et Terra Preta, les membres de notre groupement s'en sortent mieux que par le passé. En effet, nous produisons et vendons le Biochar et le Terra Preta à nos collègues d'autres groupements maraîchers et, l'utilisons nous-mêmes dans notre propre groupement. L'intérêt de cette technique est que, quand c'est appliqué sur les légumes, elle permet d'avoir une très bonne production ce qui accroît nos rendements. Conséquence, nous, femmes membres du groupement, sommes financièrement autonomes et pouvons aider nos maris dans les dépenses du foyer. »



« Avant si tu n'as pas les moyens, tu ne peux te procurer les engrais pour accroître le rendement de tes cultures maraîchères. Mais depuis que nous avons connu ce fertilisant biologique, c'est la révolution chez nous. Nous produisons le Biochar et Terra Preta pour la vente et, nous l'utilisons aussi pour nos cultures maraîchères. Le grand avantage de la découverte de cette technique est la totale indépendance qu'elle nous donne en matière d'approvisionnement en engrais qui plus est, biologique sans conséquences sur notre santé et pour nos bourses avec un bon rendement assuré. »

Nom : Evègni Mivèssé
Profession : Agricultrice /Productrice de Biochar et Terra Preta Présidente du Groupement maraîcher de Sokpa
Localité : Sokpa commune de Savalou



2.6 Savoir

Renforcement de capacités, gestion de connaissances et appui aux institutions

Ci-dessous, les acquis phares retenus

2.6.1 SME Coaching and Business Loop (Acquis de ProCIVA)

De quoi s'agit-il ?

Le SME Loop Business Training and Coaching (couramment appelé SME Loop) est une approche d'accompagnement novatrice visant le renforcement des PME. La démarche est basée sur la sélection, une analyse des besoins des entreprises, la formation, le coaching et la facilitation de leur accès aux financements. Une trentaine de coachs sont déployés sur toute l'étendue du territoire béninois par le projet CIVA.

Les deux sessions de formation collective sont alternées avec des séances de coachings individuels pour finaliser les business-plans et l'installation des entreprises. Celles-ci sont prévues pour cerner les difficultés et leur permettre au mieux de les contourner.

visite les entrepreneurs deux fois par mois. Il échange avec eux sur les progrès réalisés, les difficultés qu'ils rencontrent et ensemble ils trouvent les approches de solutions. Au regard des observations sur le terrain ce type d'accompagnement accroît les revenus des entrepreneurs et concourt fortement à la création d'emplois. Le SME Loop favorise la crédibilité des entreprises auprès des institutions financières. Aujourd'hui, plus de 3000 entrepreneurs ont bénéficié de l'approche.

A titre d'exemple, à la suite d'un appel à candidature dans les départements du Littoral et de l'Atlantique, du cabinet de coaching CESAM, partenaire de ProCIVA, quelques cinquante entrepreneurs - jeunes femmes et hommes ont été sélectionnés pour suivre le SME Loop. Les bénéficiaires de la formation ont acquis les outils nécessaires pour créer et bien gérer leurs entreprises agricoles.

De plus, tout au long de l'accompagnement, des liens seront créés entre les bénéficiaires de la formation et des services financiers décentralisés afin de permettre aux meilleurs projets d'être financés et soutenus. Le Bénin étant un pays à forte potentialité agricole, il est impérieux de disposer des compétences et développer l'écosystème d'accompagnement pour améliorer la production agricole.



« L'institutionnalisation et le transfert de l'approche SME Loop au Bénin et dans la région est l'objectif principal du ProCIVA avant la fin du projet, notamment à travers la création d'un institut international, en étroite collaboration avec les acteurs publics et la CCIB (Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin). Cet organisme en cours d'institutionnalisation aura pour vocation de devenir la référence internationale dans la promotion d'approches innovantes de création d'emplois. Parmi ses activités, on peut noter la fourniture de formations et de conseils sur le SME Loop pour les prestataires de services de mise en œuvre et leurs formateurs et accompagnateurs. »



Quelques témoignages



« Le Cabinet Cesame met en œuvre le SME Loop pour le compte du Centre d'Innovation Verte (ProCIVA) au Bénin à travers la formation et le coaching entrepreneurial et managérial des entreprises. Ceci permet d'assurer la pérennité des entreprises, d'accroître le revenu des promoteurs d'entreprises, de créer des emplois stables et durables et de renforcer les emplois qui existaient déjà. »

Nom : Moufoutaou Zomahoun
Fonction : Responsable formation cabinet CESAM
Localité : Cotonou

« Grâce au SME Business Training and Coaching Loop, j'ai une meilleure traçabilité de mes opérations, une bonne tenue de compte, donc de notre comptabilité et de nos cahiers de gestion ce qui nous permet d'engranger assez de bénéfices et par conséquent, notre chiffre d'affaires ne fait qu'augmenter. Nous sommes aujourd'hui capables d'auto-financer certains investissements que nous faisons déjà sur notre site. »



Nom : Modeste Dayato
Fonction : Entrepreneur Agri Défi Production
Localité : Cotonou

« Avec SME Business Training and Coaching Loop, nous sommes fières aujourd'hui d'avoir créé 150 emplois et de pouvoir transformer 1 tonne de tomates par jour. Je suis une femme battante et fière d'être un exemple dans ce milieu où la femme a difficilement son mot à dire. J'en profite pour remercier mon mari pour son soutien et son accompagnement. Le prix Game Changer que j'ai remporté est personnellement une satisfaction morale pour moi. Ce prix me motive à aller plus de l'avant et impacter plus de monde, notamment les femmes à la base. Car pour moi, le développement à la base est gage du développement économique de tout le pays. »



Nom : Euphrasie Dassoundo Assogba
Fonction : Responsable Agro Express
Localité : Kpomassè

Nom : Kamarou Bello
Fonction : Chef Département
partenariat institutionnel et
économique/CCI Bénin
Localité : Cotonou



« Grâce au partenariat CCIB- ProCIVA, nous avons mené des activités de renforcement des capacités, d'information, d'accompagnement d'accès aux marchés des opérateurs économiques. A la suite de l'expérience de Parakou, la Chambre de Commerce a sollicité et obtenu de son partenaire le déploiement des appuis à toute l'étendue du territoire national. Une feuille de route à partir de laquelle un paquet d'activités est déployé sur l'ensemble du territoire national en lien avec le programme CCI Qualité. Ces activités ont mis l'accent sur la formation des opérateurs économiques sur les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène. La première étape de cette collaboration avec ProCIVA a consisté à mettre en place des modules de formation harmonisés. Nous avons aussi eu de notre partenaire un accompagnement en coaching de proximité des opérateurs économiques engagés dans le programme CCI Qualité à avoir l'autorisation de mise sur le marché de leurs produits. En définitif, nous avons eu beaucoup d'activités à succès avec ProCIVA et au regard de la bonne collaboration et de notre maîtrise de l'écosystème des entreprises béninoises, la CCI Bénin a été identifiée pour conduire le prochain projet sur la promotion des petites et moyennes entreprises (ProPME). »

2.6.2 Professionnalisation des SFD en matière de crédit agricole (Acquis de ProFinA)

De quoi s'agit-il ?

L'objectif de cet acquis phare est le renforcement des compétences des acteurs des Services Financiers Décentralisés (SFD) en matière de crédit agricole et de développer des approches spécifiques / innovantes en matière de financement agricole. Du côté de l'offre, le renforcement des capacités des SFD en matière de crédit agricole et l'existence d'une offre de crédits adaptés pour un certain nombre de chaînes de valeur sont les deux résultats les plus importants que le ProFinA a atteints.

Les deux résultats sont étroitement liés et convergent vers le même impact, l'accroissement du portefeuille agricole des SFD partenaires.

La principale innovation réside dans la méthode avec laquelle les contenus de formation ont été élaborés. Elle s'appuie sur les analyses des chaînes de valeur et des modèles d'affaires. Les résultats de ses analyses constituent le fonds même des « produits de connaissances » qui sont utilisés dans le renforcement des capacités des agents des SFD.

Au centre de ces produits, le module de formation « Finance agricole » est développé conjointement par le Consortium Alafia et le ProFinA. Le module est composé de 8 thèmes et son utilisation varie selon la catégorie des apprenants. Ce module a aussi été utilisé dans un programme de formation des chargés de prêts au niveau de l'UEMOA. D'autres modules, plus spécifiques, complètent l'arsenal des supports utilisés dans la formation des agents des SFD.



Quelques témoignages



Nom : Edmond Glodji
Fonction : C/s Formation/APSFD
Localité : Cotonou

« La collaboration avec ProFinA a commencé par l'élaboration d'un module de formation sur la finance agricole et rurale. Un autre module plus développé au profit des agents de crédit et des chefs d'agence ainsi que les élus membres du comité de crédit a reçu l'appui de ProFinA. Ces différents modules nous ont été très utiles puisque les formations constituent la principale source de revenus pour l'Association en dehors bien sûr des cotisations des membres. L'arrivée de ProFinA nous a permis d'étoffer notre offre de formation en direction de nos clients SFD, en y intégrant le volet agricole dans les modules. Nous pouvons témoigner aujourd'hui que ProFinA nous a été très utile tout au long de notre partenariat. »

« Ce qui nous a véritablement marqué dans notre partenariat avec ProFinA est surtout la démarche. Cette démarche a consisté à élaborer un document de stratégie du financement agricole par le groupe Alidé. Ceci nous a permis de professionnaliser nos outils en termes d'échéancier, en termes de délai à donner aux clients et en termes de ressources à mobiliser pour faire face aux exigences qu'impose le secteur agricole. Avec ProFinA, nous nous sommes aguerris pour aborder, sans peur, le financement du secteur agricole, considéré à tort ou à raison, de secteur à risques. Les outils mis en place permettaient de satisfaire les clients à temps suivant les spécificités de ce secteur. Nous avons même développé de nouveaux produits comme le crédit intrants, le crédit d'équipement, le crédit de fonds de roulement...qui répondaient aux besoins des acteurs agricoles. Nous avons aussi ciblé certaines filières comme le soja, le riz, l'anacarde, la volaille. Les crédits placés sont recouverts à 100% depuis lors. Tout ceci grâce à ProFinA qui nous a aussi ouvert sur la digitalisation de la finance agricole à travers la plateforme BIDO. »



Nom : Jacques Tchékounou
Fonction : Resp. Marketing & Exploitation/Alidé
Localité : Cotonou

Nom : Cyrille Houssou
Fonction : Resp. Centre
de financement des
entreprises de PeBCO/
Bethesda
Localité : Cotonou



« Notre défi avant la rencontre avec ProFinA était celui de maîtriser le financement agricole. ProFinA était donc venu à point nommé pour nous permettre d'avoir beaucoup d'appui. Tout a commencé par une étude de marché dans les six départements couverts par ProFinA à savoir le Zou, les Collines, le Borgou, l'Alibori, l'Atacora et la Donga, pour évaluer les besoins en financement agricole. A la suite de cette étude, beaucoup d'outils ont été mis à la disposition de PeBCO Bethesda pour le financement des filières (Soja, Riz, Karité, Maraichage...). Tous les agents de la chaîne de crédit et de financement agricole y compris le personnel de la direction d'exploitation, ont été formés pour

apporter un service de qualité aux clients du secteur agricole. Avec ProFinA, nous avons bénéficié de beaucoup d'appuis qui nous ont permis de se professionnaliser avec à la clef, la mise à disposition d'outils modernes de financement agricole. Avant ProFinA, PeBCO était entre 5 à 10% de financement agricole avec un encours de crédit qui tourne autour de 10 milliards FCFA. Aujourd'hui, nous sommes à 49,6% de poids de crédits et un encours de plus de 24 milliards FCFA. Voilà l'envergure du financement agricole grâce à ProFinA. »

2.6.3 Approche cascade (Acquis de ProSAR)

De quoi s'agit-il ?

L'approche cascade consiste en un système qui se déroule en plusieurs étapes. Premièrement, les animateurs des ONG partenaires (Croix Rouge Bénin et BUPDOS ONG) sont formés sur la SAN (Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle) sous la supervision des Agents Communaux de Développement (ACD) de ProSAR GIZ. Deuxièmement, ces animateurs assurent la formation des relais communautaires (mise en place par le projet) dans les villages d'intervention. Les relais communautaires bien outillés, se chargent de former les volontaires dans leurs villages respectifs. Les volontaires, enfin, sont responsables des interventions au niveau des ménages et travaillent avec les Femmes en Âge de Procréer (FAP) sur les différentes thématiques relatives à la SAN comme : ANJE (Alimentation du Nourrisson et Jeune Enfant), alimentation de la femme, l'hygiène etc...

Dans ce dispositif de l'approche cascade, chaque animateur a sous sa responsabilité, en moyenne 34 Relais communautaires à raison de 2 Relais par village à encadrer. Chaque Relais communautaires encadre à son tour cinq (5) volontaires. Au niveau des ménages, un Volontaire a la charge d'accompagner 10 à 14 FAP. Cette approche est considérée comme un acquis phare, car il s'agit d'une méthode de travail propre à ProSAR. De plus, cette approche favorise l'encadrement entre paires et permet de toucher un grand effectif de bénéficiaires avec un peu de ressource financière. Le principal défi de cette approche en cascade consiste à maintenir sur du long terme le rôle des intermédiaires (relais communautaires et volontaires) jusqu'à la fin du projet voire même au-delà.

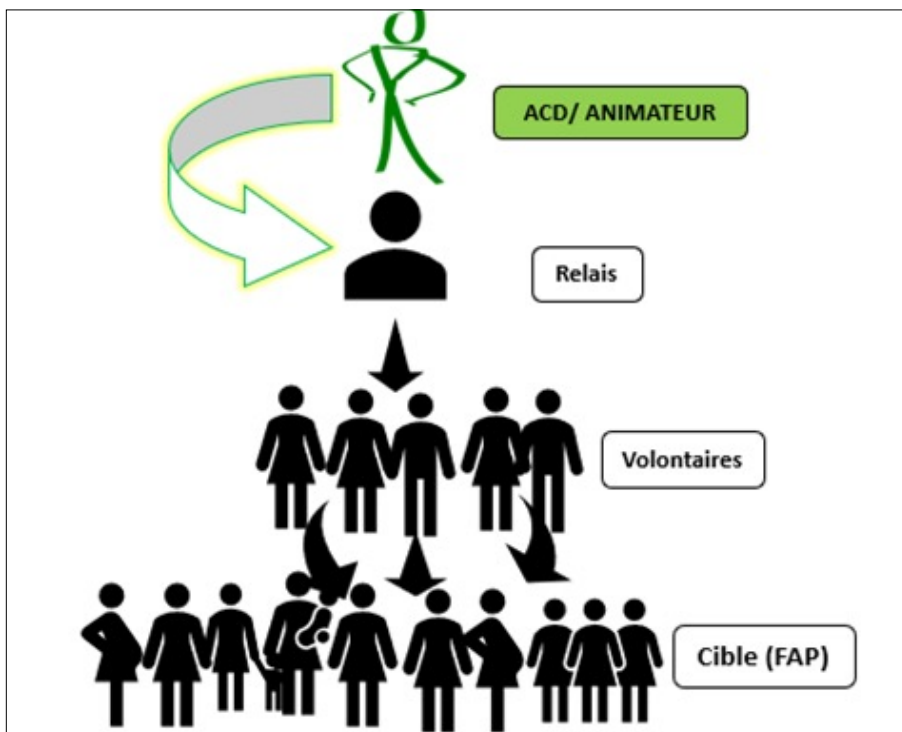


Figure 1 : Approche en cascade

Quelques témoignages



« Avec ProSAR, j'ai été formée à la sensibilisation des femmes. Grâce au projet, les femmes qui jadis, préféraient accoucher à la maison ont commencé par le faire à l'hôpital limitant ainsi les risques de mortalités chez la mère et l'enfant. Elles ont également commencé par fréquenter de plus en plus les CP et grâce aux conseils qu'elles recevaient, la malnutrition a baissé. Les nourrices et les femmes enceintes ont commencé à comprendre l'importance du premier lait et de l'allaitement maternel. Je remercie infiniment le ProSAR pour le travail effectué. Il faudrait poursuivre le travail commencé pour que celles qui n'ont pas eu l'occasion de suivre les formations puissent aussi apprendre et appliquer les acquis. »

Nom : Edith Yoro Sahi

Fonction : Volontaire communautaire de ProSAR

Localité : Toucountouna

« Avec le projet, on a appris beaucoup de chose dont les 3 groupes d'aliments (aliments de force, de croissance et de protection) ; suite aux sessions de formations organisées par le projet, l'allaitement maternel a été adopté avec l'utilisation du premier lait, la malnutrition qui existait à Toucountouna est maintenant de l'histoire ancienne et, l'hygiène alimentaire et le cadre de vie se sont beaucoup améliorés dans la commune. On a appris aux femmes à cuisiner grâce à des sessions de démonstrations culinaires avec les légumes locaux, les céréales et la propreté du cadre de vie. Les avantages du projet à Toucountouna sont nombreux. Les accouchements à domicile ont cessé. »



Nom : Gilbert Kassa

Fonction : Relais communautaire de ProSAR

Localité : Toucountouna



Nom : Yessoufa Bio Yaro
Fonction : Agent Communal de Développement (ACD), agro nutritionniste.
Localité : Péhunco

« En tant que point focal du projet pour la coordination des activités du projet dans la commune, je fais le lien avec les autres secteurs présents dans la commune de Péhunco pour une meilleure prise en compte de la nutrition et de la sécurité alimentaire au niveau des secteurs comme la santé, l'administration, l'agriculture, etc. Avec l'intervention du projet et l'approche cascade développée, beaucoup de choses ont changé dans la communauté de Péhunco dont entre autres : la formation de l'ACD qui à son tour, forme les relais communautaires dans les villages qui transmettent à leur tour les compétences aux volontaires qui font du porte-à-porte et, sensibilisent les femmes dans les villages ; les femmes discutent davantage avec les volontaires de leurs problèmes et reçoivent des conseils et assistances si ce n'est des séances de démonstration culinaires qui montrent aux cibles comment prendre en compte les 3 catégories ou groupes d'aliments (force, protection et croissance) dans la préparation des plats comprenant les produits de leurs jardins de case. »

2.6.4 L'outil SISAN, Score Intégré de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (Acquis de ProSAR)

De quoi s'agit-il ?

Le SISAN est un outil mis en œuvre par l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) et initialement co-financé par le projet AMSANA (Appui Multisectorielle à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora) de la Coopération Belge Enabel, et le projet ProSAR de GIZ depuis 2017. Cet outil a pour objectif de mesurer le degré de prise en compte de la SAN dans les documents de planifications communales que sont le Plan de Développement Communal (PDC) et le Plan Annuel d'Investissement (PAI) des communes des départements de l'Atacora et de la Donga.

De plus, le SISAN est un outil d'aide à la décision et permet de capitaliser le processus de prise en compte de la SAN dans les documents de planification, de visualiser les résultats de l'intégration de la SAN dans le processus de planification (diagnostic et budgétisation) et de suivre la mise en œuvre des actions SAN planifiées dans les PDC et PAI. Le SISAN est opérationnel et sera utilisé dans l'évaluation des PDC3 et l'élaboration des PDC4 par les équipes préfectorales de l'Atacora et de la Donga. L'affinement de cet outil pour son internalisation et vulgarisation au niveau de tous les acteurs (départementaux, nationaux) de la SAN, est en cours de réalisation sous l'accompagnement technique et financier du projet.

Le SISAN s'utilise au cours de l'élaboration des PDC (lors du diagnostic et de la budgétisation) avec, dans un premier temps, l'usage d'outils bureautiques simples (supports d'animation et Excel) pour caractériser le degré d'intégration de la SAN au même titre que les autres thématiques par une approche participative, inclusive et scientifique (recherche documentaire, analyse SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats*), composantes, domaines de questionnement). Après les différentes étapes de validation de l'outil SISAN sous cette forme et en prélude à sa présentation au niveau national, il a été digitalisé afin de faciliter son exploitation. Cette digitalisation prend en compte :

- La conception d'un programme informatique intégré à l'un au moins des différents outils de planification, de budgétisation, d'évaluation et de suivi des documents stratégiques, de politiques au niveau communal ;
- L'intégration des spécificités de la thématiques SAN dans la planification, la budgétisation, le suivi, l'évaluation des documents de planification ;
- L'adaptation, dès le début, à une utilisation sur l'ensemble du territoire national ;
- L'élaboration d'un guide d'utilisateur du logiciel (version word, pdf et papier).





Quelques témoignages

« L'ACAD a été accompagné par le ProSAR pour travailler sur les questions de sécurité alimentaire dans les 2 départements. Ainsi, nous avons signé une convention et instauré un cadre de concertation entre les acteurs. Nos actions avec le ProSAR ont impacté toutes les communes de l'ACAD et permis de travailler sur les PAI, les PDC de toutes les communes pour apprécier le niveau de prise en compte des thèmes sur la nutrition et la sécurité alimentaire dans les documents de planification communaux. Aujourd'hui, grâce au ProSAR, un cadre de concertation des acteurs intervenant dans les 2 départements a été mis en place. Ceci a engendré la synergie dans les actions, plus de visibilité des actions de l'ACAD, des renforcements de capacité au profit de tous les acteurs et, l'élaboration du SISAN avec l'appui des autres intervenants dans les 2 départements. Nos impressions sont bonnes et nous sommes très satisfaits. La prise en compte des questions de nutrition et de sécurité alimentaire dans les documents de planification dans toutes les communes (même les communes où le ProSAR n'intervenait pas) est aujourd'hui un acquis. Les communes financent facilement aujourd'hui ces thématiques sans appui extérieur. »

Nom : Abdoul Aziz Adeb

Fonction : Directeur exécutif de l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga

Localité : Natitingou



« Le Score d'Intégration de la Sécurité Alimentaire Nutritionnel (SISAN) est un outil important que nous avons acquis grâce à ProSAR qui reste pour la Préfecture de Natitingou, un partenaire privilégié.

Nous avons, outre cet outil, bénéficié de plusieurs appuis aussi bien techniques que financiers dans le cadre de l'élaboration des documents de planification : Plan de Développement des Communes ou PDC ; de la tenue des Cadres de Concertation en Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (CCSAN) dans 7 communes sur 9 du département de l'Atacora avec l'appui technique et financier de ProSAR. Ces cadres de concertations regroupent tous les acteurs déconcentrés et des ONGs locales. Nous gardons une très bonne impression de ProSAR. Grâce aux outils mis à la disposition des acteurs du développement, les indicateurs nutritionnels du département sont bien suivis. Nos indicateurs alors au rouge au niveau de la malnutrition ont progressé et s'améliorent. La préfecture et les différents acteurs prennent déjà en charge financièrement et techniquement les questions liées à la nutrition dans les PDC et leurs activités. Ce qui est une avancée importante. Nous nous positionnons déjà sur la capitalisation des acquis pour assurer la relève à l'échéance du projet. »



Nom : Isdine Tassou

Fonction : Chef Service Planification et Aménagement du Territoire (CSPAT).

Préfecture Natitingou, Point Focal ProSAR

Localité : Natitingou



2.6.5 Charte nationale béninoise de bonne gouvernance foncière (un acquis de ProPFR)

De quoi s'agit-il ?

La charte nationale béninoise des droits et devoirs des utilisateurs de la terre, encore nommée « **Charte nationale béninoise de bonne gouvernance foncière** » est un document de politique, qui comporte 6 sous chartes et 24 Principes. Le processus de conception et validation a été porté par l'Université de Parakou et le portage institutionnel et le suivi du processus pour son adoption en conseil des ministres sont assurés par la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA) et le MAEP.

Plus de 200 experts béninois ont été mobilisés. Aujourd'hui, dans une volonté de mise en œuvre opérationnelle, la Charte a été déclinée en un standard de monitoring de performance de « Responsabilité Sociale et Environnementale »

(RSE) sous la forme du suivi de 300 entreprises agricoles du Borgou. Ces dernières sont accompagnées par l'Université de Parakou et l'ADECOCB. Evaluées selon 46 critères de « bonnes pratiques » RSE, les 300 entreprises ont vu, en 2 ans, passer leurs performances moyennes d'un taux de 15% à un taux de 30 %.

Quelques témoignages



Nom : : Lionel Arnaud Chabi China
Fonction : Secrétaire Général/Chambre
Nationale d'Agriculture du Bénin
Localité : Cotonou

« Pour l'universitaire que je suis, le premier bénéfice tiré de ce partenariat est d'abord la contribution à développer de nouvelles connaissances dans le domaine du foncier et, leur utilisation dans les recherches sur le foncier, les questions de la sécurisation foncière, de l'intégration du genre dans le foncier, de la prise en compte des mobilités et des migrations dans le foncier, tout ceci en lien avec les activités agricoles... Nous avons pu mener des recherches scientifiques sur ces questions, former des étudiants en master et même en thèse qui ont travaillé sur le foncier. Nous avons également accompagné différents processus de mobilisation des acteurs sur le foncier. Par ailleurs, l'implication du Laboratoire Société et Environnement de l'Université de Parakou par le ProPFR, dans le processus d'élaboration de la Charte sur le foncier rural a été déterminant pour l'aboutissement de ce chantier. Pour le processus de validation, nous avons pu conduire la mobilisation de tous les

« La Chambre a croisé le chemin du ProPFR sur une thématique qui mobilise les acteurs du secteur agricole. Il s'agit de la gestion du foncier au Bénin en l'occurrence l'élaboration de la « Charte Nationale des Droits et Devoirs des utilisateurs de la terre et du foncier ». Je trouve ce processus très exaltant et très intéressant. J'ai beaucoup apprécié la collaboration, la flexibilité et le professionnalisme des responsables de ProPFR. C'est pour nous une très bonne expérience. »

acteurs concernés : les acteurs de la société civile, de la recherche, les élus locaux, les ONGs... Nous pensons que le processus a été très bien conduit, dans une démarche très inclusive, très participative. »



Nom : Mohamed Nasser Baco
Fonction : Directeur/Laboratoire Société et
Environnement – Vice-Rector UP
Localité : Parakou

2.6.5 Intégration de la GDT/ACC dans l'enseignement technique et la Formation

De quoi s'agit-il ?

L'objectif est de disposer des techniciens sortant des Lycées Techniques Agricoles (LTA) avec des compétences en GDT/ACC par le renforcement de capacités des cadres de l'ETFPA sur les concepts GDT/ACC et la formation des apprenants sur les aspects théoriques et pratiques de la GDT/ACC.

L'intégration de la GDT/ACC dans l'ETFPA s'est faite à travers l'infusion des concepts GDT/ACC dans les curricula de formation notamment dans les cours de : Agriculture Générale, Agriculture Spéciale, Agroforesterie, Ecologie forestière, Travaux Pratiques Agricoles par les concepts GDT/ACC.

Comme éléments d'excellente, tous les 11 Lycées Techniques Agricoles (LTA) du Bénin enseignent des cours sur la GDT/ACC et font la pratique dans leurs exploitations agricoles. Les apprenants en fin de formation élaborent des micro-projets sur la GDT/ACC et chaque LTA dispose d'un comité pour assurer le suivi de la qualité des cours et pratiques sur la GDT/ACC.

Le projet a mis en place une coopération avec les universités du Bénin pour promouvoir la GDT/ACC et l'Agroécologie à travers des bourses d'études et l'appui technique à des étudiants pour leurs mémoires de recherches. Les résultats de ces recherches contribuent au renforcement de la mise en œuvre des mesures GDT/ACC sur le terrain. Ces universités sont accompagnées dans l'organisation de la Journée Mondiale des Sols célébrée chaque 05 décembre.



Quelques témoignages



« Les mesures GDT dans l'enseignement technique et de la formation professionnelle est d'un intérêt certain pour nous. Avec l'appui de ProSOL, nous avons intégré les mesures GDT dans les curricula de formation au niveau des Lycées Techniques Agricoles. Il faut avouer que ça été une franche réussite. Les enseignants ont vite compris qu'il y a un vide qui vient d'être comblé et se sont aussitôt engagés dans le processus. Des dispositions ont été prises pour la pratique des mesures GDT dans tous les lycées agricoles du Bénin du Sud au Nord. L'autre grande réussite, au-delà de ces petits dispositifs installés dans les lycées, c'est surtout le fait d'avoir impacté les enseignants desdits lycées. Les évaluations montrent que la prise en compte des mesures GDT dans nos Lycées Techniques Agricoles est vraiment une très bonne chose. »

Nom : : Jean-Pierre Bio Yara

Fonction : Dir. de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle

Localité : Cotonou

« L'intégration des mesures GDT/ACC a apporté beaucoup de changements dans nos pratiques ici au lycée agricole de Kpataba. D'abord sur nos enseignants. Nous avons bénéficié de renforcement de nos capacités pour pouvoir dérouler les nouveaux curricula de formation. Dans la pratique, nous avons constaté les effets des mesures GDT sur le terrain. Pour faciliter l'assimilation, nous avons installé des champs d'expérimentation pratique. Ceci a beaucoup aidé les élèves qui apprécient ces nouvelles techniques culturales et de conservation/protection du sol. Déjà des élèves en fin de formation ont bénéficié d'appuis de ProSOL pour leur installation. »



Nom : Florent Dossou

Fonction : Chef Secteur Production végétale LTA/ Kpataba

Localité : Kpataba /Savalou

2.7 Organiser

Développement organisationnel, structuration des acteurs et développement des filières, organisation entrepreneuriale »

Les acquis phares ci-dessous expliquent mieux la compréhension du mot clé :

2.7.1 Coaching et organisation des Agri-Business Clusters (Acquis de ProAgri)

De quoi s'agit-il ?

Un Agri-Business Cluster (ABC) est un réseau d'acteurs organisés dans un espace géographique donné et régi par un modèle d'affaires autour d'une ou plusieurs chaînes de valeur ajoutée d'une même filière. L'ABC est un instrument recommandé dans la Stratégie Nationale de Conseil Agricole 2. La mise en place d'un ABC à un double objectif, celui de faciliter l'accès aux marchés durables dans un partenariat gagnant-gagnant pour les acteurs d'une Chaîne de Valeur Agricole (CVA) dans un espace donné, sous un climat de confiance entre les acteurs et celui d'accroître les capacités de gestion du business par les acteurs et leur auto-organisation.

L'ABC présente les avantages ci-après pour les acteurs :

- Assure l'éducation financière et facilite l'accès et la gestion des crédits
- Contribue à améliorer la vue des acteurs producteurs sur le marché
- Contribue au ciblage des formations qui répondent à un problème spécifique
- Améliore la communication entre les offreurs et les demandeurs de la CVA.





Quelques témoignages



« ProAgri4 nous a équipées en matériel de travail comme les marmites, les bassines, les passoirs, les paniers qui nous ont permis d'augmenter la quantité et la qualité de notre transformation. Nous avons été aussi formées sur la gestion et sur les normes pour améliorer la qualité de notre produit. Aujourd'hui grâce au projet nous avons un complexe de transformation en cours de construction avec toutes les installations pour nous faciliter davantage le travail et améliorer sa qualité.

Nous avons apprécié ce projet de la GIZ pour tout ce qui a été fait pour nous. Nous avons connu des progrès et des succès avec le ProAgri4. Tout notre fromage est acheté et les gens viennent de Natitingou et d'ailleurs pour acheter même le son. Avec ce projet il y a la stabilité dans nos petites familles. »

Nom : Michéline Akobassa

Fonction : Transformatrice de soja en fromage

Localité : Chabi-Couma

« Nous avons beaucoup appris de ce projet parce que nos conditions de travail et de vie se sont nettement améliorées. En effet, nous avons bénéficié des renforcements de capacité en gestion financière, en maîtrise des techniques et hygiène de transformation. Par ailleurs, nous avons reçu des équipements de travail comme : des marmites, des tonneaux, des passoirs, des bassines qui nous ont permis d'augmenter la quantité de notre transformation de soja. Nous avons également bénéficié d'une maison de transformation qui comporte des salles de transformation, de stockage, de foyers de travail plus sécurisant, des toilettes, etc. Merci au ProAgri pour cette infrastructure. »



Nom : Rosine Assanwi

Fonction : Transformatrice de soja de la CVTS LANHESSINE2

Localité : Chabi-Couma

« Nous avons eu beaucoup d'appuis avec ProAgri4. Nous avons été mis en réseau pour former des clusters par filière et par intérêts. Le projet a renforcé nos capacités en contractualisation entre les acteurs des différents maillons de la chaîne de production (producteurs, transformateurs, commerçants et autres). Un master coach qui est permanent avec nous, nous donne des formations et nous oriente en cas de difficulté. A travers cet accompagnement nous avons obtenu des financements pour l'aménagement de bas-fonds, la formation sur les itinéraires techniques de production, le marketing, la mise sur le marché de nos produits... Nous avons également bénéficié de matériels pour produire et transformer dans de très bonnes conditions. Aujourd'hui grâce à ces appuis techniques et financiers, notre production s'est accrue et sa qualité améliorée. Nos produits sont très recherchés. »



Nom : Jonathan Omata

**Fonction : Producteur et président de
l'Union communale des coopératives des
producteurs de riz de Boukoubé**

Localité : Boukoubé

2.7.2 Groupes Consultatifs pour les filières soja et volailles (GCS et GCV) (Acquis de ProACPA)

De quoi s'agit-il ?

Le groupe consultatif est un pool d'expertises et de conseils pour la prise de décision au sein de chacune des deux filières. C'est une approche holistique d'intégration de l'ensemble des parties prenantes dans le processus de développement de chacune des filières cibles. Il permet l'implication du secteur privé et la société civile dans la gestion stratégique des filières cibles. Les Groupes Consultatifs Soja (GCS) et Volaille (GCV) viennent respectivement en appui aux ATDA 4 et 7 dans la gouvernance et la coordination respective au sein des filières soja et volailles dont elles ont le lead. Mis en place par une note de service de la SG-MAEP, le GCS et le GCV sont respectivement chargés de :

- développer une expertise soja et volailles
- proposer des mesures ou actions cohérentes de promotion de la filière soja et volaille ;
- fournir des assistances et conseils aux acteurs de la filière soja et volailles ;
- suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques et des stratégies dans la filière soja et volailles.

Placés sous la coordination de l'ATDA 4 et l'ATDA 7, les GCS et GCV sont composés de :

- représentants des faitières des filières ;
- représentants de la Direction de la Planification, de l'Administration et des Finance du MAEP ;
- représentants des directions techniques du MAEP en charge des filières concernées ,
- représentants des Agence Territoriales de Développement Agricole des Pôles ayant le lead des filières ;
- représentants de la direction de la Législation Rurale, de l'appui aux Organisations et à la Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole ;
- représentant des professionnels des filières ;
- représentants des principales ONG d'accompagnement des filières ;
- représentants de l'Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments ;
- représentants de la Direction du Commerce Intérieur du Ministère de l'industrie et du Commerce ;
- représentants du Centre de Recherches Agricoles en Productions Animale et Halieutique ;
- représentant du Fonds National de Développement Agricole ;
- représentants de l'Association des Consommateurs.



Quelques témoignages

« Outre l'évaluation du Document de politique de la filière Soja, 1^{ère} Génération (PNDF-Soja 1) et l'élaboration de la 2^{ème} Génération du PNDP que ProACPA nous a permis de faire, il y a aussi la mise en place du Groupe Consultatif Soja, qui est un cadre multi-acteurs de réflexions, de conseils et d'actions qui joue un grand rôle dans la mise en œuvre de la politique nationale de développement de la filière (PNDF) à travers les différentes sessions que nous organisons. Grâce au projet, il y a eu l'appui et la structuration de la filière Soja jusqu'à la mise en place de l'interprofession. On peut dire sans se tromper que le ProACPA est un projet très important pour la filière Soja en ce sens qu'il a beaucoup contribué à son organisation, sa structuration et son développement. »

Nom : Kadidjatou Mama Djougou

Fonction : Ass. Chef Programme Soja ATDA-4.

Localité : Parakou



« La mise en place et l'animation du Groupe de Concertation de la Filière Volaille est l'une des actions phares du projet avec nous. Ce cadre permet de rassembler tous les acteurs intervenants directement et indirectement dans la filière pour débattre des difficultés et rechercher ensemble les axes d'actions possibles pour y répondre. A travers ce groupe, le ProACPA a appuyé l'ATDA 7 à se doter d'équipements nécessaires pour la production de semences animales que sont les poussins d'un jour. C'est une liste non exhaustive de résultats atteints grâce à ce cadre de concertation, de conseils et d'aide à la décision que constitue le Groupe Consultatif de la Filière Volaille au niveau du Pôle 7. »



Nom : Prospère Sagbo Agossou

Fonction : Directeur Général ATDA 7

Localité : Abomey-Calavi

« Nous avons eu la chance de travailler avec le ProACPA dans le cadre des activités de promotion des filières agricoles et notamment la filière Soja. ProACPA a répondu favorablement à notre souhait de fusionner les faïtières de producteurs et transformateurs de soja dans notre région. Dès décembre 2020, le travail a commencé sur le terrain avec la création du groupe consultatif sur le soja ou Groupes Consultatifs pour les filières soja. Les différents appuis techniques et financiers de ProACPA ont permis la mise en place d'une coopérative de niveau national et communal grâce à la revue des différentes formes d'organisations pour aboutir à un schéma de structuration concertée avec tous les acteurs. Ainsi une faïtière au niveau de la production est constituée et une seconde faïtière au niveau transformation qui attend d'être mise en place. Le ProACPA a mis les bouchés doubles pour

Nom : Dr Issaka Kassimou
Fonction : DG ATDA Pôle 4 (Borgou-Sud, Donga et Collines)
Localité : Parakou

nous accompagner au niveau des normes sur le soja. Le projet a également supporté l'évaluation de la filière soja au lancement du Programme National de Développement de la Filière Soja (PNDF) pour ce qui est de la première génération. C'est la première filière pour laquelle nous avons eu cette évaluation sur nos 3 filières locomotives que sont l'anacarde, le soja et le manioc. »



« C'est dans le cadre des activités de promotion des filières agricoles et notamment de la filière soja que j'ai connu le projet en 2019. Le ProACPA a été un projet très important dans le monde agricole. Par rapport à la filière soja nous avons travaillé ensemble pour le financement de nos activités à travers les différents TDR que nous soumettons et les différents appuis qu'ils apportent. Concernant les bénéfiques terrains, nous pouvons citer :

- L'initiative de la mise en place du Groupe Consultatif pour les filières soja. C'est un groupe de réflexion des différents acteurs qui interviennent dans la filière soja ;
- L'évaluation du Programme National de Développement de la Filière Soja (PNDF), première et 2^{ème} génération ;
- Dotation en matériel informatique et en équipements de production et de transformation, des formations sur le terrain ainsi que la transmission des bonnes pratiques de production et de transformation du soja en lait et fromage.

Nous regrettons la fin de ce projet car beaucoup de choses restent à faire dans le secteur agricole et en particulier celui du soja. Nous aurions souhaité sa pérennité. »

Nom : Kadhijatou Mama Djougou
Fonction : Assistante chef Programme Filière Soja, Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 4,
Localité : Parakou



2.7.3 Modèle Nexus pour une gestion intégrée du pastoralisme au Bénin (Acquis de ProPFR)

De quoi s'agit-il ?

Le « Modèle NEXUS » pour une gestion intégrée du pastoralisme, vise entre autres prévenir et gérer les conflits entre agriculteurs et éleveurs, maintenir la paix sociale et la concorde civile, sécuriser le foncier (pour investissements), restaurer les sols (GDT) et contribuer au bien-être culturel, socio-économique des populations (y compris éducation de base, économie et santé).

Ce modèle est basé sur une approche inclusive (multi-acteurs), intégrée (multithématique) et holistique (multi-objectifs). Les avantages de cette innovation sont entre autres :

- Regroupement en grappe de 16 campements peulhs en tant qu'unité de gestion modulaire.
- Adhésion « libre et éclairée » des populations éleveurs et agriculteurs aux principes et visions du modèle.
- Mise en place sur des bases volontaires ; aucun déplacement de population n'est prévu.
- Aux investissements de base et à la sécurisation, s'ajouteront par manifestations d'intérêts des accompagnements spécifiques à caractère socio-économiques sur les campements et dans la zone tampon de 1.000 ha.



Quelques témoignages

« Parmi les bénéfices inhérents à ce projet, nous pouvons retenir entre autres : le processus de sédentarisation suivant un modèle qui ne bouscule pas les habitudes des communautés ; la création et l'installation de l'association pastorale des agros éleveurs avec à la clé la mise en place des organes de l'organisation ; les échanges avec le Haut-commissaire à la sédentarisation ; l'appropriation du savoir-faire en la matière par les acteurs y compris nous-mêmes qui les accompagnons ; les paquets technologiques et pratiques mises en application : les mesures GDT, la production intensive de fourrage ; une meilleure connaissance de la politique foncière et agro pastorale de l'État. Je retiens enfin que le ProPFR a fait un travail remarquable qui apaise les différentes parties prenantes et permet l'éclosion d'initiatives agro pastorale qui favorise le vivre-ensemble dans l'utilisation des installations à mettre en place : couloirs de passage pour le passage des troupeaux et leur accès facile aux aires de pâturage, les points d'eau et autres nécessaires pour la vie communautaire. J'ai de très bonnes impressions sur le projet comme vous l'entendez à travers mon discours. »

Nom : Léonce Sacca

Fonction : Directeur exécutif du Groupe d'Etude et de Recherche sur l'Environnement et le Développement (GERED)

Localité : Parakou



Nom : Ismaïl Mama Zakari

Fonction : Expert en gestion et prévention des conflits en lien avec la mobilité pastorale

Localité : Parakou

« Ce projet a apporté un plus déjà au niveau des communautés pastorales. Il a donné un contour réel au concept de fossé pastoral : il a couvert 5 communes du Borgou et a fait le point des infrastructures pastorales : aires de pâturage, couloirs de passage, etc. Le projet a travaillé à mettre en place un modèle dans la démarche d'accompagnement du gouvernement béninois à la sédentarisation des troupeaux avec la mise sur pied d'un Haut-commissariat à la sédentarisation. C'est ainsi qu'il a mis en place le modèle nexus pastoralisme en pleine expérimentation dans la commune de Tchaourou qui ne bouscule pas les habitudes des éleveurs. Je suis très satisfait de l'expérience dont la capitalisation induira des avancées notables dans la promotion de la sédentarisation dans la sous-région. Il répond aux besoins essentiels des communautés. Les populations comprennent le rôle de la sécurisation foncière et les enjeux derrière la propriété foncière. Le ProPFR laisse des traces indélébiles qui ne seront pas affectées par la fin annoncée du projet ou de la GIZ. C'est déjà un point très positif. »



2.7.4 Plateformes communales de dialogue public-privé (Acquis de ProAgri)

De quoi s'agit-il ?

Une plateforme communale de dialogue public privé est un espace de dialogue où les acteurs privés des chaînes de valeurs stratégiques de la commune présentent des préoccupations et problèmes institutionnels aux autorités communales afin que celles-ci puissent s'y pencher et apporter une action publique locale adéquate.

Ce mécanisme contribue ainsi à l'amélioration des conditions cadres de la promotion des chaînes de valeurs dans les communes.

L'objectif se décline dans les points suivants :

- Mettre sur l'agenda des autorités locales les contraintes institutionnelles liées aux chaînes de valeurs stratégiques de la commune
- Assurer le lobbying et le plaidoyer pour la résolution des contraintes

Elles présentent un avantage dans les points suivants :

- Inclusivité dans la promotion des chaînes de valeurs stratégiques de la commune
- Contribution au renforcement de l'économie locale (optimisation de la collecte de développement local TDL)
- Les acteurs des chaînes de valeurs stratégiques deviennent des partenaires stratégiques des communes
- Planification des actions importantes issues des plateformes dans le plan annuel d'investissements des communes

Quelques témoignages

« Le projet a beaucoup aidé les producteurs à obtenir des magasins de stockage à leur profit, d'acquérir du matériel pour leur permettre également de transformer les produits agricoles, la structuration de ces producteurs dans un creuset qu'est la plateforme qui leur permet de vraiment d'échanger entre eux, de voir les problèmes qui se posent à eux et de s'organiser afin de pouvoir les régler avec l'appui du projet et des autres partenaires qui utilisent l'existence de la plateforme pour accompagner les producteurs de la commune de Kouandé.

La plateforme fonctionne très bien, c'est un acquis important du projet qui continuera à fonctionner et de poursuivre ses activités pour permettre aux producteurs de se mobiliser davantage et de mobiliser plus de financements.

La structuration des producteurs se renforce et ils s'organisent mieux grâce aux formations et à l'acquisition des matériels.

Ceci profite aussi à la commune pour une meilleure collecte de ressources pour la promotion de l'économie locale, de plus-value pour la réalisation de projets structurants pour le développement de la commune. »

Nom : Léilatou Hassane, épouse Affotossou

Fonction : Secrétaire exécutif (SE) mairie

Kouandé

Localité : Kouandé



Nom : Soulemane Lafia Aboudou

Fonction : Technicien spécialisé en diversification agricole. ATDA2, Kouandé

Localité : Kouandé

« ProAgri a réussi à mettre en place un cadre multi acteurs. C'est un espace d'échanges entre les producteurs, les transformateurs et la commercialisation (riz, anacarde, soja, maraîchers, etc.). Mes impressions sont très bonnes. Le ProAgri4 est en train de nous passer la main et avant nous avons bénéficié de beaucoup d'acquis en termes de formation et de renforcement de capacité des acteurs, la mise en place d'une méthodologie d'identification ABC, la mise à disposition d'outils pour travailler efficacement. Par ailleurs, l'administration a bénéficié d'appuis en matériel (tableau d'animation, matériel bureautique, mallette zopp) pour animer les ateliers. Pour les producteurs le ProAgri a construit une grande infrastructure de transformation de soja en fromage de bonne qualité. Sincèrement le ProAgri a beaucoup travaillé. »



« Ma rencontre avec ProAgri grâce aux producteurs/transformatrices de soja, a permis la mise en place de l'agro business cluster soja pour faciliter la production et la fourniture des graines aux transformatrices, la participation à plusieurs sessions de formation qui ont renforcé mes connaissances et savoir-faire et de tisser des relations d'affaires avec d'autres acteurs à travers la plateforme mise en place par la mairie qui facilite les mises en relation avec d'autres acteurs des autres maillons et partenaires à savoir : les fournisseurs d'intrants et d'équipements divers, les producteurs, les commerçants-tes transformateurs, etc. »

Nom : Bio Saka Mora

Fonction : Commerçant et Secrétaire de la Plateforme de dialogue multi-filière de N'Dali

Localité : N'Dali

« Avec ProAgri et ses actions, nous avons constaté la naissance d'un climat de confiance au sein des acteurs de la filière, grâce à la création de la plateforme multi-filière. A chaque rencontre nous sommes appuyés avec des formations et des conseils pour nous aider. On se fait mutuellement confiance entre commerçants et producteurs. Avant c'était difficile entre nous. Quand on a des problèmes d'argent, les commerçants n'hésitent plus à nous avancer de l'argent parce qu'ils savent que nous avons un produit dont ils ont besoin et ça marche avec le fonctionnement de la plateforme. Vraiment mes impressions sont bonnes du fait des formations. Tout a changé au niveau des acteurs : producteurs, transformateurs ou commerçants. Les conseils et les formations ont engendré des progrès dans les relations chez tous les acteurs. Tout ça nous a permis d'améliorer notre façon de faire. »



Nom : François Adje

Fonction : Producteur et président de la plateforme multi-filière à Tchaourou

Localité : Tchaourou

« ProAgri a fait chez nous la promotion de l'Agri business cluster, et la facilitation d'accès au marché. Ainsi, 4 agro-business cluster ont été accompagnés dans les filières riz, soja, karité avec à la clé, la construction des relations d'affaire. Nous avons aussi été appuyés pour assister les organisations professionnelles agricoles des filières riz, soja, karité à travers des renforcements de capacités et l'immatriculation. Nous avons reçu l'appui du projet dans la mise en place d'une plateforme de dialogue multi acteurs, multi filières. Toutes ces actions ont permis de régler déjà des problèmes au niveau de la commune. Il faut noter que ProAgri nous a par ailleurs accompagnés dans l'élaboration et la signature de conventions locales de protection des parcs à karité de 107ha. J'ai une très bonne impression du projet, seulement, il est entrain de finir dans quelques mois. »

Nom : Foumilayo Rissicath Djaboutou
Fonction : Chef cellule communale ATDA Pôle
4 Tchaourou
Localité : Tchaourou



Nom : Mamadou Sanni
Fonction : Producteur et secrétaire générale
de la plate-forme
Localité : Goro / Commune de Tchaourou

« Nous avons beaucoup bénéficié de ProAgri notamment dans les formations et les accompagnements financiers pour l'organisation de nos rencontres, la facilitation des échanges entre acteurs de la même filière, la collaboration entre différents acteurs de la plateforme. Ces appuis nous ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de la plateforme. J'ai de bonnes impressions du projet. Il était plus focalisé sur la filière anacarde. Nous remercions le projet pour tous ses bienfaits à notre égard et souhaiterions qu'il continue de nous appuyer. »

2.7.5 Approche des Groupes Solidaires d'Epargne et de Crédit (GSEC) (Acquis de ProFinA)





De quoi s'agit-il ?

Les Groupes Solidaires d'Épargne et de Crédit (GSEC) mis en place au sein des coopératives de producteurs qui sont accompagnés au crédit, répondent évidemment à un besoin des membres, tellement la demande pour la création de ces groupements est forte. Conçus pour développer la culture de l'épargne interne, ils complètent aujourd'hui le dispositif du crédit formel à plusieurs égards : Les ressources financières mobilisées au sein des GSEC servent à résoudre les besoins financiers ponctuels des membres, à rembourser si nécessaire le crédit contracté auprès des SFD ou encore à constituer l'apport personnel nécessaire à l'accès au crédit.

L'innovation qui les distingue à d'autres initiatives est que tous ses membres sont issus de la même coopérative et de la même activité. Il y a donc dès le départ un lien qui les unit et une meilleure connaissance des autres membres. Toutefois, l'adhésion à un GSEC est totalement volontaire, aucune pression n'est exercée aux membres d'une coopérative pour créer un GSEC ou y adhérer. De plus, le GSEC et les fonds

mobilisés sont gérés par les membres eux-mêmes, ce qui le distingue d'une tontine. Troisièmement, les fonds collectés ne sont pas thésaurisés mais restitués aux membres à la fin d'un cycle. Plusieurs GSEC sont déjà à 2 ou 3 cycles de mise en œuvre ce qui montre la maîtrise et l'adoption de l'approche. Le flux financier généré par cycle pour certains GSEC est tellement important que leurs membres envisagent de ne plus avoir recours aux crédits formels.

Les GSEC ont permis de renforcer la gouvernance au sein des coopératives et d'instaurer plus de cohésion, à travers par exemple la tenue effective des réunions et le respect des règlements intérieurs définis. Les GSEC ont aussi suscité l'adhésion de nouveaux membres aux coopératives. Le défi demeure la bonne connexion à faire entre les GSEC et les SFD pour non seulement sécuriser les fonds collectés mais aussi utiliser ces derniers pour pouvoir accéder à des crédits plus importants.

Quelques témoignages



Nom : Kayodé Nonvidé
Profession : Agricultrice/GSEC Gbèniyon
Localité : Massè commune d'Adja-Ouèrè

« Notre groupement est dans la production d'anacarde. L'arrivée du GSEC avec l'application DreamSave a révolutionné nos pratiques et donner confiance à tous les membres. Par le passé, il y avait la méfiance et suspicion au sein du groupement. Mais depuis que nous avons commencé à utiliser DreamSave, la confiance s'est installée. Les mises et les intérêts des membres sont bien gérés. Chaque membre voit comment l'argent du groupe est géré. Depuis son portable, le membre reçoit un SMS dès qu'il y a un mouvement sur la plateforme DreamSave du GSEC. Les crédits sont octroyés sans problèmes aux membres demandeurs en temps réel. Avec le GSEC et DreamSave notre vie a changé et nos foyers se portent mieux. Finis les crédits à taux élevés des banques de proximité qui nous faisaient courir dès l'approche des échéances. Ici dans le GSEC, les crédits se font avec un taux d'intérêt très bas qui est retourné dans la caisse pour être redistribué en fin d'exercice. »

« Pour financer nos activités agricoles avant, nous allions près des banques de proximité telles que PADME, Bethesda, Alidé etc. Mais depuis que nous avons mis en place de notre groupement GSEC grâce aux techniciens de ProFinA, nous nous sommes libérées des contraintes de ces banques. Au sein de notre groupement, les membres, en l'occurrence, nous les femmes, nous avons des appuis financiers pour l'achat des intrants agricoles (semences et engrais) pour nos champs. Nous faisons des cotisations de même que les prêts aux membres. Ici, les intérêts et pénalités, contrairement aux banques de proximités, sont reversés dans la caisse et sont redistribués en fin d'exercice à tous les membres. Nous avons beaucoup de bénéfices avec le GSEC, ce qui nous permet d'être vraiment autonomes pour accompagner nos maris dans les dépenses domestiques. »



Nom : Aïssatou Sinaissiré Idrissou
Profession : Entrepreneur agricole/ Pdte/GSEC
Localité : Bouanri commune de Bembèrèkè

Nom : Maimounatou Mohamed Seko
Profession : Agricultrice /TG/GSEC
Localité : Banigouré commune de
Gogounou

« Nous étions totalement ignorantes des techniques de gestions financières avant l'arrivée du ProFinA. Quand nous produisons et vendons, nous ne savons pas comment épargner pour faire des économies et satisfaire convenablement nos besoins. Avec la formation de ProFinA à travers notre GSEC, nous pouvons faire la part des choses entre ce qui doit être pour les besoins domestiques et ce qui doit être épargné. Nous savons désormais ce que nous gagnons et éventuellement ce que nous perdons à la fin de la vente de nos productions. Avant nous faisons des prêts partout mais nous n'avions pas satisfaction. Depuis que nous nous sommes lancées dans le GSEC, nous épargnons et faisons des crédits aux membres du groupement pour les accompagner dans leurs activités agricoles et de commercialisation des produits transformés. Aujourd'hui, nous les femmes du groupement n'attendent plus nos maris pour les dépenses du foyer. Qu'ils soient présents ou en voyage, la vie continue à la maison. »



Mon père, ma mère, ma terre

Chanteur :

Par ton père et ta mère
Tu tiens mon patrimoine
Mais que Dieu en témoigne :
Tu es né de la terre !!!!!

Là est la seule vérité :
Ton sol est ton berceau ... wooooo
Ton arbre et ton troupeau :
Ta carte d'identité !

Refrain féminin :

Woooo Mon père
Wooooo Ma mère
Woooo Ma terre
De vous trois je suis fier

Que tu sois bible ou coran
Animiste ou musulman
Pentecôtiste ou non croyant
De la terre tu es l'enfant

Woooo Mon père
Wooooo Ma mère
Woooo Ma terre
De vous trois je suis fier

Que tu sois bible ou coran
Animiste ou musulman
Pentecôtiste ou non croyant
Ecoute ma prière :

Fin : chorale mixte :

Tu es né de la terre ...
Ton landau la rivière ...
Tu n'as pas de frontière

Tu es né de la terre ...
Ton berceau la rizière
Tu n'as pas de frontière

Tu es né de la terre ...
Le ciel bleu ton repère ...
Tu n'as pas de frontière

Tu es né de la terre ...
Le sol ton univers ...
Tu n'as pas de frontière

Bruno Oheix





3^{ème} partie

ANNEXES

Abréviations

ABSSA	Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments
ACAD	Association des Communes de l'Atacora et de la Donga
ACD	Agents Communaux de Développement
ACMA	Approche Communale du Marché Agricole
ADC	Attestation de Détention Coutumière
ADeCoB	Association pour le Développement des Communes du Borgou
AFD	Agence Française de Développement
AFVA	Association des Femmes Vaillantes et Actives
AGVSA	Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire
AJAM	Association des Jeunes Agriculteurs Modernes
AMSANA	Appui Multisectorielle à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans l'Atacora
ANDF	Agence Nationale du Domaine et du Foncier
ANJE	Alimentation du nourrisson et jeune enfant
ANM	Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité
ARISA-B	Appui au renforcement des institutions dans le secteur agricole au Bénin
ASG	Approche Systématique Groupée
ATDA	Agence Territoriale du Développement Agricole
AVIGREF	Association Villageoise de Gestion des Réserves de Faune
BML	Bundeslandwirtschaftsministerium / Ministère fédéral de l'Agriculture
BMZ	Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
CAD	Coopération allemande au développement
CAIG	Crédit Achat Intrants groupé
CARDER	Centre Agricoles Régionaux de Développement Rural
CBA	Centre bénino-allemande d'aulacodiculture
CCC-SAN	Cadre de Concertation Communal
CCCSAN	Cadre de Concertation Communal de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
CCI Bénin	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CCR-B	Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin
CCSAN	Cadres de concertation en sécurités alimentaire et nutritionnel
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CD-SAN	Cadre de Concertation Départemental de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
CDSAN	Cadre Départemental de Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
CEE	Communauté économique européenne
CEP	Certificat d'Etudes Primaire
CeRPA	Centres Régionaux de Promotion Agricole
CFA	Franc de la Communauté financière africaine
CFD	Code Foncier et Domanial
CNA	Centres Nutritionnels Ambulatoires
CNT	Centres Nutritionnels Thérapeutiques
COP	Climate Change Conference
CPC	Cellules de Participation Citoyenne
CPFPA	Centre Privé de Formation Professionnelle et d'Apprentissage
CPS	Centres de Promotion Sociale

CQM	Certificat de Qualification aux Métiers
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
CR-CAN	Coordination régionale du Conseil d'Alimentation et de la Nutrition
CSC	Centres de Santé Communaux
CT	Contrat Types
CVA	Chaînes de valeur ajouté / Chaines de valeur agricole
CVD	Comités Villageois de Développement
CVSAN	Comité Villageois de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
DDAEP	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DED	Deutscher Entwicklungsdienst
DM	Deutsche Mark
DPAF/MAEP	Direction de la Planification, de l'Administration et des Finances du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
DSE	Deutsche Stiftung für Entwicklung (frz. Institut allemand pour l'aide au développement)
DSI	Direction des Services Informatiques
EFTPA	Enseignement Technique et Formation Professionnelle Agricole
ERP	European Recovery Program
ESI	Education Services International
ESOP	Entreprises de services et organisation de producteurs
FABI	Fonds für Agrarpolitische Beratung und Innovation
FAC	Facilitation d'accès au crédit
FADeC	Fonds d'appui au développement des communes
FANEPIA	Formation en Analyse Economique et Planification des Investissements Agricoles
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAP	Femmes en âge de procréer
FBS	Farmer Business School
FDV	Fonds de Développement Villageois
FECECAM	Faitière des Caisses d'Epargne et de credit agricole mutuel
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFAC	Fonds de facilitation d'accès au crédit
FINSA	Formation Internationale en Nutrition et Sciences Alimentaires
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FNPS Bénin	Fédération Nationale des Producteurs de Semence du Bénin
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population.
FSOA	Fondations des Savanes Ouest Africaines
FUPRO	Fédération des Unions des Producteurs
Fupro	Fédération des Unions de Producteurs du Bénin
GAWI	Garantie- und Abwicklungsgesellschaft
GCS	Groupe Consultatif Soja
GCV	Groupe consultatif Volailles
GDT / ACC	Gestion Durable des Terres et d'Adaptation au Changement Climatique
GDT	Gestion durable des terres
GIC-WAP	Gestion Intégrée du Complexe Transfrontalier W-Arly-Pendjari
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GSEC	Groupements de solidarité, d'épargne et de crédit
GTA	Gender Transformative Approche
GTZ	Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
IAB	Interprofession de l'Aviculture du Bénin
IDDS	Individual Dietary Diversity Score

IdH	Indice de développement humain
INRAB	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin
InWEnt	Internationale Weiterbildung und Entwicklung gGmbH
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
LEA	Laboratoire d'Ecologie Appliquée
LTA	Lycées Techniques Agricoles
MAB-	
UNESCO	Man and the Biosphere (MAB) Programme
MAD	Minimal Acceptable Diet
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MAISON DU PAYSAN	
MASMF	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MCVDD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MDG	Millennium Development Goals
MDGL	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
MESTFP	Ministère des Enseignements Secondaires Techniques et de la Formation Professionnelle
MPME	Micros, Petites et Moyennes Entreprises
MS	Ministère de la Santé
NDT	Neutralité de Dégradation des Terres
ODD	Objectifs de développement durable
ONAB	Office national du bois
ONG	Organisations non-gouvernementale
OPA	Organisations Professionnelles Agricoles
OP-CIV	Organisations Paysannes
PACC	Adaptation de l'agriculture au changement climatique
PADDDSA	Programme d'Appui au Développement Durable du Secteur Agricole
PADéFiP	Projet d'Appui au Développement des Filières Protéiques
PAGEFCOM	Projet d'appui à la gestion des forêts communales
PAI	Plan Annuel d'Investissement
PAPA	Plantes Alimentaires Pluriannuelle
PAVICO	Projet Autopromotion Villageoise dans les Communes Décentralisées de l'Atacora
PDA	Pôles de Développement Agricole
PDC	Plan de Développement Communal
PEA	Petites exploitations agricoles
PeBCO	Promotion de l'épargne-Credit à Base communication
PFR	Plan Foncier Rural
PGTRN	Projet de Gestion des Terroirs et des Ressources Naturelles
PME	Petite ou moyenne entreprise
PNDF	Programme National de Développement de Filière
PNDMA	Programme Nationale de la Mécanisation Agricole
PNIASAN	Plan National d'Investissements Agricoles, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPAS	Projet Régional de Promotion de l'Elevage de l'Aulacode en Afrique au Sud du Sahara
PPEA	Projet de Promotion de l'Elevage dans l'Atacora
PPEAu	Projet Promotion de l'Elevage d'Aulacodes
ProACPA	Projet d'Appui Conseil aux Politiques Agricoles
ProAgri	Programme Promotion de l'Agriculture

ProCGRN	Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
ProCIVA	Projet des Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agro-alimentaire
ProFinA	Projet de Promotion pour le Financement agricole
ProPFR	Projet de Promotion d'une Politique Foncière Responsable
ProPOIL	Projet de Promotion des organisations et initiatives locales
ProQUAL	Projet de Renforcement de l'Infrastructure Qualité
ProSAR	Programme de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience
ProSol	Programme de Protection et Réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RBT-WAP	Réserve de Biosphère Transfrontalière W-Arly-Pendjari
RC	Relais Communautaires
RFA	République fédérale d'Allemagne
SAN	Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SAP	Sociétés africaines de prévoyance
SDE	Services Déconcentrés de l'Etat
SDLP	Services du Développement Local et de la Planification
SEWoH	Sonderinitiative „EINE WELT ohne Hunger“ / «Un monde sans faim»
SFD	Services Financiers Décentralisés
SGM/MAEP	Secrétaire Générale du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche
SIM	Systèmes d'Informations des Marchés
SIP	Sociétés Indigènes de Prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles
SISAN	Score Intégré de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition
SMDR	Sociétés mutuelles de développement rural
SME	Small and Medium-sized Enterprises
SMPR	Sociétés mutuelles de production rurale
SNAFOR	Société nationale pour le Développement Forestier
SONAB	Société nationale du Bois
SoNaMa	Société Nationale de la Mécanisation Agricole
SP-CAN	Secrétariat Permanent du Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition
SRI	Système de Riziculture Intensif
Svgf	Sections Villageoises de la Gestion Foncière
SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats
TIC	Technologies de l'information et de la communication
Treuarbeit	Deutsche Revisions- und Treuhand AG
UAC	Université d'Abomey-Calavi
UCRT	Union des Coopératives de la Région de Tori
UE	Union européenne
UNACREP	Union nationale des caisses rurales d'épargne et de prêt
UNAP-B	Union Nationale des Aviculteurs Professionnels du Bénin
UNCPS	Union Nationale des Coopératives de Producteurs de Soja
UNFSS	Sommet des systèmes alimentaires des Nations unies
UNPS	Union Nationale des Producteurs du Soja
UPC	Bio Union des Producteurs de Cultures biologiques
VGGT	Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure
WASH	Water, Sanitation and Hygiene
WOCAT	World Overview of Conservation Approaches and Technologies

La métaphore de la «jarre trouée» du roi Guézo

« La jarre trouée contient l'eau qui donnera au pays le bonheur. Si tous les enfants venaient, par leurs doigts assemblés à en boucher les trous, le liquide ne coulerait pas et le pays serait sauvé », avait déclaré le Roi Ghézo.

Ghézo est le neuvième roi d'Abomey (Bénin actuel). Il régna de 1818 à 1858. Artisan du progrès, le Roi Ghézo tout au long de son règne a mis en oeuvre des réformes pour l'autonomisation de son peuple. Selon plusieurs historiens béninois, c'est sous le règne du Roi Ghézo que le Dahomey a développé la culture du palmier à huile et des cultures d'origine américaine (maïs, tomate, arachide, tabac), devenant ainsi un pays exportateur d'huile de palme et de produits agricoles.

Le Roi Ghézo fit naître le symbole de la « jarre trouée », dans le souci de l'unification des princes et du peuple de Dahomey pour le progrès.



Interventions de la Coopération technique allemande et impacts au Bénin

Programme/projet (Intitulé)	Objectifs	Zones d'interventions	Durée	Impacts
Assistance technique en outils pour l'agriculture	Non disponible (ND°)	ND	en 1961	ND
Don de deux motoculteurs	ND	ND	en 1964	ND
Projet bénino-allemand de développement rural intégré : « le village ou la Ferme Pilote de Tori-Cada » - Volet Agriculture -	Amélioration de la production agricole avec peu de moyens	Tori-Cada (Commune d'Allada)	1965-1968	Diffusion de bonnes pratiques agricoles (Amélioration du rendement du riz et du maïs) ; Organisation des producteurs en coopératives
Projet développement rural intégré (CARDER Atlantique)	Amélioration des revenus et des conditions de vie des populations rurales	Province de l'Atlantique (actuel Départements de l'Atlantique et du Littoral)	1978-1990	construction des bureaux et dépendances de tous les secteurs agricoles (niveau communal) ; Entretien régulier des pistes rurales ; renforcement des capacités des RH pour le conseil agricole ; un produit phare est l'Entreprise ADEOTTI & Fils
Développement de l'Economie Forestière et du Bois y inclus ; Reboisement de la Lama, « Développement Forestier » Et (voir ci-dessous)	Assurer à la population béninoise un approvisionnement en bois de chauffage et en bois de construction Augmenter les capacités techniques et l'efficacité de la Direction des Eaux, Forêts et Chasses (DEFCC), celles de l'ONAB et exécuter un programme industriel de plantation de teck en vue de réduire la dépendance future du pays l'égard des importations de bois sciage et, et générer des revenus pour un meilleur développement forestier.	Communes de Toffo, de Zè dans le Département de l'Atlantique et de Zogbodomé dans le Département du Zou et	1981-2005 1984-1991	Renforcement des capacités institutionnelles de l'ONAB ; (construction des bureaux à Cotonou et à Saco) ; dotation des plantations de plans d'aménagement ; construction et d'une scierie à Saco pour la transformation du bois de teck et d'une menuiserie à Cotonou pour la formation et pour démontrer les possibilités d'utilisation du bois de teck. Renforcement des capacités des agents (trois Ministres du régime de 2006-2015 dont 2 de l'agriculture étaient des produits de la CAD) ; maîtrise de la sylviculture du teck en général et sur vertisols en particulier ; Mécanisation des opérations d'exploitation forestière ; qualification des ouvriers et des menuisiers en matière de technologie du bois ; appui à l'introduction et la vulgarisation des semences de teck de provenance tanzanienne depuis la fin des années 1990. Création d'un Service Etudes et Développement (planification et programmation stratégiques) et création de 3000 ha de plantations de teck et 410 ha d'une plantation pilote avec une variété Tanzanienne dans la Lama (dans le cadre du Projet Développement Forestier) ; environ 15.000 ha de plantations de teck créées ; bonne capacité d'autofinancement de la gestion durable de teck et de la protection des 4 500 ha de la forêt naturelle (noyau central) de la Lama par l'ONAB;

Depuis 2003, au moins 5000 emplois sont créés par an dans les plantations de teck sous gestion de l'ONAB, (tâcherons riverains gagnant plus de 100 millions de fca comme complément à leurs revenus agricoles) ; avec la mise en œuvre des plans d'aménagement participatif des plantations, les populations et les Communes riveraines, tirent de la cogestion, des revenus s'élevant à 200 677 812 FCFA sur un chiffre d'affaires total de 258 349 800 FCFA, en 2006 ; la différence étant versée à l'ONAB ; depuis 2007, des contrats de production de plants forestiers pour une valeur globale annuelle de l'ordre de 20 millions de fca, sont attribués aux groupements féminins riverains.

<p>Projet Pilote de restauration des ressources Forestières dans la Région de Bassila</p>	<p>Commune de Bassila (Département de la Donga)</p>	<p>1988-1992</p>	<p>Enrichissement des galeries forestières en essences autochtones et réduction des feux de végétation</p>
<p>Projet Promotion de l'Elevage des Aulacodes (PPEAu) : un avant-projet démarré en 1983 et le Projet national d'Avril 1985 à fin décembre 2000 ; puis le Projet régional « Projet Interconnecté de développement de la filière aulacode en Afrique au Sud du Sahara (2001-2003)</p>	<p>Tous écosystèmes propices au Bénin et en Afrique au Sud du Sahara</p>	<p>1983-2003</p>	<p>Le Bénin = premier pays à avoir domestiqué le grand ; aulacode (Thryonomys swenderianus) ; plus de 7000 éleveurs en 2009 avec des revenus additionnels substantiels ; l'aulacodiculture a pris de l'ampleur dans plusieurs pays (CI, Ghana, Nigéria, Gabon, Cameroun, RD Congo....) ; le Bénin demeure le principal fournisseurs de géniteurs.</p>
<p>Projet Promotion de l'Elevage dans l'Atacora (PPEA) :</p>	<p>Kouandé, Kéruo, Ouassa-Péhunco, Djougou, Copargo</p>	<p>1983-2003</p>	<p>Plusieurs ouvrages hydrauliques à but pastoral réalisés ; amélioration de la santé animale, Amélioration des revenus des éleveurs ; augmentation du rendement du secteur de la production animale ; développement de l'apiculture ; préservation des équilibres écologiques, et réduction de la transhumance ; Alphabétisation des groupes cibles ayant favorisé une meilleure assimilation des connaissances transmises ; vulgarisation des cultures fourragères (but ultime = sédentarisation vs transhumance)</p>

Programme/projet (Intitulé)

Zones d'intervention

Durée

Impacts

Projet de renforcement des capacités de la Direction de la Production Végétale (ex-Direction de l'Agriculture)	Renforcer les capacités de la DPV (volet Protection des végétaux et contrôle phytosanitaire)	Tout le pays (Service Protection des Végétaux et du Contrôle Phytosanitaire)	1984 à 1998.	(i) Une stratégie de surveillance phytosanitaire du territoire national, de la protection des végétaux et de la lutte contre les fléaux développée, (ii) le Bénin comme l'un des premiers pays ouest africains à se doter officiellement en 1991/1992 d'une législation phytosanitaire (textes législatifs et réglementaires subséquents) et (iii) renforcement des capacités du personnel et des producteurs
Assistance à la coordination des projets agricoles bénino-allemands	Conseil technique (CT/MDR): Conseiller Technique) : 1984 -1987 : Richard Baptist ; 1987-1989 : Rolf Peter Mack ; 1990-1992 : Martin Skotke; 1993-1995 : Christopher Kohlmeier; 1996-2004 : Bernhard Harlander	Ministère en charge de l'Agriculture (Cabinet du Ministre et Direction de la Planification)	1984-2004	Contribution aux réflexions ayant débouché sur la formulation des documents de politique : Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural (mai 1991), Déclaration de Politique de Développement Rural (juillet 2000), Schéma Directeur du Développement Agricole et Rural, Plan Stratégique Opérationnel (2001)
Projet Pêche Lagunaire	Assister la Direction des pêches dans la recherche de solutions à la surexploitation des plans d'eau ainsi qu'à la baisse de la production et des rendements.	Plans d'eau du Sud Bénin (Lac Nokoué notamment)	1988-1998	Renforcement des capacités de la Direction des pêches Développement de la co-gestion (mise en place de comité des pêches) ; réhabilitation du milieu par la replantation de mangroves, lutte contre les jacinthes d'eau, développement de sources de revenus alternatifs, la gestion locale des ressources ; Equipement en infrastructures sociocommunautaires : salles de classes, eau potable, boucheries, magasins de stockage, marchés ; développement d'activités génératrices de revenus
Fonds de Développement Villageois dans l'Atacora	Améliorer la situation économique et sociale de la population rurale par l'appui des activités d'auto-assistance (l'autopromotion des populations à ressources limitées est améliorée)	Donga et Ouassa-Pehunco et Kérou)	1990-1999	Construction d'infrastructures sociocommunautaires (salles de classes ; pistes rurales boucheries, magasins de stockage, puits et ouvrage hydrauliques
Projet Gestion des Ressources Naturelles	Réduire le rôle de l'Etat dans la production et la vente, au profit d'une approche plus décentralisée et plus participative, intégrant les populations riveraines à la gestion des ressources naturelles.	FC Toui-Tchaourou-Kilibo ; FC Ouémé-Supérieur ; Parcs Nationaux de la Pendjari et du W, Aplahoué, Boukombé, Ouessé	1992-1998	Contribution à la prise de la Loi 93 09 du 02 juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin ayant ouvert la voie à la gestion participative ; Dotation des FC de Plans d'Aménagement participatif ; organisation des populations riveraines et renforcement de leurs capacités, aménagement

des pistes et des mares et construction de miradors dans les deux Parcs Nationaux ; amorce de la mise en place d'un outil de sécurisation foncière rurale (les Plans Fonciers Ruraux), aménagement des bassins-versants ;

Projet Restauration des Ressources Forestières de Bassila	Gestion durable et décentralisée des ressources naturelles	Commune de Bassila (Département de la Donga Donga)	1997-2004	Dotation de la Forêt classée de Pénessoulou d'un Plan d'Aménagement Participatif ; valorisation des forêts des collectivités familiales et des PFNL (apiculture et karité notamment)
Projet Gestion des Terroirs et Ressources Naturelles (PGTRN)	Appui institutionnel à l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)	Communes de Aplahoué, Boukombé, Klouékanmè, Allada, Kpomassè, Ouèssè, Sinendé, Djougou	1998-2003	Renforcement des Capacités de 4 prestataires (ONG et Bureau d'Etudes) ; contribution à l'assainissement et l'aménagement des espaces d'habitation en proie à l'érosion hydraulique dans plusieurs villages (Communes de Ouèssè, d'Aplahoué, d'Allada en particulier) ; adoption de mesures de gestion conservation des eaux et des sols ou de Gestion Durable des terres/GDT dans plusieurs villages d'intervention (Communes de Boukombé ; Ouèssè, Ouaké, kloukamé en particulier) ; développement de l'apiculture (plusieurs apiculteurs encore en activité produisant des centaines de litres de miel par an avec comme bonus la protection de plusieurs bosquets contre les feux de végétation (protection des ressources naturelles et amélioration des revenus) ; contribution à l'économie du bois avec appui à la construction de foyers améliorés ; Appui à la réalisation de 41 PFR avec une réduction notable des conflits fonciers ; dotation des Communes d'un Système de Gestion Foncière Rurale ; appui à la mise en place et renforcement des capacités des CVGFR et des CCGFR ¹

¹ Comités Villageois de Gestion Foncière Rurale et Commissions Communales de Gestion Foncière Rurale

Programme/projet (Intitulé)	Objectifs	Zones d'intervention	Durée	Impacts
Projet Appui à la gestion de la recherche agricole nationale (AGRAN)	Appui institutionnel à l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB)	Direction Générale de l'INRAB	1999-2004	Développement du Cycle de Gestion de la en 2000 devenu l'instrument principal de pilotage et de réalisation des programmes de recherche agricole avec un horizon de planification pluriannuel. Les éléments et événements constituant le cycle annuel de gestion de la recherche agricole nationale sont : (i) les assises des comités régionaux ou Sectoriels de recherche et de développement (CRRD ou CSRD), qui constituent un forum d'échanges et de décision pour les utilisateurs des résultats de recherche et les chercheurs ; (ii) l'Appel à protocoles sur le financement du fonds compétitif et les assises de la commission d'approbation de protocoles (CAP). Cette dernière est composée de chercheurs et cadre de diverses disciplines provenant de différentes institutions, y compris des utilisateurs des produits de recherche. Elle examine et apprécie les protocoles suivant une approche méthodologique actuellement bien établie. Institutionnalisation de mécanismes de cogestion populations riveraines-ONAB avec l'adoption de Plans d'aménagement Participatif à partir 1996 :
Projet Autopromotion Villageoise dans les Communes Décentralisées de l'Atacora (PAVICO)	Les conditions de vie des populations de l'Atacora sont améliorées de manière durable	Départements de l'Atacora (Communes de Kérou, Kouandé, Natitingou, Ouassa-Péhunco et Toucountouna) et de Donga : (Communes de Djoungou, Copargo)	2001-2004	Amélioration des capacités des prestataires de services ; Amélioration des systèmes de production agricole et d'élevage ; réalisation d'infrastructures communautaires (suite du Projet Fonds Villageois de Développement)
Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)	La population rurale tire davantage de bénéfices de l'exploitation durable des ressources naturelles	Départements Atacora et Donga ; Parc National de la Pendajiri ; Plantations de teck sous gestion de l'ONAB ; FC Bassila	01.2004 - 02.2011	Contribution au montage de la FSOA ² ; à l'élaboration du PAG ³ Pendjari ; des SDAC ⁴ de 5 Communes ; Renforcement des capacités des secteurs public et privé sur la promotion des chaînes de valeur agricoles = démarche méthodologique Value-Links et outils connexes (Contract farming, EEA (Anacarde, riz en particulier) ; augmentation des revenus des ménages ; contribution à la réduction de la consommation et du temps de collecte du bois-énergie (vulgarisation des foyers améliorés) ; principale cheville ouvrière dans la prise de la loi n°2007-03 du 16.10.2007

portant régime foncier rural en République du Bénin ; dotation de la FC Bassila d'un Plan d'Aménagement Participatif ; dotation du Ministère de l'Environnement du Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles.

<p>Cotton Made in Africa/CMiA –Projet Coton pour l'Education au Bénin/COEDUCATION : Competitive African Cotton Initiative/</p>	<p>Production durable du coton (basée sur GIFTS², non utilisation des enfants dans les exploitations et de pesticides prohibés)</p>	<p>Cobly, Materi, 2KP, Kandi</p>	<p>2005-2009</p>	<p>Promotion de la Lutte Etagée Ciblée/LEC et de la GIFT ; amélioration des rendements et réduction du coût de production du coton ; Construction de salles de classes, de cantines scolaires, fournitures de kaki CMiA, équipements pour éclairage (amélioration du taux de scolarisation des enfants).</p>
<p>Initiative pour le Cajou africain (ICA/ComCAsheW)</p>	<p>Améliorer la compétitivité de la production africaine de noix de cajou et de réduire durablement la pauvreté dans les cinq pays couverts</p>	<p>Bénin, Burkina, CI, Ghana Mozambique</p>	<p>2005-2010</p>	<p>Amélioration de la qualité des noix et du taux de transformation locale (4 nouvelle unités de transformation au Bénin) ; Contribution à l'amélioration variétale de l'anacardier : sélection des arbres-mères ; installation de 2 germoplasmes sur 12 ha ; évaluation de 30 provenances et sélection de des meilleurs clones ; installation de 15 parcs à bois ; démarrage et appropriation des techniques d'hybridation.</p>
<p>Promotion de l'Agriculture</p>	<p>La performance des chaînes de valeur ajoutées agricoles sélectionnées est améliorée</p>	<p>Pôle de Développement 3 et 4</p>		<p>Adoption de l'utilisation des semences améliorées/certifiées de riz et de soja par les producteurs/trices ; amélioration de la qualité des noix brutes de cajou et des amandes de karité se traduisant par une augmentation des revenus ; développement organisationnel des acteurs et amélioration de la gouvernance des filières riz, soja, karité et anacarde (cadres de concertation Public-Privé (travail en synergie des acteurs des différents maillons débouchant sur approche concertée pour la défense de leurs intérêts auprès du secteur public) ; conservation des peuplements naturelles des ressources en karité à travers les conventions locales ; Ancrage approches approuvées pour le développement des CVA dans la Stratégie Nationale du Conseil Agricole (Value-Links ; contract farming ; vente groupée ; Ecole de l'Entrepreneuriat agricole; plusieurs agribusines clusters fonctionnels ; adoption de la budgétisation genre-sensible ; Amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des exploitations familiales agricoles à travers l'amélioration de la productivité agricole et l'augmentation de la transformation locale et de la commercialisation des produits agricoles ; apport consistant dans le contenu et la qualité des documents de politiques (PSRSA ; PSDS⁶ A, PNIA-SAN⁷, SNCA, PSI-GDT⁸).</p>

2 Fondation des Savanes Ouest Africaine
3 Plan d'Aménagement et de Gestion
4 Schéma Directeur d'Aménagement des Communes
5 Gestion Intégrée de la Fertilité des Terres
6 Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
7 Plan National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
8 Plan Stratégique d'Investissement pour la Gestion Durable des Terres

Programme/projet (Intitulé)

Zones d'intervention

Impacts

Durée

Adaptation de l'Agriculture au Changement Climatique

L'adaptation de l'agriculture au changement climatique est améliorée dans les communes d'intervention à travers la gestion durable des ressources naturelles, notamment la gestion des eaux pluviales et des sols

Trois communes riveraines du Parc national de la Pendjari et du Parc national du W Département de l'Atacora : Kérou, Matéri, Tanguiéta

2014-2019

Promotion et adoption de l'approche Smart-Valley pour l'aménagement des bas-fonds ayant induit une amélioration du rendement du riz et des revenus des producteurs ; Intégration des mesures d'adaptation de l'agriculture au changement climatique (ACC) et du genre dans la planification communale ayant permis à la Commune de Matéri (cité en exemple) de mobiliser des ressources financières du mécanisme Local⁹ ; un investissement dans un projet intégré d'adaptation ayant permis de (i) : réaliser un forage multi-usages équipé d'un système d'exploitation mixte (consommation publique, irrigation et abreusement des animaux) qui a rendu disponible l'eau pour la consommation et pour les activités génératrices de revenus tout en réduisant la pression de la population sur les ressources naturelles et induit une meilleure protection de l'environnement ; (ii) aménager un site en l'équipant d'un système de pompage mixte (énergie solaire et manuelle) ayant permis le développement des cultures maraîchères et favorisé le développement économique local et la création des activités génératrices de revenus (maraîchage, production des plants pour le reboisement) à travers l'irrigation ; (iii) appuyer techniquement et matériellement les pépiniéristes existants à la production d'espèces adaptées aux conditions climatiques de la Commune.

Projets Education et Formation Technique Professionnelle Agricole au Bénin (ATVET & ATVET-Women)

Un concept sur l'enseignement et la Formation Technique et Professionnelle Agricole est mis en œuvre et le niveau de vie des femmes du secteur informel et formel est réhaussé à travers la professionnalisation de l'agriculture

2013-2019

Des guides technico-économiques simplifiés et des fiches techniques mis à disposition sur l'élevage du riz, l'amélioration de l'élevage de porc (races locales, l'embouche ovine, l'élevage du poulet (local) ; développement de compétences techniques et professionnelles nécessaires à la création d'entreprises agricoles et/ou à l'exercice d'un métier agricole ; Accès au marché facilité aux entrepreneurs jeunes et femmes ; des emplois créés ; infusion dans les curricula de certains Lycées agricoles.

Protection et Réhabilitation des sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSOL)

Des approches durables et à large impact de promotion de la protection et de la réhabilitation des sols dégradés sont mises en œuvre dans les pays partenaires sélectionnés

18 Communes (Pôles de Développement Agricole 1, 2, 3, 4, 5

2015-2022

Adoption des mesures de GDT/ACC ayant permis la récupération de terres dégradées dans les villages d'intervention (amélioration de leur fertilité) ; beaucoup de supports développés et des capacités renforcées pour le transfert des

connaissances/technologie ; infusion dans les curricula des Lycées agricoles ; développement de la filière « semences GDT »

<p>Centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire (ProCIVA)</p>	<p>Des innovations dans l'agriculture et l'agroalimentaire ont permis, dans des communes rurales sélectionnées du Bénin, d'améliorer les revenus, l'emploi et l'approvisionnement régional en produits alimentaires</p>	<p>18 Communes (Pôles de Développement Agricole 1, 2, 3, 4, 5)</p>	<p>2015-2022</p> <p>Amélioration du rendement du riz et du soja ; Développement de plusieurs emplois au niveau des PME agricoles (riz, soja, volaille) ; augmentation de leur revenus grâce au déploiement du SME-BL et l'Ecole de l'Entreprenariat agricole.</p>
<p>Sécurité alimentaire et Renforcement de la résilience (ProSAR)</p>	<p>Contribuer à l'amélioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des personnes exposées à l'insécurité alimentaire, en particulier des femmes en âge de procréer et des jeunes enfants</p>	<p>Communes de l'Atacora :</p>	<p>2015-2022</p> <p>Augmentation des connaissances et des bonnes pratiques du groupe cible sur de sujets liées à l'alimentation, la nutrition ainsi que l'augmentation de la diversité alimentaire sur la base des ressources locales ; ce qui a débouché sur l'amélioration de la situation alimentaire des personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire, en particulier les femmes en âge de procréer et les jeunes enfants.</p>
<p>Promotion de la Politique Foncière Responsable (ProPFR)</p>	<p>L'accès à la terre, qui est une condition essentielle de la lutte contre la pauvreté et la faim dans l'espace rural, s'est amélioré pour la population rurale, notamment les femmes et les groupes marginalisés, dans le département du Borgou</p>	<p>4 Communes : Tchaurou, Bembéréké, Kalalé, Sinendé</p>	<p>2015-2022</p> <p>Facilitation de l'accès à l'Attestation de Détenion Coutumière comme outil de sécurisation foncière pour les producteurs des zones d'intervention ; réduction/résolution des conflits ; adoption des Directives Volontaires de bonne gouvernance foncière de la FAO par des entreprises agricoles ; plateformes de dialogue Institutions/Société civile -fonctionnelles ; de concert avec le ProAgri, conservation des peuplements naturelles des ressources en karité à travers les conventions locales ; renforcement des capacités d'intervention des Communes en équipements dans les départements du Borgou, Alibori, Atacora Donga, les Collines et certaines communes de la partie méridionale du Bénin, donc au-delà des Communes d'intervention.</p>
<p>Promotion du Financement Agricole (ProFINA)</p>	<p>Des produits et services financiers adaptés offerts par des institutions financières seront utilisés par les acteurs du secteur agricole</p>	<p>Zones d'intervention des autres projets de la CAD (ProAgri, ProCIVA et ProSOL notamment)</p>	<p>2016-2026</p> <p>Développement et appropriation d'outils de facilitation d'accès au financement agricole au profit des OPA et PME agricoles (volet demande) ; appui au développement de politique et de stratégie pour la mise en place de départements spécialisés en crédit agricole au profit des IMF et des banques et renforcement des capacités de leurs agents ayant débouché sur le développement de produits adaptés de financement agricole (volet offre) en faveur des acteurs des filières l'anacarde, le karité, le soja, le riz et la volaille.</p>

9 Mécanisme du Fonds des Nations-Unies pour l'Équipement (UNCF), le Financement pour l'adaptation au changement climatique au niveau local (LoCAL) applique au changement climatique, les principes de la décentralisation fiscale, de la planification locale efficace et de la gestion des finances publiques. Il combine des subventions pour la résilience climatique basées sur la performance (PBCRG), qui assurent la programmation et la vérification des dépenses liées au changement climatique au niveau local, avec un soutien technique et de renforcement des capacités.

Programme/projet (Intitulé) Objectifs Zones d'intervention Durée Impacts

Projet d'Appui-Conseil aux politiques agricoles dans les filières Volailles et Soja au Bénin (ProACPA)
 Appui la formulation et la mise en œuvre de stratégies cohérentes dans les filières Soja et Volailles.
 Plan national
 2019-2022
 Un groupe consultatif par filière, est établi comme organe permanent de conseil sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ; deux mesures à fort potentiel pour améliorer le cadre général au sein des filières sont mises en œuvre par les acteurs ; les acteurs des filières cibles créent de nouveaux partenariats et réseaux aux niveaux local et régional.

Projet de Renforcement d'Infrastructure Qualité pour la promotion de la filière Soja (ProQAL)
 Amélioration des conditions de l'augmentation de la qualité le long de la filière du soja.
 Plan national
 2019-2022
 Les capacités de l'Agence Nationale de Normalisation, de Métrologie et du Contrôle Qualité (ANM), de l'Agence Béninoise pour la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) et de la Direction la Production Végétale (DPV) sont renforcées à travers leurs ressources humaines et laboratoires (semences de soja certifiées mises à disposition des producteurs et les produits issus de la transformation des graines de soja respectent les normes de sécurité sanitaires des aliments).

Atingi4Ag
 Formation agricole numérique
 2020

Dissolution du « Secteur Vert » et de sa cellule de coordination
 06/2023

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société

Bonn et Eschborn

Secteur vert

13, Rue 5100 Zongo Ehuzu, Camp Guezo

08 B.P. 1132 Cotonou

T +229 21 31 03 95

F +229 21 31 13 35

F.www.giz.de/benin